



Secrétariat Général  
Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

# **Concours du second degré – Rapport de jury Session 2008**

## **AGREGATION DE PHILOSOPHIE Concours externe**

*Rapport de jury présenté par M. Denis KAMBOUCHNER*

*Professeur à l'Université Paris I*

*Président du jury*

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents  
de jury**

## SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY.....	3
<i>La session 2008 : écrit</i> .....	5
EPREUVES ECRITES.....	7
- Première épreuve .....	8
- Deuxième épreuve .....	15
- Troisième épreuve : histoire de la philosophie .....	22
<i>Bilan de l'admissibilité</i> .....	37
EPREUVES ORALES.....	38
- Première leçon .....	39
- Seconde leçon .....	47
- Explication de textes français ou traduits en français .....	56
- Traduction et explication de textes en langue étrangère .....	66
<i>Bilan de l'admission</i> .....	81
ANNEXES :	
I. Statistiques :	
- Écrit .....	84
- Oral .....	87
II. Texte réglementaire .....	89
III. Programme de la session 2009.....	91

## COMPOSITION DU JURY

- M. Denis KAMBOUCHNER, Professeur à l'Université Paris-I, Président.  
M. Jean-Yves CHATEAU, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-Président.  
M. Joël JUNG\*, Inspecteur Pédagogique Régional, Académie d'Aix-Marseille, Secrétaire du jury.
- M. Nicolas AUMONIER, Maître de conférences à l'Université Joseph-Fourier, Grenoble-I.  
M. Blaise BACHOFEN, Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise.  
M. Jean-François BALAUDE\*, Professeur à l'Université Paris-X Nanterre.  
M. Joël BIARD\*, Professeur à l'Université François-Rabelais, Tours.  
M. Michel BOURDEAU\*, Directeur de recherches au CNRS.  
Mme Anissa CASTEL-BOUCHOUCI, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Hoche, Versailles.  
Mme Nathalie CHOUCAN, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Fénelon, Paris.  
M. Henri COQUIO\*, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Louis-le-Grand, Paris.  
M. Tristan DAGRON\*, Chargé de recherches au CNRS.  
M. Jacques DARRIULAT\*, Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne.  
Mme Anne-Claire DESESQUELLES, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Edouard-Herriot, Lyon.  
M. Christian DUBOIS, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Carnot, Dijon.  
Mme Corinne ENAUDEAU, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.  
M. Franck FISCHBACH\*, Professeur à l'Université Toulouse-II.  
Mme Catherine FRICHEAU, Maître de conférences à l'Université Paris-I.  
Mme Caëla GILLESPIE, Professeur de Lettres 1ère année au lycée Lakanal, Sceaux.  
M. Antoine GRANDJEAN, Maître de conférences à l'Université de Nantes.  
M. Philippe HAMOU, Maître de conférences à l'Université Paris-X-Nanterre.  
M. Dominique HORVILLEUR\*, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Thiers, Marseille.  
M. Jean-Yves LACROIX, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Jacques-Amyot, Melun.  
M. Jean-François LAVIGNE, Professeur à l'Université de Nice.  
Mme Eléonore LE JALLE, Maître de conférences à l'Université Lille-III.  
Mme Marie-Laure LEROY, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Claude-Debussy, Saint-Germain en Laye.  
M. Dominique PANZANI\*, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée Lakanal, Sceaux.  
Mme Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Maître de conférences à l'Université de Provence (Aix-Marseille-I).  
Mme Martine PECHARMAN\*, Chargée de recherches au CNRS.  
Mme Marie-Frédérique PELLEGRIN, Maître de conférences à l'Université Jean-Moulin, Lyon-III.  
M. Marwan RASHED\*\*, Professeur à l'Ecole normale supérieure.

M. Jean-Baptiste RAUZY\*, Maître de conférences à l'Université de Provence, Aix-Marseille-I.

Mme Elisabeth SCHWARTZ\*, Professeur à l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand-II.

Mme Barbara STIEGLER, Maître de conférences à l'Université M. de Montaigne, Bordeaux-III.

M. Gérard SFEZ, Professeur de Lettres 2ème année au Lycée La Bruyère, Versailles.

M. Olivier TINLAND, Maître de conférences à l'Université Paul-Valéry, Montpellier-III.

*(\*) Membres du jury ayant participé aux commissions des épreuves orales.*

*(\*\*) M. Rashed, examinateur pour le texte en langue arabe, n'a pas siégé, aucun candidat admissible n'ayant choisi cette option.*

## *La session 2008. Écrit.*

Quelques chiffres pour commencer. 40 postes étaient offerts à cette session (47 les deux années précédentes). Le nombre des candidats inscrits a lui-même baissé dans des proportions notables : 1184, soit 144 de moins (environ 11%) que les 1328 inscrits de 2007. Cette baisse survient après trois ans de moindre décreue (1371 inscrits en 2006, 1407 en 2005), faisant suite elle-même à une décroissance importante depuis le début de la décennie (1901 inscrits en 2001).

Les candidats ayant composé dans toutes les épreuves et, par suite, non éliminés ont été au nombre de 613 ; ils étaient 758 l'année précédente (soit 145 de plus). D'une année à l'autre, la proportion est donc tombée de 57 % à 52,20 % des inscrits. Les effets psychologiques de la diminution du nombre des postes mis au concours (- 44 % en trois ans) doivent avoir ici joué à plein. On peut du moins se féliciter que pour la session 2009, le nombre de postes de 2008 soit conservé.

96 candidats, soit 15,5% des « non éliminés », ont atteint une moyenne de 9/20 (= 54/120), qui a fourni la barre d'admissibilité, tout près du maximum autorisé (2,5 fois le nombre de postes à pourvoir, soit 100 admissibles pour 40 postes). En 2007, la barre avait été de 9,67 pour 114 admissibles. La moyenne des notes obtenues à l'écrit par les candidats admissibles est également plus basse que l'an passé (d'environ 3/4 de point: 10,36 au lieu de 11,12) ; pour les candidats non admissibles, elle s'établit à 6,38, légèrement en deçà de celle de 2007 (6,55/20).

Le fait que le jury, largement renouvelé, ait renoncé à décerner aux meilleures copies une note absolue (20/20 ; une copie en 2<sup>ème</sup> épreuve a néanmoins obtenu un 19/20) n'explique cette baisse relative des résultats des admissibles que dans une faible mesure. Le fait principal - indépendant des principes adoptés pour la correction - est la diminution, d'année en année, du nombre de ces copies que l'on peut qualifier d'honorables et qui obtiennent des notes situées entre 9 et 13/20. De même qu'à l'épreuve orale de seconde leçon (voir ci-après, p. 47), la polarité s'accroît à l'écrit entre un petit nombre de prestations remarquables et un très grand nombre de prestations plus ou moins gravement défectueuses.

Pour ce qui concerne la moyenne des candidats non admissibles, et le nombre très important de notes basses ou très basses (278 copies ont obtenu une note inférieure à 6/20 en 1<sup>ère</sup> épreuve, 253 en 2<sup>e</sup> épreuve et 286 en 3<sup>e</sup> épreuve), leur signification doit être rappelée. Elle tient au grand nombre de

candidats abordant les épreuves écrites du concours sans préparation intensive, et/ou sans avoir atteint dans les exercices concernés et en général dans l'analyse philosophique le degré de maîtrise qui rendrait leurs prestations abouties et par là-même convaincantes. Dans les temps difficiles que nous traversons, il est de la responsabilité du jury et des préparateurs eux-mêmes de redire clairement aux candidats que leurs chances de succès à un concours de notre discipline sont extrêmement réduites sinon fictives s'ils n'ont commencé par être dans cette même discipline d'excellents étudiants, reconnus comme tels par leurs professeurs. La réflexion accumulée par les candidats sur l'activité philosophique comme telle et sur l'histoire de la philosophie comme telle est bien entendu en l'occurrence un facteur important, et le relativisme simpliste qui s'est exprimé en masse dans le traitement du sujet de 1<sup>ère</sup> épreuve (voir ci-après, p. 13-14) peut à cet égard alarmer. Il convient également que ceux des candidats qui se présentent pour la première fois soient avertis de l'écart irréductible entre l'échelle de notation utilisée et celle dont ils ont pu faire l'expérience dans le cadre des diplômes universitaires. Le soin apporté par les membres du jury à leurs tâches de correction, la pondération et la liberté d'esprit qu'ils y apportent, ne peuvent les soustraire à la nécessité d'utiliser la partie inférieure de l'échelle des notes pour des copies qu'ils estiment clairement non conformes aux exigences de l'épreuve concernée.

Le jury est attentif à proposer pour l'année un programme raisonnable et équilibré, dont les parties non optionnelles puissent entrer en résonance les unes avec les autres et soient constitutives de toute culture philosophique solide. Les sujets d'écrit sont choisis pour leur caractère topique et pour les riches virtualités analytiques qu'ils comportent. Programme et sujets visent à présenter de la discipline un concept rigoureux, ouvert et pluraliste, pertinent pour la formation des professeurs que les candidats reçus seront sans tarder (et qu'un certain nombre sont déjà), comme pour celle des futurs chercheurs. De la part des candidats, préparer l'agrégation de philosophie a un sens pour autant que cette assurance leur est donnée ; mais on peut dire aussi : pour autant qu'ils se sentent ainsi engagés dans une tâche à dimension collective, au regard de laquelle leur propre succès au concours ne peut représenter qu'une étape.

Le rapport qui suit vise à préciser certains aspects des compétences qui à ce titre leur sont demandées.

Un bilan plus circonstancié de l'admissibilité sera donné ci-après, p. 37.

## **Épreuves écrites**

## Première épreuve

### Composition de philosophie

*Durée : 7 heures ; coefficient 2.*

#### Sujet :

*Pourquoi y a-t-il plusieurs philosophies ?*

La moyenne des notes pour la première composition de philosophie s'élève, pour les candidats présents, à 6,12 ; pour les admissibles, à 9,89. Les notes obtenues s'échelonnent comme suit :

de 1 à 4 : 193 copies ;  
de 5 à 7 : 270 copies ;  
de 8 à 9 : 115 copies ;  
de 10 à 12 : 59 copies ;  
de 13 à 14 : 8 copies ;  
15 et plus : 10 copies.

Le sujet proposé présentait une difficulté singulière, car il ne portait pas directement sur un objet à méditer philosophiquement, mais sur la philosophie elle-même comme objet. Pour autant, il ne s'agissait nullement d'une question « méta-philosophique », tant il est vrai que chacun, au cours de ses études philosophiques, a dû nécessairement s'y trouver confronté, et que celui qui envisage d'être professeur de philosophie doit savoir qu'elle lui sera posée, dans cette même formulation presque naïve, par ses élèves ou étudiants. Il s'agissait d'une question de philosophie sur la philosophie elle-même, ce qui impliquait que l'on soutînt ensemble les deux visées : celle de l'objet de la philosophie, qui lui confère son sens, celle des philosophies historiques, qui font son existence.

Or, bien loin de tenir ensemble ces deux conditions, de nombreux candidats ont considéré d'emblée, et avant toute problématisation, que la pluralité de fait des philosophies impliquait le divorce du discours et de l'objet : soit que l'on verse dans un méta-langage seulement formel dans lequel la philosophie n'apparaît plus que comme un discours dont on ne voit plus le rapport au réel, au nom de cette formule qui revient souvent : « le discours excède l'objet », de sorte que la philosophie se voit réduite à un fait culturel ; soit que la pluralité

des philosophies se trouve mise au compte de la transcendance énigmatique de son objet, dont le seul statut semble être de lui échapper toujours, au nom de la formule inverse selon laquelle « le réel excède le discours ». Mais il est bien évident que le sujet, qui interroge la pluralité *des* philosophies, n'a de sens que s'il y a quelque chose comme *la* philosophie, de sorte qu'à nouveau ce sont l'unité (que serait la philosophie sans une vocation de vérité qui transcende la facticité des histoires ?) et la pluralité (que serait la philosophie sans les philosophies historiques ?) qu'il faut penser ensemble.

L'idée de la pluralité des philosophies relevait d'abord d'un simple constat de fait : on parle de la philosophie de Platon, de celle d'Aristote, de la philosophie stoïcienne, etc., comme d'autant de réalités intellectuelles déterminées entre lesquelles les différences sont multiples, amplement attestées et commentées. En même temps, il n'est jamais simple de dire ce qu'on entend précisément - au-delà ou en deçà de toute simplification scolaire ou idéologique - par « la philosophie » de tel philosophe, si ce philosophe a produit et laissé à ses contemporains et successeurs une pluralité d'écrits (ou, pour les plus anciens, de formules) qui peuvent différer beaucoup par le genre, dont les relations réciproques ne vont jamais de soi et dont l'unité demande à être démontrée. Il est encore moins simple, nous y reviendrons, de désigner « une philosophie » dans ce qu'on appelle en général « l'empirisme », « le pragmatisme », « la phénoménologie », etc., c'est-à-dire lorsque de nombreux auteurs s'inscrivent, avec à chaque fois des contributions spécifiques et des points de désaccord, dans l'unité d'un certain mouvement intellectuel. Ces difficultés devaient commencer par être enregistrées, non pour jeter un doute sur le bien-fondé de la question posée, mais pour lui fournir sa substance et en montrer la complexité.

La très grande majorité des candidats n'en a rien fait. Elle s'est plutôt saisie, là encore sans aucun questionnement préalable, de cette idée de pluralité des philosophies pour la bloquer dans une alternative artificielle, à savoir la conflictualité (*dire le contraire*), ou l'hétérogénéité (*ne pas parler de la même chose*) - avec une troisième possibilité, il est vrai, plus rare mais rencontrée ici et là : *dire la même chose sous des apparences contraires*, dans un autre langage, etc., donc *sans le savoir*. Pour ce qui concerne cette troisième possibilité, jamais la question n'est posée de savoir où se situe celui qui envisage ainsi l'identité foncière de tous les points de vue, quel est son point de vue propre.

L'alternative mentionnée donnait inmanquablement lieu à un argumentaire-type qui était le suivant : *la conflictualité propre à la philosophie dès lors qu'elle est plurielle l'oppose à la science, qui avance d'un même pas bien assuré*. Cette opposition à la science manifeste une très grande ignorance de l'histoire des sciences, réduite à un accroissement cumulatif de résultats, et même de la structure des sciences, qui apparaît à chaque fois comme monolithique, alors qu'une question comme celle de la pluralité des géométries, ou de la pluralité des physiques, pouvait au moins être posée.

C'est alors que la volonté de sauver la philosophie de son statut infra-scientifique conduisait les candidats, par la convocation de Hegel, à conférer un

statut positif à la contradiction. Mais Hegel se voyait ainsi réduit à l'idée que l'on pourrait exprimer de la façon suivante : *la contradiction fait avancer*. La succession empirique des philosophes apparaît comme « dialectique » sans que jamais soit interrogée l'idée d'une historicité du vrai, c'est-à-dire l'idée que la vérité n'est pas dissociable de ses moments d'apparition. La « dialectique » n'a donc plus que le statut d'un moule formel que l'on applique arbitrairement à une diversité empirique, qui n'en devient pas plus intelligible.

Si la première branche de l'alternative, conformément à ce schéma récurrent, avait pour fonction d'opposer philosophie et science, la seconde a pour fonction rhétorique de rapprocher philosophie et art. La pluralité des philosophies s'expliquerait par leur hétérogénéité, analogue à celle des œuvres d'art, chaque doctrine apparaissant dès lors, « *calme bloc ici-bas chu d'un désastre obscur* », comme un point de vue personnel irréductible. Les mêmes remarques peuvent être faites ici que précédemment sur la science, à savoir l'absence de toute interrogation sur le statut de l'œuvre d'art, sur l'historicité propre à l'art, etc., la pluralité des œuvres d'art ayant pour seule fonction de présenter la forme d'une diversité anarchique. Et c'est alors, avec une régularité monotone, que comparait la figure antithétique de celle de Hegel, à savoir celle de Nietzsche, lui aussi réduit à l'ombre de lui-même : le concept d'interprétation n'est quasiment jamais interrogé et explicité, l'idée de la pluralité des évaluations est ramenée à une différence de « goût », l'idiosyncrasie à un trait de caractère, jusqu'à cette comparaison, lue dans l'introduction d'une copie, entre la pluralité des philosophies et la différence des goûts en matière de chocolat, les uns en étant friands, les autres non.

Pour conclure sur ce point, notons que très souvent, dans la mesure où la philosophie échappe aux deux paradigmes forgés *ad hoc*, à savoir celui de la science comme progrès linéaire et sans histoire, et celui de l'art comme diversité sans principe, nous avons eu le sentiment que c'était la figure même de la philosophie qui était évacuée, dès lors que le destin qui lui était assigné était d'être ou science ou art ou rien.

Au titre de la problématisation, de nombreux candidats ont évoqué l'image kantienne du « champ de bataille » de la métaphysique, ce qui est tout à fait légitime, mais il nous faut déplorer le fait que le plus souvent la référence n'est pas poussée plus loin, que la signification de cette image dans la pensée même de Kant n'est pas explicitée, que la dialectique transcendantale est passée sous silence, que l'idée d'une métaphysique future n'est pas même évoquée, bref une ignorance massive de la doctrine kantienne, alors même que la *Critique de la Raison Pure* figurait au programme. Pour reprendre cette image du champ de bataille, nous définirons ainsi les trois défauts majeurs observés dans la problématisation : le simple survol du dit champ de bataille, le corps à corps, et l'enrôlement des philosophies dans des camps aux noms en « -isme ».

- Le survol : de nombreuses copies ont pris le parti de passer en revue toute l'histoire de la philosophie, depuis l'opposition Héraclite-Parménide jusqu'à Hegel-Nietzsche (on ne va guère plus avant), selon une narration seulement empirique, dont le seul résultat est de corroborer le jugement qu'il y a plusieurs

philosophies, sans que jamais quelque principe à l'œuvre dans cette histoire, ou quelque configuration canonique, ne soient dégagés. Nous assistons à un défilé sans rime ni raison.

- Le corps à corps. C'est la figure inverse de la précédente, qui relevait d'une position de survol. De nombreux candidats ont exposé longuement tel ou tel point de désaccord entre doctrines (par exemple l'opposition de Platon et d'Aristote sur le statut des Idées, celle de Descartes et Spinoza sur la liberté, etc.), mais l'opposition est exposée pour elle-même, comme s'il s'agissait à nouveau de faire droit au constat de la pluralité, sans que cela éclaire le *sens* de cette pluralité. Or, s'il était assurément de bonne méthode d'approfondir des exemples de telles oppositions, il fallait impérativement ici remonter de la divergence des thèses à la différence des questionnements, afin d'examiner si les thèses sont autant de réponses contradictoires à une même question, ou si la pluralité s'enracine plus en amont, au niveau même de la question.

- L' enrôlement dans des camps. Dans de nombreuses copies, les philosophies singulières sont regroupées dans des catégories en « -isme » : matérialisme, spiritualisme, empirisme, etc., de manière à faire apparaître la permanence de camps en philosophie. Si un usage, très mesuré, de ces vocables peut être admis dès lors qu'il s'appuie sur l'analyse concrète de telle ou telle pensée, en revanche, le statut quasi a priori qu'ils revêtent dans nombre de dissertations, comme s'il s'agissait de formes normant par avance toute pensée singulière, ne peut qu'être condamné, tant il relève de la plus plate histoire des idées, comme telle non philosophique, qui n'envisage les choses qu'*abstracte sive superficialiter*. Au moins pouvait-on s'attendre à ce que ceux qui parlent de l'idéalisme ou du matérialisme fassent état de la pluralité des idéalismes et des matérialismes, ce qui leur aurait permis de s'interroger sur la pertinence philosophique de cette nomenclature.

Quant au mode d'argumentation, deux points ici ont retenu notre attention :

1°) La confusion entre la pluralité disciplinaire ou régionale de la philosophie et sa pluralité doxique ou thétique. De nombreux candidats ont consacré une première partie à la multiplicité des domaines de la philosophie : philosophies de la connaissance, de l'art, morale, politique, etc., en lui juxtaposant purement et simplement une seconde portant sur l'opposition des doctrines. Or, d'une part, il convient de rappeler que la division de la philosophie est elle-même un problème philosophique, donc qu'elle ne va pas de soi, et qu'une philosophie authentique ne vient pas épouser des distinctions déjà là, mais produit elle-même leur configuration. D'autre part, la distinction des domaines ne pouvait avoir de sens, eu égard au sujet, qu'à condition d'articuler la différence des doctrines à la primauté reconnue soit à l'ordre théorique, soit à l'ordre pratique, voire esthétique, dans telle ou telle pensée, ce qui n'a jamais été fait. Enfin, on ne traite pas un sujet en faisant le catalogue de ses acceptions possibles, sans même se demander s'il y en a de plus pertinentes que d'autres.

2°) La non-distinction, très fréquente, et du même coup l'absence de corrélation, entre les conditions extrinsèques (historiques, culturelles, politiques) de la pensée philosophique, et de sa pluralité, et ses conditions

intrinsèques. Nombreuses ont été les copies à envisager la philosophie comme un monde clos, sans dehors, donnant lieu à une multiplicité de discours sur le réel nullement soumis eux-mêmes à l'épreuve du réel, cette multiplicité relevant alors soit d'une logique purement endogène, soit des caprices de la pensée ; elles ont été nombreuses également à prétendre, à l'inverse, expliquer la pluralité des philosophies par des faits extérieurs à la philosophie elle-même, lui ôtant ainsi toute autonomie, comme si c'était l'histoire des Etats, des sciences, des techniques, des structures économiques, qui pouvait rendre raison de l'histoire de la philosophie, dépourvue qu'elle serait de toute historicité propre. Mais très rares furent les dissertations qui tentèrent de penser ensemble ces deux déterminations, en se demandant comment, si la philosophie est bien soumise à l'épreuve du monde et de l'histoire, elle demeure irréductible à la facticité des événements qu'elle transcende par sa visée propre.

On assortira ces constats de quelques remarques sur l'exercice de la dissertation.

Rappelons d'abord, concernant l'introduction, que le candidat ne doit pas partir du sujet proposé comme un donné, mais qu'il doit dans un premier temps le justifier, et cela de manière authentique et non purement rhétorique, ce qui signifie en l'occurrence : le produire par lui-même comme découlant d'une interrogation en amont, qui en détermine le sens et en induit la problématique d'ensemble. D'autre part, il est assez vain de détailler à l'avance le plan que l'on va suivre, dès lors que celui-ci ne peut se justifier que dans le mouvement même de la réflexion.

Concernant les développements, rappelons que la nécessité de se formuler à soi-même des objections ne doit pas conduire à la négation quasi mécanique des thèses déjà avancées, comme si l'antithèse relevait d'une sorte d'impératif purement formel, car on verse alors dans l'éristique, qui est la dialectique sans la progressivité. D'autre part, la succession des références philosophiques ne saurait en aucun cas valoir comme structure de la réflexion. Enfin, de nombreuses copies se signalant par la prolifération des formes interro-négatives (« ne peut-on pas penser que...? », « ne faut-il pas considérer que... ? », etc.), il convient de noter que la dissertation requiert un certain courage philosophique, qui ne s'accommode nullement de ce genre de formules propres à la conversation mondaine.

Quant au savoir philosophique, face à certaines ignorances massives des doctrines, des problèmes et des concepts fondamentaux, il faut rappeler avec la plus grande solennité que l'exercice de la pensée philosophique passe nécessairement par la lecture intensive et prolongée des œuvres originales des philosophes, et notamment des livres classiques de la philosophie. Trop de copies donnent le sentiment que le candidat n'a lu au mieux que des recensions indigentes ; par ailleurs, même si aucune référence n'est évidemment proscrite, force est de constater que, dans trop de copies, les références surabondantes à des auteurs contemporains et très lus en France, tels que Foucault ou Deleuze,

ne font que masquer la méconnaissance grave des grandes philosophies historiques.

Ce sujet exigeait, sans doute plus que d'autres, que le candidat eût lui-même fait *l'expérience* de ce qui était en question : à savoir l'expérience de la pluralité des œuvres, jointe à celle de l'unité et de la spécificité irréductible de la pensée philosophique. C'est cette double irréductibilité (la première, qui fait que les philosophes ne disent pas tous la même chose ; la seconde, qui fait qu'aucun domaine du savoir ou de la culture ne peut se substituer à la philosophie, ce pourquoi elle n'est ni un art ni une science positive) qui constituait le problème, et qu'il s'agissait de méditer. Le sujet devait permettre d'élever cette expérience à la conscience de soi afin d'en susciter l'élucidation. Mais trop souvent il nous a fallu déplorer le contresens commis sur la formule, indéfiniment répétée, de Kant, selon laquelle on n'apprend pas la philosophie, mais à philosopher, comme s'il s'agissait par là de récuser tout apprentissage studieux des problèmes, des concepts et des thèses à l'œuvre dans les philosophies singulières. Il y a un *savoir* philosophique qui conditionne toute pratique philosophique, et ce savoir est nécessairement pour toute une part savoir des philosophies historiques, ou alors, comme le remarque Hegel, ce serait « comme si quelqu'un enseignait à menuiser, mais non à faire une table, une chaise, une porte, une armoire, etc. ».

La réflexion sur cette expérience devait conduire à articuler l'unité de la philosophie avec la pluralité des philosophies, sans sacrifier ni l'une ni l'autre, c'est-à-dire, comme le formulait Platon, en évitant les deux impasses symétriques, dont l'une consiste à « faire un trop vite », par quoi tout reviendrait au même, et l'autre à errer dans une multiplicité indéterminée, par quoi tout relève du régime de l'accidentel. Il s'agissait donc de médiatiser l'un et le multiple. « Faire un trop vite » est le cas des copies qui se sont donné d'emblée l'unité des philosophies comme unité supérieure de l'histoire de la philosophie, donc comme unité méta-philosophique, donnant ainsi le sentiment que la vocation d'un philosophe n'est pas tant de penser la vie que de penser ce qu'en ont pensé les autres, la pluralité relevant alors de la propension des discours à proliférer dans leur propre éther, sans aucun rapport à la chose même. Il est bon ici de rappeler que s'il faut lire Platon, ce n'est pas pour savoir ce que Platon pense du monde, mais pour savoir ce qu'il en est du monde : comme le dit saint Augustin, personne ne va à l'école pour apprendre ce que le maître pense. A l'inverse, la multiplicité sans lien des philosophies revenait, pour de nombreuses copies, à se mouvoir dans cet espace sans mémoire qui est celui du badaud (des amateurs de spectacles dont parle Platon et que d'aucuns peuvent prendre pour des philosophes tant ils sont curieux de tout), qui s'arrête ici ou là, fasciné par telle ou telle nouveauté de passage, le regard captif de l'accident.

Les meilleures copies ont été celles qui tentèrent de rendre raison de la pluralité des philosophies à partir du mode de questionnement propre à la philosophie, et qui, de ce fait, leur est commun à toutes. Ainsi échappent-elles à ce relativisme naïf qui, considérant que tout « en soi » n'est jamais qu'un « en soi » « pour moi » ou « pour nous », conclut sans discussion au caractère

subjectif de toute thèse, donc à la contingence foncière des philosophies. L'une des meilleures notamment, ayant pris acte de cette *corrélation*, a voulu montrer que, bien loin d'y succomber, la philosophie en faisait son *thème* propre, et que là sans doute résidait son essence : alors que la science, partant de l'expérience, procède à son objectivation (l'usage d'instruments de mesure et le recours à l'expérimentation manifestant cette objectivation de l'expérience), la philosophie, partant elle aussi de l'expérience, procéderait à sa « subjectivation », pour l'élever à la conscience d'elle-même. Au dispositif expérimental (médiation objective) qui conditionne la mesure correspondrait la réflexion (médiation subjective) dont le thème propre est justement l'idée de la corrélation (co-naturalité de l'âme et des Idées, relation sujet-objet, homme-monde, etc). La pluralité des philosophies pouvait alors se comprendre à partir des deux possibilités universelles de penser cette corrélation : le traitement ontologique, qui intègre la corrélation à l'être, et le traitement critique ou phénoménologique, qui suspend cette intégration. L'essentiel, encore une fois, était de montrer que la philosophie n'est pas vouée au subjectivisme et au relativisme du fait de la corrélation du réel à un « sujet » (quel que soit le statut que l'on assigne à ce sujet), dès lors que cette corrélation n'emporte aucune *thèse*, mais constitue son *thème* propre.

*Rapport rédigé par M. Henri Coquio à partir des remarques fournies par les membres de la commission.*

## Deuxième épreuve

### Composition de philosophie

*se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions  
selon un programme établi pour l'année.*

*Durée : 7 heures ; coefficient 2.*

#### Sujet :

*Peut-on dire d'une image qu'elle parle ?*

Moyenne des notes : candidats présents : 6,68 ; admissibles : 11,39.

Répartition des notes : de 1 à 4 : 179 copies ; de 5 à 7 : 228 copies ; de 8 à 9 : 111 copies ; de 10 à 12 : 73 copies ; de 13 à 14 : 29 copies ; 15 et plus : 11 copies.

La difficulté de cette seconde épreuve écrite est spécifique et connue : appelés à traiter d'une question relative à une notion sur laquelle ils ont accumulé les lectures, les candidats doivent exploiter ces lectures sans pour autant se perdre dans une pure revue de leurs connaissances ni renoncer à un propos original et suivi. Si riche qu'en soit la matière, les copies les plus convaincantes se reconnaissent à une tonalité homogène et singulière, à l'expression limpide d'une pensée qui demeure au plus près d'elle-même, et donc à un discours qui n'obéit qu'au rythme de sa méthode. Dès les premières lignes - souvent si laborieuses et vides par simple répétition des termes du sujet ou par accumulation gratuite de questions impossibles à traiter toutes - le lecteur trouve ici une réflexion soigneuse et inventive qui se donne à elle-même ses propres cadres et dont les premiers actes sont déjà philosophiques. Il se voit ensuite épargné le chapelet des références habituelles, dévidées de manière inévitablement dé cousue. Il ne bute pas sur une emphase inutile, sur des allusions imposantes mais futiles tant qu'elles demeurent des allusions. Il ne se désespère pas d'un jargon faussement supérieur, tel celui de cette copie qui affirme que « tenter de déterminer l'existence d'un statut langagier de l'image relève d'une méthodologie critique transcendantale tendant à indiquer condition et limite de la réflexivité ». Il rencontre, au lieu de cela, une culture en acte et une pensée au travail.

La première condition en est certes que le sujet soit bien entendu, c'est-à-dire saisi dans sa spécificité et dans sa nécessité de question ; et la faute de loin la plus répandue est venue ici, comme en bien d'autres cas, de ce qu'on n'en a

pas pris soin. « *Peut-on dire d'une image qu'elle parle ?* », demandait-on. Parler, c'est adresser la parole ; ce n'est sans doute pas déjà la donner, mais c'est du moins se donner un interlocuteur, se tourner vers lui et attendre de sa part une sorte de réponse. C'est bien en ce sens qu'une image - cette image que je vois et non l'image en général, et bien sûr il convenait de s'interroger sur l'extension du concept d'image, notamment par comparaison avec celui de perception - est susceptible de me « parler » et d'exiger, par son silence même, que ne soit pas esquivée la question qu'elle me pose. C'est ainsi qu'un beau livre sur les portraits du Fayoum, ces portraits funéraires qui, depuis les premiers siècles de notre ère, nous regardent intensément de l'au-delà où la mort les exile, est intitulé *L'Apostrophe muette*. Cette dimension du sujet - qui n'était pas la seule, mais était essentielle - est d'emblée occultée par des candidats qui semblent supposer qu'on demande seulement: peut-on dire d'une image qu'elle *signifie*, ou bien encore qu'elle *informe*, qu'elle communique une *information*, ou pire encore un *message*, ou bien que, narrative, elle raconte une histoire, ou que plus généralement elle *désigne*, qu'elle  *fasse signe vers ?* Ainsi traduit ou plutôt réduit, le sujet était méconnu dès les premières lignes, et le restait tout au long de l'exposé.

Ce malentendu initial a égaré nombre de candidats, et l'écart ne pouvait que croître avec la progression, majoré par l'attraction de certaines références que l'on prend pour des passages obligés, alors qu'elles revêtent pour le correcteur l'allure de poncifs.

L'attracteur le plus néfaste est sans doute le thème de la *ressemblance*, qu'une année de préparation sur « l'image » ne pouvait avoir ignoré : par une série de glissements qui corrompent peu à peu le sens de la question, on passe de la parole au langage, du langage à la signification, de la signification à la représentation, de la représentation à l'imitation, enfin de l'imitation à la ressemblance. On s'est alors transporté en terrain connu - le terrain platonicien tel qu'on pense le connaître. Mais il arrive ici que de trop nombreux candidats substituent à l'entrelacement de la participation l'univocité d'une simple fonction indicielle, certains n'hésitant pas à affirmer que le phénomène se rapporte à l'essence, l'ombre à l'idée, comme le signifiant au signifié, ou pire encore comme le signal d'un code à l'ordre qu'il intime. On arrive alors aux trois lits de *République X*, ou encore à Cratyle encombré de son double, comme si l'image ne pouvait pas aussi bien *ne pas ressembler* (ce dont la carte de géographie fournit un exemple probant). Ou bien l'on s'engage dans une discussion des avatars de la ressemblance selon qu'elle est fidèle ou infidèle, ce qui détermine un développement sur l'icône et l'idole, et les deux formes de l'art mimétique selon *Sophiste* 235 d sq. (l'art de la copie et l'art du simulacre, *tékhne eikastiké* et *tékhne phantastikè*), et conduit à interroger la valeur cognitive de l'image et son éventuelle fausseté. Le sujet est alors perdu de vue, comme il l'a été dans les développements également nombreux sur les tailles-douces de *Dioptrique* IV. L'imperfection de la ressemblance, soulignée dans ce texte par Descartes, n'autorisait nullement à conclure, comme on l'a fait souvent, sur l'arbitraire du signe ; et si les leçons qu'il porte sur la différence entre le trait

perçu par l'œil et l'image aperçue par l'âme sont d'une grande richesse, elles avaient peu de rapport avec le sujet.

On ne saurait donc assez conseiller aux candidats de prendre le temps d'entendre, de penser et de peser la question, et de se prémunir contre la tentation des développements tout prêts.

Un autre biais consistait à poser en principe de l'image qu'elle parle, mais en réduisant alors l'image à n'être que le cliché d'une propagande, soit un slogan illustré. De nombreux candidats ont su soumettre à la critique le bavardage de l'image instrumentalisée par le discours, manipulée pour servir des fins qui lui sont étrangères. On se souvenait alors des *Mythologies* de Roland Barthes. Ces développements étaient l'occasion d'une ironie corrosive et, quand elle était maîtrisée, bienvenue. Ils ne suffisaient pourtant pas à accorder à l'image la dignité de la prise de parole, ils la mythifiaient au contraire aux fins de la domination, système de signes, langue donc mais non parole, phraséologie contraignante qui met fin à toute discussion. La distinction du *punctum*, présence insistante qui résiste au discours élaboré par le *studium*, point de regard qui met en échec et perturbe le fonctionnement trop bien rodé du système des signes, était sans doute susceptible de provoquer davantage la réflexion. Peu de copies s'y référaient, la démythification du cliché l'emportant de beaucoup sur l'analyse de l'effet de présence, seul pourtant apte à conférer à l'image la muette puissance de l'interpellation.

A ce propos, la question de l'interprétation iconologique a été quelquefois abordée, mais toujours de façon trop générale, en évoquant Panofsky et les « problèmes de méthode » qui introduisent *L'œuvre d'art et ses significations*. On aurait souhaité qu'au contraire on s'attarde un peu sur l'analyse d'une œuvre singulière. Ni exemples, ni citations, les lectures doivent donner lieu à de véritables développements. Il n'est pas nécessaire, mais au contraire tout à fait déconseillé, de multiplier les noms d'auteurs et d'invoquer en moins de quatre pages, comme le fait un candidat, la *Lettre du Voyant* de Rimbaud, la lecture que propose Heidegger du schématisme transcendantal, la poétique de Bachelard, la question de l'Être chez Parménide, l'Absolu chez Hegel, l'interdit biblique, les voix du silence avec Malraux, le prologue de *Faust* et le symbolisme du *Don Quichotte*. Sans aller jusque-là, trop de candidats abrègent leurs développements, ayant sans doute déjà à l'esprit celui qui suit dans l'ordre qu'ils ont retenu. Au contraire, les copies les plus convaincantes ne s'appuient guère sur plus de cinq ou - au plus - six références bien choisies, auxquelles elles consacrent une analyse approfondie, attentive, patiente, assurée de sa nécessité.

Il est vrai que les références n'ont pas été et ne pouvaient être innombrables. Elles composent une bibliothèque qui n'excède guère la vingtaine d'ouvrages. Les auteurs les plus souvent cités ne sont pas toujours les mieux appropriés. On a apprécié les copies qui ont su s'appuyer, ici encore autrement que par allusion, sur la tradition académique de *l'ut pictura poesis*, fondée - tout en la renversant à partir d'autres passages du même texte - sur la formule d'Horace (*Art Poétique*, v. 361), et sur le mot de Simonide, rapporté par Plutarque, qui voulait que la poésie soit une peinture parlante, et la peinture une poésie

muette. Il y avait là, au cœur du sujet, un filon qu'on pouvait suivre jusqu'à Lessing et la querelle du *Laocoon*, qui opposa l'*Aufklärer* à l'historien et érudit Winckelmann. Encore fallait-il ici autre chose que l'évocation d'un chapitre de l'histoire des idées : une véritable réflexion sur le double registre de l'image et du discours, avec ce qu'il implique à la fois de corrélation inévitable (ainsi dans la *phantasia* des stoïciens), mais aussi de tensions et d'apories (à commencer par celle qui met aux prises le simultané du visible et le successif du discours).

Dans le même esprit, certaines copies ont su lire avec talent les *Salons* de Diderot, et l'art avec lequel le premier critique moderne a su donner la parole aux figures qui hantent la peinture, particulièrement quand Greuze en est l'auteur, faisant ainsi du tableau la scène d'un mélodrame comme il fait, dans *Le paradoxe sur le comédien*, du théâtre une représentation qui tend inversement vers le tableau.

D'autres candidats se sont tournés vers le Sartre de *L'imaginaire*, rares étant les copies à ne pas insérer dans leur développement au moins une allusion à l'essentielle « pauvreté » de l'image. Il est dommage qu'on n'ait pas davantage montré la paradoxale richesse de cette « pauvreté », qui n'est pas simple déficience, mais qui doit être au contraire rapportée à la visée irréalisante de l'imaginaire, donnant à voir la lacune du sens au cœur du réel. L'intentionnalité de la conscience imageante prend en effet la valeur d'une incantation qui pose son objet comme un « objet fantôme ».

Pour montrer que l'image a le don de faire parler, plutôt que celui de parler elle-même, de nombreux candidats ont invoqué le § 49 de la *Critique de la Faculté de Juger* (parfois confondu avec le § 59), se réclamant avec raison, et le plus souvent avec justesse, de ces « Idées esthétiques » que le génie produit en abondance, « Idées » et non « concepts », en ce sens que leur contenu excède nécessairement tout ce que l'entendement peut en déterminer. Mais le propos s'embarassait souvent dans la question du schématisme, à propos de quoi l'on ne distinguait pas assez entre le schématisme du jugement déterminant, dans lequel l'imagination se met au service de l'opération de l'entendement, et celui du jugement réfléchissant, dans lequel l'imagination est libre : schématisme « sans concept » dont le fonctionnement, seul capable de rendre raison de la représentation esthétique sur laquelle reposait presque toujours l'analyse, restait pourtant difficile à reconstituer.

Les candidats doivent s'en persuader : il n'y a *pas* de « passage obligé ». Il n'est pas déplacé de demander à de futurs agrégés d'avoir acquis une bonne connaissance des trois *Critiques*, aussi bien que des autres textes majeurs de l'histoire de la philosophie ; pour autant, dans le cadre d'une dissertation, ils n'ont pas à s'aventurer sur des terrains textuels ou doctrinaux qu'ils connaissent mal.

La référence kantienne conduisait du moins à penser comment l'image, à défaut de prendre elle-même la parole, la donne pourtant, en « donnant aussi beaucoup à penser ». On ne s'est pas toujours prémuni contre la caricature de ce thème, compromise avec un relativisme de mauvais aloi. Dans cette forme extrême, si l'image suscite la parole, c'est qu'elle est privée par elle-même de parole ; c'est donc nous qui la faisons parler, à la façon du manipulateur qui

prête sa voix à la marionnette. L'image ne dit au fond que ce qu'on veut bien lui faire dire, chacun mettant en avant son point de vue, à la façon de l'invariable canard-lapin des *Investigations philosophiques*, alors bien pauvrement interprété. Cette voie ne conduisait pas loin : elle ôtait au sujet sa signification, en refusant à l'image cette expressivité spécifique qui faisait pourtant tout l'enjeu de la question. Les références qui venaient l'étayer étaient en outre peu satisfaisantes. Ainsi de Freud, presque toujours mal connu. C'est avec raison pourtant que l'attention se portait sur les images du rêve, dont la présence résiste au travail de l'analyse, et qui sont ainsi douées du pouvoir de poser au rêveur de redoutables questions, tels ces loups blancs, dont certains candidats se sont souvenus avec à propos, qui terrorisent « l'homme aux loups » des *Cinq psychanalyses*. On ne saurait toutefois accepter que l'interprétation du rêve se réduise à la simple juxtaposition du discours sur une figure par elle-même insignifiante, telle une tache du test de Rorschach, vers quoi la démonstration se réfugiait alors presque invariablement. Peu de candidats ont ici évoqué le « travail du rêve » en son effectivité propre, le clivage qui sépare le préconscient de l'inconscient, ou la si féconde distinction de la *Métapsychologie* entre la *représentation de mot* et la *représentation de chose*.

D'autres candidats, souvent avec habileté, mais au risque d'oublier leur sujet, renversaient la question et demandaient en quel sens il est possible de dire, de la parole, qu'elle est image. N'est-ce pas par métaphore seulement qu'on peut dire en effet, d'une image, qu'elle parle ? Ce qui a pu donner lieu à des lectures pertinentes de l'essai de Paul Ricoeur, la métaphore se faisant vive par la tension qu'elle établit entre l'être et le sens. On ne pouvait pourtant suivre bien longtemps cette voie, la métaphore n'étant image que par image, pur effet de sémantique composé intégralement de significations, et non phénomène visible, ni figure engendrée par l'imagination.

Aucune de ces tentatives ne parvenait toutefois à déterminer en quel sens précis il est possible de dire d'une image qu'elle parle. Il était bien venu d'écouter en premier lieu ce qui faisait question, et qui ne prenait tout son sens que parce que chacun sait bien, en effet, qu'une image ne parle pas, que s'il lui arrive parfois d'être douée de regard, elle garde pourtant irréductiblement le silence. On ne pouvait s'en tenir là, mais ce n'était pas un mauvais début. Restait à assumer le paradoxe, et, quelle que soit la réponse retenue à titre ultime (« oui, en un certain sens, une image parle » ; « non, en toute rigueur, une image ne parle pas »), le principal était ici d'entrer, avec des exemples choisis, dans l'expérience de l'image, avec la pluralité constitutive de ses registres (depuis la reconnaissance culturellement informée jusqu'à l'effet spécifique de la forme, du déploiement spatial, etc., et non sans plusieurs types d'affects se rapportant les uns aux autres).

A cet égard, il convient d'ajouter ceci : l'épreuve a dans l'ensemble été sérieusement préparée. Les copies laissaient deviner la richesse de ce travail, et ont été nombreuses à porter les traces d'excellents cours. Mais si les enseignements dont les candidats ont bénéficié les ont très généralement aidés à se constituer, sur le thème mis au programme, un bagage appréciable, il va de soi qu'on ne pouvait en la matière se satisfaire de leur pure et simple

restitution. Rien de convaincant, ici comme ailleurs, ne peut être obtenu sans que l'effort d'information se double d'une interrogation personnelle et suivie. C'est pourquoi, en plus des leçons et des lectures sans lesquelles ils resteraient démunis, les candidats seraient bien inspirés de rédiger et d'approfondir, au cours de leur année de préparation, les réflexions qui leur viennent à l'esprit, en se rendant ainsi eux-mêmes « comme maîtres et possesseurs » du thème qui leur est proposé, et dont ils doivent, à tout le moins, maîtriser la *topique*. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'ils doivent, le jour de l'épreuve, donner libre cours à leurs pensées favorites, au risque d'ignorer la spécificité du sujet proposé.

Nous avons ouvert l'éventail des notes le plus largement qu'il nous a été possible de le faire. Cette notation n'a pas de valeur absolue, mais relative seulement : en toute rigueur nous n'avons pas noté les copies, et n'avons fait que les ordonner.

Peut-être n'est-il pas inutile, pour fixer dans l'esprit des candidats l'idée de ce qu'on attend d'eux, d'évoquer rapidement la dissertation à laquelle nous avons accordé le premier rang.

En ouvrant sur la mélancolie de Ménélas qu'Hélène a quitté, et que ne peuvent consoler les statues muettes, au regard vide, de la plus belle des femmes, qui hantent le palais (*Agamemnon*, v. 414-419), le candidat pose d'emblée le conflit qui oppose, au mutisme de l'image, notre désir de la voir naître à la parole, nous mettant ainsi en garde contre l'empressement qui nous fait trop vite entendre, dans l'image, une voix qui réponde à la nôtre. Le plan est annoncé, comme il convient, sans lourdeur, et respecté.

Dans une première partie, on s'attache à montrer comment il faut, avec Platon, maintenir l'image dans le silence où son statut de simulacre la cantonne, refoulant ainsi la tentation, qui provoque l'imagination, de faire parler les morts ou de prêter la voix aux doubles. Pourtant, la parole elle-même ne saurait se passer d'images : *l'Essai sur l'origine des langues* permet de soutenir avec Rousseau que le premier langage, expression de la passion plutôt que communication de la pensée, chant plutôt que discours, dût être figuré avant d'être littéral. L'image, dans la parole, se trouve ainsi réhabilitée, et suscite la connaissance, métaphore poétique chez Aristote, allégorie philosophique chez Platon.

Mais ce renversement introduit un trouble, en substituant à l'image muette qui laisse Ménélas inconsolable, la métaphore loquace qui seconde la pensée. Ce double registre, de l'image et du discours, du visible et de l'audible, est réconcilié par la tradition académique qui s'inspire de *l'ut pictura poesis*, qui prétend lire le tableau, par exemple *La Chute de la manne* du Poussin, très précisément comme on le fait d'un texte, de gauche à droite, selon le développement de ses significations. Pourtant, l'essai de Lessing, qui donne lieu à un riche développement, remet en question cette trop facile unité, en rappelant l'incommensurabilité de l'image et du langage, des arts de la vue et des arts du discours.

Comment peut-on alors attribuer à l'image une parole dont elle est essentiellement privée ? Après avoir rappelé, avec Pascal, comment « un

portrait porte absence et présence, plaisir et déplaisir », il est possible de montrer par quel stratagème l'image, et plus encore l'*imago* qui fut en premier lieu masque funéraire, effigie qui prolonge imaginativement la vie du défunt, suscitent l'illusion d'un retour du refoulé et font, du trépassé, un revenant. Ainsi l'image peut-elle rendre fantastiquement la parole à celui qui s'est à jamais enseveli dans le plus essentiel des silences, celui de la mort. Alors s'instaure un dialogue, irréel sans doute mais non pourtant dépourvu de vérité, entre les morts et les vivants, ce que le candidat montre fort bien en rappelant quelques coutumes de « l'anthropologie des images » (Belting), ou en rappelant, avec Blanchot, combien le cadavre, pure image du néant, diffère du masque mortuaire, « image » du mort, qui confère un semblant de vie, de souffle et de parole, aux voix chères qui se sont tues.

En évoquant ce parcours, nous n'entendons nullement le donner pour seul exemplaire. L'auteur de la copie se signalait par une connaissance passionnée de la culture antique (non seulement philosophie, mais art et poésie) qu'on ne saurait attendre de tout candidat, même si ce genre de connaissance de tel domaine de faits ou d'œuvres, autorisant une immersion maîtrisée dans ce domaine, fait toujours beaucoup pour l'intérêt d'une copie. En l'occurrence, d'autres chemins dans le sujet étaient tout aussi praticables. Mais par la continuité de la pensée, par l'attention qu'elle portait à son propre cheminement, par la véritable lecture, et non la simple citation, des auteurs appelés à témoigner, ce développement prenait l'accent d'une authentique méditation. C'est alors que le lecteur est au plus haut point satisfait : lorsque, sans jargon ni effets inutiles, sans pièce rapportée qui vienne embrouiller le fil du discours, il se trouve invité à une démonstration dont la continuité n'est jamais rompue, qui dénombre patiemment l'ordre de ses raisons, et qui sait apporter à la nécessaire complication des choses une forme de simplicité.

*Rapport rédigé par M. Jacques Darriulat à partir des remarques formulées par les membres de la commission.*

## Troisième épreuve

### Épreuve d'histoire de la philosophie

*Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente.*

*Durée : 6 heures. Coefficient : 2.*

S'il s'agit de savoir qui fut premier roi des Français, en quel lieu les géographes placent le premier méridien, quels mots sont usités dans une langue morte, et toutes les choses de cette nature, quels autres moyens que les livres pourraient nous y conduire ? Et qui pourra rien ajouter de nouveau à ce qu'ils nous en apprennent, puisqu'on ne veut savoir que ce qu'ils contiennent ?

C'est l'autorité seule qui nous en peut éclaircir. Mais où cette autorité a la principale force, c'est dans la théologie, parce qu'elle y est inséparable de la vérité, et que nous ne la connaissons que par elle : de sorte que pour donner la certitude entière des matières les plus incompréhensibles à la raison, il suffit de les faire voir dans les livres sacrés, comme, pour montrer l'incertitude des choses les plus vraisemblables, il faut seulement faire voir qu'elles n'y sont pas comprises; parce que ses principes sont au-dessus de la nature et de la raison, et que, l'esprit de l'homme étant trop faible pour y arriver par ses propres efforts, il ne peut parvenir à ces hautes intelligences s'il n'y est porté par une force toute-puissante et surnaturelle.

Il n'en est pas de même des sujets qui tombent sous les sens ou sous le raisonnement : l'autorité y est inutile ; la raison seule a lieu d'en connaître. Elles ont leurs droits séparés : l'une avait tantôt tout l'avantage ; ici l'autre règne à son tour. Mais comme les sujets de cette sorte sont proportionnés à la portée de l'esprit, il trouve une liberté tout entière de s'y étendre : sa fécondité inépuisable produit continuellement, et ses inventions peuvent être tout ensemble sans fin et sans interruption...

C'est ainsi que la géométrie, l'arithmétique, la musique, la physique, la médecine, l'architecture, et toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement, doivent être augmentées pour devenir parfaites. Les anciens les ont trouvées seulement ébauchées par ceux qui les ont précédés ; et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues. Comme leur perfection dépend du temps et de la peine, il est évident qu'encore que notre peine et notre temps nous eussent moins acquis que leurs travaux, séparés des nôtres, tous deux néanmoins joints ensemble doivent avoir plus d'effet que chacun en particulier.

L'éclaircissement de cette différence nous doit faire plaindre l'aveuglement de ceux qui rapportent la seule autorité pour preuve dans les matières physiques, au lieu du raisonnement ou des expériences, et nous donner de l'horreur pour la malice des autres, qui emploient le raisonnement seul dans la théologie, au lieu de l'autorité de l'Écriture et des Pères.

Pascal, *Préface sur le Traité du Vide*

Sans constituer la plus célèbre page de la *Préface sur le Traité du Vide*, le texte de Pascal donné cette année à l'épreuve d'histoire de la philosophie présentait un caractère absolument classique. En tant que tel, il devait être déjà connu de tous les candidats ayant sérieusement préparé l'épreuve. Il contenait pourtant de nombreuses difficultés qui requéraient la définition et l'analyse la plus précise, à l'aide de connaissances elles-mêmes précises sur l'état des sciences et de la culture au milieu du XVIIe siècle comme sur le développement des travaux et de la pensée de Pascal. De fait, la moyenne a été, pour les candidats présents, de 6,03 (la plus basse de l'écrit) ; pour les admissibles, de 9,82. Les notes se sont réparties schématiquement comme suit:

de 0 à 4 : 207 copies ;  
de 5 à 7 : 239 copies ;  
de 8 à 9 : 92 copies ;  
de 10 à 12 : 66 copies ;  
de 13 à 14 : 10 copies ;  
15 et plus : 3 copies.

Venons-en directement à ce qui constituait sans doute - au titre de sa composition d'ensemble ou de la distribution précise de son propos, chose que les candidats doivent par-dessus tout s'attacher à saisir, et qui n'est jamais livrée par une simple division en « parties » et « sous-parties » - le point-clé de sa compréhension.

La structure du texte semblait relever d'une dichotomie stricte entre les deux moyens de connaissance, l'autorité et la raison, correspondant aux deux genres de « sujets » ou « matières » auxquels s'applique l'esprit humain. Vue de plus près, cette structure supposait néanmoins beaucoup plus qu'une pure et simple scission entre deux champs hétérogènes du savoir. Bien sûr, il importait au premier chef de concevoir ces deux domaines de la connaissance comme deux juridictions séparées. Mais on ne pouvait s'en tenir à la symétrie (constituant en même temps une relation d'exclusion) entre les droits de « *l'autorité seule* » dans le premier ensemble de disciplines, et les droits de « *la raison seule* » dans le second. En examinant la multiplicité des savoirs dénombrés à chacun des deux titres, il convenait de viser ce que les disciplines mentionnées avaient entre elles de commun, mais aussi de montrer que les deux sciences ici singularisées, la théologie et la physique, ne l'étaient pas symétriquement. La singularisation de la physique n'intervient en effet que dans l'étape finale de l'argumentation, quand il s'agit de dénoncer l'interversion des principes de l'autorité et de la raison dans les démonstrations propres aux deux champs de la connaissance humaine. Celle de la théologie, en revanche, s'impose d'emblée pour que l'autorité, dans son ordre d'exercice propre (celui des sciences que la *Préface*

nomme « purement historiques »), puisse se voir attribuer de manière absolue le statut d'unique principe de la connaissance.

Il était bon d'interroger ces ruptures formelles dans une architecture visant à première vue l'équilibre des parties. Au lieu donc de s'engager, pour chacune des sciences nommément dénombrées par Pascal, dans de laborieuses justifications de sa place dans telle liste précisément, il convenait de marquer l'irréductibilité de la théologie au seul caractère générique des sciences *historiques*, et ce qui s'ensuit pour le concept même d'autorité, qui n'acquiert tout son relief qu'avec cette différence. D'autre part, il convenait de souligner que cet excès de la théologie au sein de sa classe d'appartenance renforce, jusqu'à en faire sans doute une interdiction, l'impossibilité, commune à toutes les connaissances accessibles seulement par la médiation de témoignages, d'aller au-delà des contenus attestés dans les écrits assurant leur transmission (« qui pourra rien ajouter de nouveau... »).

De même, il convenait de montrer que la singularisation finale de la physique ne constituait pour sa part que la stricte subordination de cette science particulière au mode générique de fonctionnement de l'esprit dans les sciences rationnelles : la physique n'est ici distinguée que par ce qu'elle a de strictement commun avec toutes les autres sciences « soumises à l'expérience et au raisonnement ». L'accroissement indéfini de la connaissance rationnelle, auquel s'appliquent successivement les modalités du possible (« *peuvent être tout ensemble sans fin et sans interruption* »), et du nécessaire (« *doivent être augmentées pour devenir parfaites* »), fournissait par ailleurs – en complément du précepte de limitation du mode de savoir historique à des contenus immuables et indépassables – le second principe d'après lequel on pouvait mesurer le désordre introduit dans les deux régimes généraux de la connaissance humaine avec l'utilisation du principe d'autorité en physique et inversement l'usage de preuves rationnelles en théologie.

Il restait alors à tirer les leçons de la dissymétrie introduite entre les deux genres du savoir humain par l'absolutisation du principe d'autorité dans la théologie. Pourquoi ne suffisait-il pas à Pascal d'opposer à l'impossibilité (déjà susceptible d'interrogation) *d'accroître la connaissance historique d'un fait* la possibilité d'une *extension ininterrompue du savoir rationnel* ? Il lui importait apparemment plutôt, en détournant l'argumentation vers la seule théologie, de marquer les raisons faisant de celle-ci, par excellence, un savoir transmis sans possibilité de modification ni d'addition. Les copies les plus réussies ont su accorder une place privilégiée à ce déséquilibre produit dès la première partie de l'argumentation, et confirmé à sa toute fin en faveur de la théologie. Elles en ont tiré une interrogation sur le véritable centre de gravité de cet extrait par rapport à celui de l'ensemble de la *Préface sur le Traité du Vide*. Si, à l'égard de ce que Pascal appellera un peu plus loin dans la *Préface* « l'ordre des sciences », c'est une plus grande perversion d'user de démonstrations rationnelles pour des vérités qui ne peuvent être connues que par l'autorité des livres sacrés que d'user du principe d'autorité pour des vérités qui ne sont connaissables que rationnellement, quelle conclusion peut-on en tirer quant à la relation qu'il s'agit réellement pour Pascal d'établir entre les connaissances humaines ? La

classification des connaissances humaines n'aurait-elle pas pour dessein essentiel de faire émerger une hiérarchie où la théologie se détache comme une connaissance *autre que toutes les autres* ? En désignant comme l'hétérogénéité par excellence celle, non des sciences historiques en général, mais de la théologie et des sciences rationnelles, ne s'agissait-il pas de marquer, dès ce texte de la *Préface sur le Traité du Vide*, que la faculté de progresser à l'infini dans l'exercice de la raison ne constitue pas pour autant une puissance hégémonique de l'esprit - le sujet de la connaissance n'ayant pas à se dédoubler seulement en relation à deux genres de « matières », mais à faire l'épreuve d'un autre dédoublement, entre la faiblesse de l'esprit, impuissant à s'élever par lui-même aux vérités divines, et son étendue infinie s'agissant des vérités « à [s]a portée » ?

À cet égard, les démonstrations théologiques où le principe rationnel se substitue au principe d'autorité se rendent coupables de beaucoup plus que d'une méconnaissance de l'ordre véritable des « matières » : en faisant accomplir par l'esprit humain ce qui ne saurait être accompli que par l'autorité divine, elles participent d'une opposition de l'homme à la volonté de Dieu, c'est-à-dire de ce qui fait l'essence même du péché (la « *malice* » du dernier alinéa, qui pouvait être illustrée, comme l'a suggéré la grande édition Brunschvicg, par le personnage de Saint-Ange). Pour donner toute sa dimension au dernier alinéa du texte, il ne fallait donc pas le lire comme une conclusion produite selon un schéma purement linéaire, et relative au seul partage des connaissances. Ce dernier alinéa, remarquable par l'effet de surplomb qu'il procurait sur tout l'extrait, révélait que la défense de la bonne manière de prouver en physique ne pouvait être désolidarisée de celle de la bonne manière de prouver en théologie. Pascal ne se contentait pas de dénoncer l'usurpation réciproque des droits respectifs de l'autorité et de la raison : en portant des jugements différents (axiologiquement inégaux) sur les deux genres d'utilisation erronée de ces principes, il interdisait d'y voir simplement deux abus symétriques. Rarement commenté, ce point marquait pourtant l'aboutissement du décentrement de l'argumentation vers la théologie.

Autant dire que, pour réussir cette épreuve, il fallait résister à la tentation de plaquer sur l'extrait, comme les candidats l'ont fait en trop grand nombre, des considérations très générales ou des développements tout faits sur « la pensée de Pascal » ; comme aussi d'accumuler (parfois jusqu'à essoufflement) les informations décousues sur « Pascal, l'homme et l'œuvre », pour ne pas parler des jugements à l'emporte-pièce sur l'auteur et des affirmations aussi schématiques que solennelles sur sa double identité de « savant et croyant ». Si, au contraire, on s'attachait à méditer les arguments pascaliens et leur déplacement dans la composition du texte, celle-ci faisait alors tout naturellement l'objet d'un commentaire ordonné, qui n'était pas condamné à se borner à une étude interne (risquant de tourner à la simple paraphrase), mais disposait d'une série de points d'appui pour sa mise en perspective avec d'autres écrits de Pascal. Les candidats qui n'ont pas réussi à se déprendre d'une vision trop superficielle, s'arrêtant à la dichotomie générale du texte, sans

apercevoir l'argumentation souterraine qui transgressait ce cadre formel, n'ont pas su proposer cette réflexion élargie.

Quant au détail du commentaire, le défaut le plus fréquemment relevé dans la grande majorité des copies a été le manque d'analyse du rapport entre la nature des *objets* de connaissance humaine et la distinction des *genres* de cette connaissance. Trop peu de copies ont relevé la manière - à première vue très peu cartésienne - dont se trouve ici caractérisée la place du sujet connaissant. Déterminée à partir de la nature des choses à connaître, cette place n'est pas unique et ne reste pas identique : elle varie en fonction d'une typologie des « matières ». Le premier travail était donc de cerner les objets relativement auxquels l'autorité doit se voir attribuer la fonction principale dans la connaissance. Les exemples énumérés dans le premier alinéa sont tous des exemples de choses déjà arrivées (*tel homme a été le premier roi des Français*), décidées (*tel lieu est celui où les géographes placent le premier méridien*), ou instituées (*tels mots sont en usage dans cette langue morte*), qui ne sont maintenant accessibles à notre connaissance que parce qu'elles ont fait l'objet, dès leur premier ou unique événement, de témoignages attestant leur effectivité. Comment des témoignages originaux peuvent-ils nous donner aujourd'hui la connaissance de ce qui s'est produit ou a été fait une fois pour toutes, sans retour possible ? Par la médiation des différents livres qui ont assuré leur transmission ininterrompue. Pour « toutes les choses de cette nature », la connaissance suppose une confiance, une foi en des auteurs. Les livres d'histoire, de géographie ou de grammaire constituent comme une mémoire objective ou publique qui devient partie intégrante des mémoires individuelles. La lecture repose sur une présomption d'authenticité - tirée de l'impossibilité morale que plusieurs témoignages écrits d'un seul et même événement concourent à une transmission du faux. Dans la dernière question du premier alinéa (« *Et qui pourra rien ajouter de nouveau... que ce qu'ils contiennent ?* »), il n'y avait aucune tautologie - comme l'ont cru un nombre impressionnant de candidats - mais au contraire une nouvelle affirmation, d'après laquelle, à un objet inscrit pour toujours dans la temporalité close de son événement passé, ne peut correspondre qu'une connaissance elle-même incapable d'une temporalité ouverte, autrement dit d'un progrès. Les sciences « historiques » qui se rapportent à tel ou tel fait déterminé sont des sciences qui n'ont pas elles-mêmes d'histoire ou de progression, mais seulement la constance d'un témoignage indéfiniment répété.

Ceci étant clarifié, on disposait du moyen d'apprécier, d'une part le statut exceptionnel de la théologie (qu'il ne fallait nullement, on l'a vu, prendre pour le modèle ou le paradigme des autres sciences historiques), d'autre part la différence du rapport du sujet connaissant aux objets de la raison. Il fallait d'abord mesurer l'excès de l'objet de la théologie sur les objets des autres sciences historiques, pour détenir le véritable fondement de la définition par Pascal d'un autre rapport à l'histoire, dans le cas des sciences rationnelles. A la disproportion entre l'esprit humain et les vérités divines, bien plus qu'à la disproportion entre notre connaissance immédiate et des faits singuliers déjà

advenus s'oppose en effet la proportion à l'esprit humain des « sujets qui tombent sous les sens ou sous le raisonnement », conditionnant la progression et perfectibilité à l'infini des sciences rationnelles. Malheureusement, l'étude de ce passage-charnière a été souvent malmenée, de nombreux candidats, insuffisamment attentifs à la continuité sémantique du passage, ayant été désorientés par l'usage des pronoms personnels de la troisième personne dans la phrase : « *elle y est inséparable de la vérité, et... nous ne la connaissons que par elle* ». Pour analyser la prépondérance de l'autorité théologique (qui « a la principale force ») en tant qu'elle est « inséparable de la vérité », il ne fallait pas perdre de vue l'intégration des faits divins parmi les choses auxquelles notre esprit n'a accès que par la médiation de livres. Mais il fallait discerner l'autorité spécifique et prépondérante des livres qui témoignent des choses voulues et établies par Dieu.

L'autorité tout humaine d'un livre d'histoire, de géographie ou de grammaire, n'est jamais que seconde par rapport à la vérité factuelle dont ce livre donne le témoignage recherché par l'esprit. C'est une autorité pour nous et présomptive, une autorité qui suppose, pour être crue sur un point de fait, notre croyance préalable à sa véridicité. Mais en théologie, l'autorité n'est pas l'attribut des livres des théologiens ou docteurs en théologie (ce qui renvoie par avance à un néant d'autorité les « nouveaux auteurs » dont la *Cinquième Provinciale* donnera comiquement la liste), elle est de manière absolue l'autorité des « livres sacrés », la seule extension possible étant aux écrits de la patristique grecque et latine (les « Pères » du dernier alinéa du texte). L'autorité est alors une autorité en soi, c'est l'autorité de celui dont la parole est absolument première : Dieu est à la fois l'auteur des événements originaires, uniques et singuliers, dont les livres de l'Écriture sont les témoignages, et l'auteur de ces livres - toute l'Écriture est divine, ou d'inspiration divine. L'autorité des textes divins étant nécessairement pour l'esprit humain l'unique principe de la connaissance des vérités divines, l'hétéronomie de cette connaissance donne en même temps la garantie de son absolue infaillibilité, car la parole de Dieu ne peut être trompeuse.

La conséquence de cette absolutisation de l'autorité en théologie (« de sorte que... ») est le discernement du certain et de l'incertain par la seule règle de la présence/absence dans l'Écriture. Cette règle, et l'explication de son caractère incontournable (« parce que ses principes... »), ont embarrassé de nombreux candidats qui ont prêté aux « choses les plus vraisemblables », dont l'absence dans l'Écriture signe pour Pascal la radicale incertitude, les définitions les plus fantaisistes : certains y ont vu le contenu des livres humains, et ont jugé que Pascal tentait de détrôner l'autorité humaine par l'autorité divine ; d'autres y ont vu une subdivision des « choses les plus incompréhensibles à la raison », ou cru y reconnaître les « sujets qui tombent sous les sens ou sous le raisonnement ». La comparaison entre la manière de conclure à la certitude de ce qui est rationnellement incompréhensible (« faire voir » sa présence dans l'Écriture) et la manière de conclure à l'incertitude de ce qui paraît rationnellement vrai (en « faire voir » l'absence) était le plus souvent ramenée, on ne sait pourquoi, au statut d'un raisonnement par l'absurde. Ces méandres

auraient pu être évités si les candidats avaient perçu la manière bien déterminée dont se définit ici la vérisimilitude (aux yeux d'une raison qui croit pouvoir s'étendre aux choses divines et juger de leur possibilité), et s'ils s'étaient interrogés, comme le texte les y incitait, sur ce qui faisait la spécificité des objets de la théologie par rapport à ceux des autres sciences historiques. Les faits divins ne sont pas des faits simplement mémorables, dont l'esprit serait suffisamment instruit en se contentant de les retenir. Les propositions qui les énoncent dans l'Écriture ne requièrent pas seulement d'être conservées dans la mémoire : l'esprit humain est ici nécessairement à la recherche d'une connaissance qui puisse lui donner « l'intelligence » de ce qui lui est connu. Ce n'est pas tant à une connaissance directe que supplée l'autorité des textes divins, qu'à une compréhension que l'esprit humain ne peut atteindre immédiatement et par lui-même.

Mais la preuve par l'Écriture de la « certitude entière » de ce qui est indémontrable par la raison, ou de l'« incertitude » de ce que la raison juge pouvoir démontrer, n'est pas aussi aisée qu'il y paraît d'abord (« il suffit... », « il faut seulement... »). Car il n'y a de visibilité du vrai et du faux dans l'Écriture que pour l'esprit « porté par une force toute-puissante et surnaturelle », et non pas pour l'esprit usant de ses facultés naturelles. Bien avant de développer dans les *Pensées* la question du double sens de l'Écriture, qui n'est tel que pour une lecture déjà déterminée par la charité, Pascal souligne ici que l'autorité des textes divins ne s'impose comme telle à l'esprit que si celui-ci est secouru par l'intervention extérieure de la grâce divine. C'est dire que les textes sacrés *n'attestent les vérités divines qu'aux yeux d'un esprit déjà converti à Dieu* - cette conversion ne pouvant être l'effet que d'une action divine instantanée, et non d'une progression de l'esprit humain usant de ses propres facultés. La disproportion des vérités divines à l'esprit humain est telle qu'elle n'implique pas seulement que des témoignages soient nécessaires à l'esprit, mais que celui-ci ne puisse en reconnaître l'autorité qu'avec le secours de Dieu lui-même. Quelques copies parmi les meilleures ont très judicieusement évoqué ici la *Lettre à Mme Périer du 5 novembre 1648*, où Pascal souligne la différence entre la conservation d'une connaissance par un pur « effet de mémoire », et la conservation des « choses connues par le mouvement intérieur de Dieu », laquelle exige l'action ininterrompue de la grâce.

Le problème, qui sera central dans les *Écrits sur la grâce*, de la continuation, d'instant en instant, du secours divin, n'est pas étranger à la distinction que Pascal établit, dans cet extrait de la *Préface*, entre la connaissance des vérités divines et la connaissance de simples vérités factuelles. Le corrélat nécessaire de la « certitude entière » des vérités divines se trouve dans l'exigence de renouvellement indéfini d'une première compréhension donnée par Dieu à l'esprit. Plutôt donc que de s'en tenir à la théologie comme science historique et non rationnelle, qui doit faire seulement œuvre de mémoire en maintenant la tradition des vérités révélées (ce qui sera remis au premier plan dans le dernier alinéa du texte), Pascal déporte ici son argumentation vers ce qui, dans le rapport de disproportion des vérités divines à la nature même de l'esprit, rend

impérative cette limitation de la théologie à la transmission d'une doctrine arrêtée.

Il importait de clarifier ces points, pour situer la contribution de cet extrait à la réflexion de Pascal, constamment réélaborée dans ses écrits ultérieurs, sur le statut de l'esprit relativement à la connaissance des vérités divines : ici, on ne distingue pas de l'esprit, comme puissance intellectuelle de l'âme, une autre puissance, le cœur ou la volonté, qui en tant que puissance élective de ce que l'âme aime, sera désignée dans *l'Art de Persuader* comme la voie par laquelle Dieu fait entrer les vérités divines dans l'esprit. Quant à la différence du cœur et de la raison comme modes de connaissance de la vérité dans le fragment Lafuma 110 des *Pensées*, il était téméraire de la rabattre sur ce passage de la *Préface*, et de faire de celui-ci sa première ébauche, car le « sentiment de cœur » dans L. 110 n'est pas seulement ce par quoi Dieu donne la foi, mais aussi et d'abord ce par quoi le discours rationnel est assuré d'avoir un fondement. Le « sentiment naturel » (L. 131) des principes de la démonstration rationnelle, ou la lumière naturelle de *l'Esprit géométrique*, sont-ils identifiables aux « hautes intelligences » (expression souvent mal entendue) de la *Préface*, qui ne sont pas seulement au-dessus de la raison, mais requièrent une aide surnaturelle ? Trop de copies ont estimé que la question ne se posait même pas, et ont cédé (ce reproche s'adresse aussi à celles, en nombre non négligeable, qui ont vu de manière tout à fait injustifiée dans cet extrait une esquisse du fragment L. 308, dit « des trois ordres ») à la tendance toujours fâcheuse à une stricte uniformisation de la doctrine pascalienne. Il importait au contraire de saisir la façon dont le débat sur l'autorité infléchit la réflexion sur la disproportion des vérités divines à l'esprit humain.

Les correcteurs n'ont malheureusement rencontré que très rarement, et très brièvement, une évocation de la *Dix-Huitième Provinciale*, alors que ce texte permettait de reconsidérer la disjonction opérée dans l'extrait de la *Préface* entre l'autorité d'une part, les sens ou le raisonnement d'autre part. En effet, cette *Lettre* fonde sur une tripartition des principes de la connaissance du vrai (les sens, la raison, la foi), selon que celle-ci est relative à des « faits », des « choses naturelles et intelligibles », ou des « choses surnaturelles et révélées », la nécessité d'interpréter certains passages de l'Écriture, de façon à y faire s'accorder l'infailibilité de la parole divine et la certitude sensible et rationnelle, car ce serait avoir une conception erronée de l'autorité du texte qui est le seul critère de notre jugement sur les choses surnaturelles, que de la confondre avec une autorité de son sens seulement « apparent ».

En ce qui concerne spécifiquement, dans la deuxième partie du texte (troisième et quatrième alinéas), les objets de la raison, il fallait reconstruire, en quelque sorte *a contrario* – tant par contraste avec les objets des sciences historiques que par contraste avec la manière de procéder de l'esprit dans les sciences rationnelles – la nature générique de ces objets. Si « l'autorité est inutile » s'agissant des « sujets qui tombent sous les sens ou sous le raisonnement », c'est qu'ils n'ont ni l'unicité, ni la singularité, de faits qui sont survenus une fois et ne se répètent pas ; leur identité trans-temporelle est en

autre supposée par la progression à l'infini des connaissances qui leur sont relatives. À ces objets toujours présents, constamment reproduits, ou revenant toujours les mêmes, dans la nature, l'esprit peut indéfiniment appliquer ses facultés naturelles, de façon à « étendre » son savoir soit à un nombre toujours plus grand de phénomènes, soit à de nouvelles circonstances, auparavant inaperçues, d'un même phénomène. Le rapport de proportion entre les choses naturelles et « la portée de l'esprit » ne saurait supplanter la disproportion fondant le droit exclusif de l'autorité, sans obliger à reconnaître comme un droit absolu de la raison la « liberté tout entière » qu'a l'esprit de toujours ajouter de nouvelles connaissances aux connaissances qu'il a déjà atteintes sur les phénomènes naturels.

Or, c'est cette temporalité ouverte de la connaissance rationnelle des choses naturelles qui a souffert d'une analyse insuffisante dans la plupart des copies. Il est dommage, notamment, que les candidats n'aient pas accordé plus d'intérêt à la théorie très originale de l'expérience qui participe chez Pascal de l'affirmation d'une nécessité du progrès de la raison. La subsomption des sens sous le nom général de « raison », et leur assimilation à « l'expérience » ou aux « expériences », n'ont guère retenu l'attention dans les commentaires. Cette lacune s'associait en général à une étrange répugnance à prendre l'extrait proposé pour ce qu'il était, c'est-à-dire un moment déterminé dans l'argumentation de la *Préface sur le Traité du Vide*. Cela impliquait qu'il appartenait, comme l'ensemble de cette *Préface*, à un contexte théorique bien déterminé, celui de l'épistémologie physique définie par Pascal après la publication en 1647 de ses *Expériences nouvelles touchant le vide*, notamment dans les lettres au P. Noël et à Le Pailleur. Il était important de se référer à cette série d'écrits, et pas seulement dans l'introduction. Mais le zèle mis à lire l'extrait proposé comme un fragment par anticipation des *Pensées*, ou la finalisation naïve de toute l'œuvre de Pascal par son projet d'apologie de la religion chrétienne, ont fait négliger les développements pouvant éclairer la productivité infinie de l'esprit dans le domaine de la raison.

Il était pourtant essentiel, dans le commentaire de la seconde partie du texte, de se référer aux exposés méthodologiques élaborés par Pascal dans le cadre des polémiques physiques sur le vide. Cela ne perturbait nullement l'ordre de l'argumentation, puisque la physique était précisément désignée comme l'une des sciences représentatives de la nécessaire inscription de la connaissance humaine dans un processus d'« augmentation » et de perfectionnement continu. La dimension de manifeste épistémologique de l'écrit auquel appartenait l'extrait à étudier ne devait pas être négligée : il ne fallait pas oublier qu'il s'agissait pour Pascal de s'opposer à l'invalidation de ses expériences sur le vide par un argument d'autorité textuelle, en assignant le véritable lieu de l'autorité, qui ne peut être principe de connaissance que relativement à des objets différents des phénomènes naturels.

Or, le jury a été déconcerté en constatant que peu de copies paraissaient informées, non seulement du contenu de la *Préface sur le Traité du Vide* - cette méconnaissance était rendue flagrante par l'incapacité à situer l'extrait au début de la *Préface*, ou par l'attribution à cet écrit de l'image du nain hissé sur les

épaules du géant -, mais des étapes de l'élaboration par Pascal de la doctrine physique dont le *Traité du Vide* devait donner l'exposé. La première imprécision n'était pas excusable, car on était en droit, répétons-le, d'attendre de candidats à l'agrégation ayant Pascal au programme, une connaissance de première main d'un texte aussi capital que la *Préface sur le Traité du Vide*, et une mémoire précise de l'ordre argumentatif qui y est observé. La seconde négligence n'était pas davantage pardonnable, car elle interdisait à ceux mêmes qui avaient une connaissance correcte du contenu de la *Préface*, d'en mesurer à la fois tout le soubassement et toutes les implications.

Les candidats s'abritaient ordinairement derrière l'affirmation lapidaire du rejet par Pascal de « la maxime aristotélicienne de l'horreur du vide ». Il eût été souhaitable de montrer aux correcteurs que la préparation de l'épreuve avait au moins permis de se défaire du lieu commun selon lequel la maxime *la nature a horreur du vide* avait constitué tout uniment la première cible de Pascal. Si les « expériences nouvelles » de l'hiver 1647 à Rouen étaient jugées « convaincantes » par Pascal, c'était en ce qu'elles permettaient de rejeter comme fausses les expériences dont se tirait jusque là la thèse *la nature ne souffre point le vide* - ou thèse de l'impossibilité du vide dans la nature. Cela n'empêchait pas que certaines des expériences alléguées traditionnellement en faveur de la thèse pléniste se vissent reconnaître par Pascal une forme de démonstration d'une *horror vacui* dans la nature, c'est-à-dire d'une *résistance* que la nature oppose au vide : mais qui dit *résistance* ne dit pas encore *contradiction* démontrée entre la nature et le vide. Ainsi, en 1647, Pascal comptait encore au nombre de ses propres maximes que « la nature abhorre le vide », tout en limitant la « force » de cette horreur : ce qui n'était pas assez pour le P. Noël, qui lui objectait la non-admission ou exclusion du vide dans la nature.

Si les candidats n'avaient pas amalgamé toutes les expériences de Pascal sur le vide, prêtant notamment au P. Noël (au mépris de toute chronologie) un refus de l'expérience du Puy-de-Dôme, ils auraient pu souligner que ce n'était qu'avec cette dernière expérience - la « grande expérience de l'équilibre des liqueurs », qui est la seule « décisive » - que Pascal était parvenu à invalider jusqu'à la maxime de l'horreur du vide, en faisant de la pression atmosphérique la vraie cause ou raison des effets imputés auparavant à une résistance de la nature au vide. La connaissance de ces points précis n'était pas inutile pour construire le commentaire. Outre le fait qu'elle permettait d'illustrer l'inséparabilité de l'expérience et du raisonnement, soit déductif, soit causal, elle permettait de ne pas restreindre le perfectionnement indéfini des sciences rationnelles à un rapport entre des âges éloignés de l'humanité, et de donner à la continuité du progrès de ce genre de connaissance une signification plus riche. On pouvait souligner que si le propos de la *Préface* était de proscrire l'usage de l'autorité en physique afin d'interdire l'immobilisation de cette science aux conclusions des anciens philosophes, et si l'extrait à commenter servait ce propos avec la notion d'une histoire graduelle des sciences rationnelles, depuis la plus haute antiquité (« les anciens/ceux qui les ont précédés ») et jusqu'au-delà des modernes (« nous/ceux qui viendront après

nous »), il ouvrait en même temps à une réflexion sur le moteur interne de cette augmentation du savoir.

Que recouvrent en effet pour Pascal « le temps et la peine » requis par la recherche d'un savoir achevé des choses naturelles ? De nouvelles « inventions » ou découvertes, qui ont elles-mêmes une histoire, à l'intérieur de l'histoire générale de la raison décrivant l'avancée constante de la connaissance humaine de la nature, toujours portée au-delà de l'état où chaque génération la reçoit des générations précédentes. Le temps et la peine ne se mesurent pas seulement entre les générations, mais pour chaque génération. Pascal a précisément montré, sur la question du vide, que toute innovation théorique dans la science physique suppose un processus cumulatif dans l'ordre même de la contemporanéité, et non seulement dans la succession des générations. Les « inventions » que l'extrait à commenter attribue à l'esprit, quand les objets à connaître sont proportionnés aux facultés naturelles de connaissance, nécessitent un mouvement ininterrompu. Or ce qui rend impossible toute solution de continuité en physique, c'est le fait que cette science, comme le dira la suite de la *Préface*, a pour « seuls principes » les expériences, ce qui induit une multiplication des acquis théoriques « à proportion » de la multiplication des expériences. Cette multiplication s'oppose à une autre multiplication, qui est celle, dispendieuse, des hypothèses très librement imaginées par les partisans du plein - au nombre desquels Descartes - pour expliquer quel corps occupe un espace apparemment vide : au lieu d'une invention théorique, il n'y a là qu'une invention de matières fictives, une invention qui ne coûte à l'imagination, quand elle dispose ainsi de la nature comme de son « ouvrage », ni « peine » ni « temps » (*Lettre au P. Noël du 29 octobre 1647*). La bonne méthode physique n'est pas celle de l'imagination de causes *ad hoc*, mais celle mise en œuvre par Pascal lorsque, après s'être assuré de la vérité de l'expérience de Torricelli par sa « fréquente répétition », il « en tir[e] des conséquences pour la preuve desquelles [il fait] de nouvelles expériences très différentes de celle-là » (*Lettre à M. de Ribeyre du 12 juillet 1651*). Toute expérience doit engendrer, par les propositions qu'on déduit de sa vérification (menée de toutes les manières possibles), des « expériences nouvelles », qui relancent à leur tour le processus de déduction. En passant d'un renouvellement de l'expérience de Torricelli qui ne signifiait que sa réitération, à un renouvellement qui signifiait, au moyen d'une série de protocoles expérimentaux de plus en plus éloignés du sien, la modification entière de ses conditions et circonstances particulières, il devenait possible, au prix de « beaucoup... de temps et de peine » (*Expériences nouvelles...*), de déduire toutes les conséquences frappant d'inanité la maxime : *la nature ne souffre point le vide*. Pour déduire en outre les conséquences ruinant la maxime de l'horreur du vide, il fallait un surcroît de temps et de peine, c'est-à-dire imaginer une expérience encore plus nouvelle, la répéter pour vérifier sa valeur démonstrative, avant d'en conclure qu'elle était « décisive de la question » (*Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs*).

Pareille gradation ne signifie pas cependant que la connaissance d'un phénomène physique soit achevée quand on juge avoir atteint à son sujet l'expérience la plus démonstrative. La variation des observations permet

seulement l'extension de cette connaissance rationnelle, sa perfection reste toujours de l'ordre du « devenir », il n'y a pas de terme pour les efforts humains de connaissance de la nature, leur sommation ne peut jamais constituer qu'une durée indéfinie. Le savoir rationnel reste provisionnel, comme le marque avant l'extrait proposé la théorie des « degrés qui nous mènent à la connaissance des vérités », dans la *Lettre à M. Le Pailleur* (février 1648) : la définition nominale étant le premier degré « dans le véritable ordre », toute confusion est interdite entre la définition d'une idée (telle l'idée d'espace vide) et l'affirmation de l'existence réelle de la chose dont c'est l'idée. Pascal ne sera jamais allé au-delà de Torricelli qu'en assurant seulement la possibilité du vide, et ce serait ignorer la vraie méthode de raisonnement que de prendre une expérience décisive pour un arrêt de la recherche de la vérité sur un phénomène physique. C'est là qu'il convenait de montrer que Pascal, en insistant sur le processus additif « sans fin » de la connaissance rationnelle des vérités naturelles, fait accéder l'esprit humain à un autre rang que celui où il le situe d'abord en ce qui concerne la connaissance des vérités factuelles ou divines. L'extension indéfinie des connaissances acquises par l'expérience et le raisonnement, cette extension naturelle à l'esprit, ne peut plus concerner qu'un esprit universel, *l'esprit de l'humanité à travers ses âges successifs*, et non plus un esprit individuel quelconque. Quelques copies ont très justement souligné que la thèse des états de perfectionnement croissant de la connaissance de la nature va déboucher dans la suite de la *Préface*, avec l'image d'un homme unique qui ne cesserait jamais de s'instruire à mesure qu'il avancerait en âge, sur une reprise du thème baconien de la véritable antiquité, qui ne peut pas être la jeunesse du monde, mais sa vieillesse. Il faudra rendre alors à la mémoire elle-même, et aux livres reçus des Anciens, en ce qu'ils conservent les connaissances déjà acquises, une fonction dans l'accroissement du savoir rationnel. Mais dans l'argumentation de l'extrait proposé, Pascal a surtout le souci de marquer que cet apprentissage continu suppose une continue inventivité, c'est plus le mouvement ininterrompu de production des connaissances que leur accumulation ou addition qui lui importe : la « fécondité inépuisable » de l'esprit, plus que ses fruits. En focalisant l'argumentation sur les travaux qui nécessitent « temps et peine », Pascal fait émerger, comme une structure récurrente, le rapport de perfectionnement unissant les connaissances d'une époque aux connaissances précédentes.

Une autre figure de l'histoire apparaît ainsi dans le texte, du côté des sciences elles-mêmes et non plus de leurs objets : les sciences rationnelles ne sont pas historiques, elles n'ont pas une historicité qui serait due à la nature révolue ou instituée une fois pour toutes de leurs objets, mais elles ont une histoire, parce que le travail du raisonnement n'a pas de fin. De nombreuses copies ont trouvé dans ce texte un rejet des Anciens, alors qu'au contraire il s'agissait pour Pascal de distinguer entre les Anciens - dont la suite de la *Préface* va montrer qu'on ne les nomme tels que par un abus de langage - et l'autorité des Anciens. Les Anciens ont leur place dans le mouvement inventif de l'esprit, une place toute relative, déterminée par le double rapport à un avant et à un après. Leur science n'est nullement un modèle à reconduire indéfiniment, mais sa situation

médiane donne la règle immanente à toute l'histoire des sciences rationnelles, qui ne fait jamais que répéter la même structure de relation duelle, en enrichissant chaque fois le premier terme du nouveau rapport de ce qu'il a reçu comme dernier terme du rapport précédent. Le déplacement, par les innovations de chaque époque, de ce milieu constitutif de chaque état du savoir (en ce qu'il n'est jamais à lui-même sa propre origine, ni le terme absolu de la connaissance), fait se poursuivre indéfiniment la recherche des vérités naturelles. Toute considération séparée des moments successifs de cette progression révélant, au détriment des derniers, des inégalités entre eux, échoue à l'inverser en une régression, car ce n'est pas en les détachant les uns des autres, qu'il faut juger des acquis de la raison : ce qui est un « moins » par rapport à un « plus » précédent, quand on les disjoint l'un de l'autre, est de toute façon un « plus » que ce « plus », du point de vue de la totalité qu'ils forment ensemble. Non seulement l'effet des deux « joints ensemble » est supérieur à l'effet de chacun pris séparément, mais celui dont l'addition produit cette totalité renvoie par là-même le premier, quelle que soit l'étendue de ses acquis, à un « moins ». L'histoire graduelle de la raison va toujours du moins vers le plus - les additions d'une époque fussent-elles infimes, comparées terme à terme à celles de l'époque précédente. Mais ce toujours plus ne revient pas à épuiser ce que la suite de la *Préface* désignera comme « les secrets cachés » de la nature - laquelle, comme « nature créée » (*Lettre à Gilberte Périer du 1<sup>er</sup> avril 1648*), dissimule en outre son auteur à ceux qui ne bénéficient pas pour la déchiffrer de l'aide d'une « lumière surnaturelle ». La marche ascendante de l'esprit universel, ou de l'humanité, dans la connaissance rationnelle de la nature, ne signifie pas d'après le texte que l'esprit puisse en avoir jamais fini avec le dévoilement de ces « vérités cachées » (début de la *Préface*) que sont les vérités empiriques et rationnelles, mais seulement qu'il peut toujours aller en quelque sorte au-delà de lui-même, en renvoyant « sans fin et sans interruption » ses productions à un état d'antécédence par rapport à de nouvelles découvertes.

De même que les lettres au P. Noël et à Le Pailleur marquaient l'impossibilité d'une connaissance rationnelle des essences ou de l'être des choses naturelles, de même cet extrait de la *Préface* fait jouer la progression à l'infini de la raison contre l'attribution à celle-ci d'une connaissance absolue de la nature. Les correcteurs ont regretté, à cet égard, que fort peu de copies se soient engagées dans une comparaison soigneuse de l'usage fait dans ce texte de la notion de « portée de l'esprit », d'une part avec la thèse, dans *l'Esprit géométrique*, d'une « impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science que ce soit, dans un ordre absolument accompli », d'autre part avec l'argument de la « disproportion de l'homme » avec la nature dans le fragment L. 199. Il était important de marquer qu'en dénonçant, comme dans la *Lettre au P. Noël*, la transformation des anciens philosophes de la nature en des autorités (il ne fallait pas, en effet, dans le dernier alinéa, entendre par « la seule autorité », l'autorité théologique, comme l'ont fait en général les candidats : la deuxième partie du texte interdisait cette restriction), cet extrait de la *Préface sur le Traité du Vide* ne se contente pas d'opposer l'histoire progressive de la raison à une

pseudo-origine du savoir dans les livres anciens, ni de faire éclater l'absurdité d'une autorité des Anciens (puisqu'elle reviendrait à faire de leurs livres, non des recueils de démonstrations, mais des témoignages sur des phénomènes qui nous seraient directement inaccessibles) : il révèle en même temps qu'il y a aussi une impuissance constitutive de l'esprit, jusque dans sa productivité infinie. Une première réflexion de Pascal sur le « milieu » en quoi consiste nécessairement la connaissance humaine de la nature et de ses propriétés, apparaît dans la thèse de son augmentation continue. Les deux lignes argumentatives du texte, l'explicite (défendre l'indépendance de la raison dans la connaissance des objets naturels) et l'implicite (renvoyer les vérités théologiques à leur auteur divin), convergent ainsi, ou se redoublent : les vérités scientifiques étant des vérités auxquelles l'absoluité est refusée, des vérités indéfiniment à distance de leurs objets, ne faut-il pas admettre une autre forme de faiblesse de l'esprit, que sa démission devant les choses « au-dessus de la nature et de la raison » ?

*Rapport rédigé par Mme Martine Pécharman à partir des observations fournies par les membres de la commission.*

## *Bilan de l'admissibilité*

Les principales données statistiques pour les 96 admissibles sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 36 femmes, 60 hommes (2007 : 42 femmes, 72 hommes ; proportion inchangée).

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles :	54 (candidats présents : 289)
Lyon :	20 (84)
Grenoble :	3 (23)
Caen :	2 (18)
Nancy-Metz :	2 (12)
Reims :	2 (11)
Rennes :	2 (14)
Strasbourg :	2 (21)
Aix-Marseille :	1 (19)
Bordeaux :	1 (24)
Clermont-Ferrand :	1 (13)
Dijon :	1 (12)
Lille :	1 (24)
Limoges :	1 (3)
Montpellier :	1 (7)
Orléans-Tours :	1 (10)
Rouen :	1 (6)

Par rapport à 2007, la proportion d'admissibles inscrits dans les académies de la région parisienne a légèrement baissé (56% contre 58% = 66/114) ; pour l'académie de Lyon, elle s'est nettement redressée (21% contre 11%). Avec l'addition de ces données, la part de ces académies (incluant notamment les ENS) dans les résultats de l'admissibilité apparaît croissante. On espère pour 2009 que toutes les préparations actives auront un ou plusieurs admissibles et que les centres de préparation traditionnellement importants outre Paris et Lyon retrouveront de meilleurs résultats.

3. *Répartition par catégorie* :

- Elèves des ENS : 25 (2007 : 23/114).
- Elèves IUFM 1<sup>ère</sup> année : 9 (10)
- Etudiants hors IUFM : 44 (51)
- Professeurs certifiés et stagiaires ou contractuels de l'enseignement secondaire : 15 (19).
- Stagiaires enseignement primaire : 1
- Contractuels enseignement supérieur : 1
- Personnels titulaires de la fonction publique : 1

## Épreuves orales

## Première leçon

*Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.*

*Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.*

*Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.*

*Domaine au programme de la session 2008: La logique et l'épistémologie.*

COMMISSION : M. CHATEAU, PRESIDENT ;  
MME SCHWARTZ ; MM. BOURDEAU, COQUIO, RAUZY.

La « Leçon 1 » est un exercice qu'il faut préparer dès qu'est connu le programme de l'année, puisque les sujets en sont proposés dans le cadre d'un programme particulier. Cette disposition autorise que certains de ces sujets puissent être relativement spécialisés (le degré de technicité des sujets proposés étant modulé avec soin par le jury à l'intérieur de chaque « ticket »). Les limites de ce programme peuvent toutefois être très larges : ainsi cette année 2008, puisqu'il était défini comme portant sur « Logique et épistémologie ». Il en ira de même en 2009 avec le vaste champ de la politique. La définition du programme annuel au moyen d'un ou deux termes ne détermine pas des frontières précises et étanches à l'intérieur du champ de la philosophie, comme si ces termes désignaient des sous-disciplines ou des champs séparés et seulement cela : en plus de tous les sujets pour lesquels le rattachement aux termes du programme ainsi fixé s'impose de façon immédiate, elle indique aussi à chaque fois un point de vue qui peut être pris sur l'ensemble des problèmes de la philosophie, pour autant qu'ils peuvent avoir un rapport avec le thème retenu. Certains sujets relèvent à l'évidence de ce que l'on appelle la logique et l'épistémologie, ou bien de la philosophie politique ; mais, parmi les problèmes qui sont essentiels et caractéristiques de chacun des deux domaines ainsi dénommés, il y a notamment tous ceux qui concernent leurs limites (et la validité de ces limites) et les rapports qu'ils entretiennent avec les domaines

dont on reconnaît l'extériorité. Le programme défini chaque année requiert bien une orientation, une spécialisation, une concentration du travail de préparation, mais il ne peut indiquer une limitation exclusive par rapport au reste de la philosophie.

Il n'en reste pas moins que, sans des connaissances précises concernant le domaine et les problèmes que posent ses relations avec ce qui lui est extérieur mais est déterminant pour lui, certains des sujets proposés risquent de paraître traités de façon trop vague et générale par rapport à ce que la fixation du programme permet d'attendre. Mais l'acquisition de connaissances concernant le programme, même ainsi compris dans toute son ampleur et son ouverture philosophiques, ne suffit pas à caractériser la nature de l'épreuve : la *leçon sur programme* demeure d'abord une *leçon de philosophie*, à laquelle il ne convient pas de substituer un exposé purement documentaire, si savant soit-il. Ni plus ni moins que dans la seconde leçon sans programme, la leçon sur programme doit être philosophique et rigoureuse : il n'y a pas pour cela de règles conventionnelles et académiques exigibles, mais il faut, dans tous les cas, traiter le problème qui est proposé par le sujet choisi, et d'abord le poser de façon explicite et déterminée ; instruire de part en part ce problème au moyen de l'analyse des notions, des exemples, des thèses et des textes, qui sont les plus propres à l'éclairer. Il s'agit d'abord et avant tout de traiter rigoureusement le sujet donné, et la faute la plus grave est d'être hors-sujet : il faut comprendre le sujet proposé et montrer par une analyse suffisante qu'on l'a compris. Il faut de part en part montrer en quoi il fait difficulté, pourquoi le problème se pose et, le cas échéant, sous quelles formes renouvelées = ?. En somme, dans l'acte de la leçon et de sa préparation le jour de l'épreuve, tout doit se passer comme dans une leçon sans programme, tout doit y être jugé en principe de la même manière : c'est l'unité, la cohérence, l'équilibre de la réalisation, qui sont à considérer et à apprécier. En un sens, l'existence d'un programme qui tend à limiter la variété des sujets qui sont susceptibles d'être proposés conduit le jury à attendre des candidats une familiarité suffisante avec le domaine en question ; mais cette familiarité devrait précisément leur permettre d'apporter tout leur soin à l'organisation et à la présentation de leur leçon, et donc permettre au jury d'être plus exigeant à l'égard de ce qui en fait une leçon complète et équilibrée.

C'est la satisfaction conjuguée à ces deux ordres d'exigences qui a assuré cette année une note supérieure à la moyenne à un nombre de candidats qui approche le tiers des admissibles. Le jury fut convaincu, en cela encouragé par l'excellence tout à fait remarquable des exercices dont la notation a pu s'élever au delà de 15 et jusqu'à 18, qu'il aurait été possible à la majorité des admissibles de faire mieux si une attention plus sérieuse avait été accordée à ces exigences, et il s'adresse en ce sens aux futurs candidats.

La première leçon portait cette année sur un champ dont on a pu constater qu'il ne semblait pas très familier à bon nombre de candidats. Il est vrai que le jeu des compensations et la spécialisation des modules (« U.E. ») de philosophie dans l'enseignement universitaire actuel peuvent entraîner des étudiants à faire l'impasse sur certaines parties de notre discipline. Il faut les avertir

précocement : si leur culture n'est pas construite progressivement dès le premier cycle de façon suffisamment large, ils risquent de payer ce retard lors de la préparation de l'agrégation. La lourdeur du programme de l'agrégation, actuellement renouvelé en totalité tous les ans, ne permet guère de se mettre à jour hâtivement l'année du concours, même lorsque l'on n'a pas l'imprudence d'attendre les résultats de l'écrit pour le faire. Au demeurant, les risques attachés à de telles improvisations tardives ne sont pas circonscrits aux conditions du concours : dès leur première année d'enseignement (et durant quelques-unes des suivantes), les nouveaux agrégés rencontreront des difficultés si leur culture est trop parcellaire dans la discipline qu'ils auront à transmettre et faire vivre (et l'on pourrait en dire autant des futurs chercheurs). Il serait sans doute souhaitable de proposer, dès le début de leurs études supérieures, aux étudiants qui souhaitent pouvoir se présenter un jour à l'agrégation dans de bonnes conditions, un plan d'étude susceptible de les aider et de les guider dans la construction progressive d'une culture suffisamment générale en même temps que précise.

Ce défaut d'une préparation suffisante et ce caractère improvisé sont apparus cette année sous plusieurs formes ; on en citera trois.

*Un premier cas* est celui de leçons, en un nombre non négligeable, parfois très faibles aussi au plan formel ou réflexif, mais parfois aussi marquées d'un sens des problèmes et de la rigueur argumentative ou constructive, qui étaient dépourvues de toute référence un peu précise et substantielle au domaine défini par le programme. Ou bien, lorsque cette référence était tentée, des erreurs ou contresens très grossiers, qui pourraient choquer même de la part de débutants, en annulaient trop souvent l'intérêt : ainsi (soit dit sans vouloir multiplier les exemples de bévues), l'évidence des axiomes euclidiens, ainsi que le statut du postulat sur les parallèles, sont-ils présentés comme données de la sensibilité perceptive ; la logique comme discipline propre dénommée « *logikè* » et distincte d'un « *organon* » est imputée à Aristote et définie comme analyse du réel ; l'assimilation de la logique à la mathématique est présentée comme un signe de matérialisme ; le réalisme mathématique de Platon est assimilé à une conception naïve du donné manquant la spontanéité de l'esprit ; le conventionnalisme et le critère de commodité des théories est présenté comme un signe d'« *hédonisme scandaleux* ».

*Ensuite*, dans de nombreuses leçons, un même « stock » de références très convenues jusque dans leur présentation, rarement de première main, a été souvent convoqué, quel que soit le sujet, selon un plan également conventionnel et comme obligé, consistant à partir de l'histoire de la philosophie antique et classique, pourvoyeuse de quelques grands thèmes rationalistes, pour introduire en seconde partie un temps, mi-historique mi-mathématique, de critique de la scientificité, que l'on croit à l'œuvre avec les géométries non euclidiennes ou la relativité einsteinienne, avant de présenter une synthèse nécessairement factice, que l'on demande (a) soit à l'opérativité du logico-mathématique, voire au conventionnalisme que l'on pense trouver chez Duhem (Poincaré paraissant assez largement ignoré) ; (b) soit à la

normativité inhérente à la conceptualisation scientifique, en particulier telle que l'entend un G. Canguilhem ; (c) soit encore aux ressources infinies du discours scientifique pris en sa forme et sa performativité au sens de la philosophie analytique.

Ont particulièrement souffert de ce défaut des leçons qui avaient retenu des sujets apparemment spécialisés. La technicité réputée de la logique a souvent effrayé, et lorsque le choix était entre un sujet de logique et d'épistémologie, c'est presque toujours le second qui fut choisi ; mais les sujets précis d'épistémologie n'ont pas moins souffert de ces formes de traitement « passe-partout », qui conduisent à gommer la spécificité et la précision du sujet proposé. Il a souvent semblé que le souci d'utiliser cours ou lectures récemment assimilés a détourné les candidats d'un traitement du sujet précis qu'ils avaient pourtant choisi. Ce défaut d'attention au sujet peut conduire à le déformer voire à lui en substituer un autre : ainsi, quand la question : « Le concept de nature est-il un concept scientifique ? » est transformée en celle de la légitimité du concept de nature, d'abord admise comme définitoire de la science ? ; quand l'opposition entre « Vitalisme et mécanisme » est traitée comme celle des sciences de la matière et de celles de la vie ; quand, dans « Le nécessaire et le contingent », le candidat identifie directement une interrogation sur le régime de la science, d'abord revendiquant puis contestant la nécessité de ses propositions ; quand une leçon qui devait porter sur la question : « Peut-on réduire la pensée à une espèce de comportement ? », se focalise sur l'opposition de la *pensée une* à des *espèces diverses*, au risque d'oublier l'interrogation et sur la *réduction* et surtout sur le *comportement* ; quand « L'abstrait et le concret » est traité sans que soit même tentée une définition du concret, largement confondu avec le réel ; quand, à propos de « l'idée de connaissance approchée », faute d'identifier la notion, la leçon se perd dans des généralités sur l'écart entre connaissance et réalité.

*Enfin*, plusieurs leçons ont été gâtées par une fâcheuse utilisation de références supposées trop canoniques pour être explicitées et qui étaient accumulées un peu « en vrac », en un style hésitant entre la connivence et la poudre aux yeux, et dans les deux cas tout à fait étranger à ce que doit être l'effectivité d'une leçon. Sans doute encore sous le coup de lectures récentes, certains candidats semblaient plus préoccupés de faire part de leurs découvertes (au risque de se perdre dans les détails et de commettre du même coup des erreurs factuelles) que de se livrer à un travail d'analyse et d'explicitation conceptuelles, peut-être parce qu'il leur apparaissait trop rudimentaire. De là parfois une multitude de thèses et de références exposées sur un rythme précipité, dont il faut rappeler qu'il est incompatible avec un acte d'enseignement, et de façon plus générale avec une communication des idées s'adressant à l'intelligence. Ce sont pourtant de futurs professeurs que l'on recrute, qui à dater de leur succès au concours sont normalement appelés à se trouver moins de deux mois plus tard devant une classe.

Il n'est pas superflu de rappeler à cet égard quelques exigences élémentaires de toute communication : parler suffisamment fort et distinctement, ne pas aller trop vite, regarder le jury et ne pas avoir les yeux rivés sur ses notes.

Naturellement, un exposé trop court, par exemple ne dépassant pas 15 minutes, a toute chance d'être insuffisant comme leçon, quelle que soit la qualité de son contenu, et il est bien dommage que des admissibles, ayant donc déjà fait leurs preuves, compromettent leurs chances en n'utilisant qu'une partie de leur temps de parole. Mais l'utilisation du temps maximal autorisé n'est pas absolument recommandée quand ce temps est atteint au moyen de remplissage et de répétitions inutiles : les leçons qui annoncent longuement en introduction ce qu'elles vont dire dans le développement (au lieu de le problématiser), puis le redisent dans le corps de la leçon, et le répètent une troisième fois en conclusion de manière à remplir exactement les quarante minutes prévues donnent souvent le sentiment de manquer de densité, et ennuient presque inmanquablement. Le défaut se rencontre assez fréquemment pour mériter d'être signalé. Souvent cette manière d'organiser la leçon conduit à d'autres dérives regrettables, comme de présenter une introduction beaucoup trop longue (jusqu'à 20 minutes pour l'une d'elles), et parfois de ne plus laisser le temps d'exposer suffisamment la dernière partie de la leçon, où devaient être traités des points importants annoncés dans l'introduction, qui ne sont plus alors qu'évoqués. Le jury a, plus d'une fois, eu le sentiment que ces troisièmes parties brusquées et assénées parfois en moins de cinq minutes étaient l'indice d'une mauvaise maîtrise pas seulement du temps mais des références, dont un catalogue, souvent simplement technique, était plus mentionné que vraiment compris. On ne saurait trop le rappeler, rien n'est plus fâcheux que d'accumuler des références savantes, lorsqu'elles sont réduites à des citations de noms (surtout, bien sûr, s'ils sont estropiés) ou de *topoi* (tels que le célèbre « *sôzein ta phainomena* », le paradigme kuhnien, ou les *posits* quiniens). La connivence et l'allusion vague doivent être fuies dans une leçon soucieuse d'instruire vraiment.

Prendre en compte ces remarques concernant les ratés de l'exercice devrait permettre d'améliorer sensiblement, à travail égal, les résultats des futurs admissibles. La commission a gardé en mémoire quelques exposés où le savoir semblait maîtrisé mais dont la construction d'ensemble n'a pas réussi à convaincre tout à fait, parce qu'elle ne permettait pas d'apercevoir clairement quel problème les connaissances exactes qui étaient présentées permettaient de résoudre, d'éclairer ou encore de poser. Il nous faut, pour terminer, attirer encore une fois l'attention des candidats sur ce point : ici comme dans l'autre leçon, il s'agit moins pour eux de montrer qu'ils sont instruits que de montrer qu'ils sont capables d'instruire ; ou plutôt, c'est en montrant la seconde qualité qu'ils peuvent véritablement démontrer la première. Le jury a eu grand plaisir à écouter plusieurs leçons tout à fait remarquables par la maîtrise du domaine et la clarté de l'exposition autant que par la puissance ou la finesse de la construction et de la réflexion philosophique. Ce fut le cas pour « Qu'est ce que calculer ? », qui donna lieu à un exposé où la technicité clarifiée du recours à Hilbert et Gödel était mise au service d'une réflexion plus générale et originale sur le contenu du concept de calcul ; ou encore pour des sujets plus vastes, se prêtant plus librement à la mise en œuvre de telles qualités : « Comment choisir entre différentes hypothèses ? », « La nature parle-t-elle le langage des

mathématiques ? », « La logique est-elle indépendante de la psychologie ? », « Le mouvement », « La science est-elle indépendante de toute métaphysique ? », « Le jugement ». Évoquons enfin la leçon qui obtint la meilleure note en traitant de « la liberté de la science », sujet dont l'absence apparente de technicité rendait plus difficile l'alliance de références précises et d'une problématisation ferme.

*Rapport rédigé par M. Jean-Yves Chateau à partir des observations des membres de la commission.*

## LEÇON 1 – 2008

### SUJET CHOISI SUJET REFUSÉ

**Mécanisme et finalité.** Qu'est ce qu'un paradoxe?

**Le symbolisme mathématique.** Le hasard n'est il que la mesure de notre ignorance?

**Les changements scientifiques et la réalité.** La mesure.

**La matière.** Pourquoi la raison recourt-elle à l'hypothèse?

**Comment peut-on choisir entre différentes hypothèses?** L'ordre et la mesure.

**Expérience et approximation.** La logique nous apprend-elle quelque chose sur le langage ordinaire ?

**La causalité.** Qu'est-ce qu'un nombre ?

**La logique est-elle utile à la métaphysique ?** Découverte et invention.

**Logique et méthode.** La notion physique de force.

**La connaissance du futur.** Définition et démonstration.

**Le nombre et la mesure.** La cohérence est-elle un critère de la vérité ?

**Des événements aléatoires peuvent-ils obéir à des lois ?** La classification des sciences.

**Qu'est-ce qu'une révolution scientifique ?** L'intuition en mathématiques.

**La science est-elle indépendante de toute métaphysique ?** Que peut-on calculer ?

**La liberté de la science.** Où sont les relations ?

**Les genres naturels.** Proposition et jugement.

**L'imagination dans les sciences.** Fonction et prédicat.

**Qu'est-ce qu'une connaissance non scientifique ?** Identité et indiscernabilité.

**Sauver les phénomènes.** La logique est-elle une discipline normative ?

**Y a-t-il plusieurs nécessités ?** L'autorité de la science.

**La limite.** Qu'est ce qu'un fait scientifique ?

**Savoir pour prévoir.** La contradiction.

**A quelles conditions une explication est-elle scientifique ?** L'abstraction.

**La pensée formelle peut-elle avoir un contenu ?** Le déterminisme.

**L'idée de norme.** Y a-t-il des lois du hasard ?

**Peut-on dire qu'une théorie physique en contredit une autre ?** Qu'est-ce qu'une fonction ?

**La théorie et l'expérience.** Prédicats et relations.

**L'idée de science expérimentale.** La logique a-t-elle une histoire ?  
**Logique et mathématiques.** Peut-on dire qu'est vrai ce qui correspond aux faits ?  
**Les sciences décrivent-elles le réel ?** Catégories logiques et catégories linguistiques.  
**Peut-on tout définir ?** La nature et le monde.  
**La science procède-t-elle par rectification ?** Définition nominale et définition réelle.  
**Juger et raisonner.** La somme et le tout.  
**La négation.** Y a-t-il un art d'inventer ?  
**Y a-t-il une logique de la découverte ?** Quantité et qualité.  
**L'expérience.** A quoi sert la logique ?  
**Le raisonnement suit-il des règles ?** L'universel et le particulier.  
**Erreur et illusion.** Les mathématiques sont-elles réductibles à la logique ?  
**Le concept de nature est-il un concept scientifique ?** Logique et logiques.  
**Peut-on définir la vie ?** *L'a priori*.  
**Les sciences de la vie visent-elles un objet irréductible à la matière ?** Le paradigme.  
**La vérité admet-elle des degrés ?** Le genre et l'espèce.  
**Qu'est-ce qu'un principe ?** La mesure du temps.  
**Les lois de la nature sont-elles de simples régularités ?** Peut-on définir la vérité ?  
**La réalité décrite par la science s'oppose-t-elle à la démonstration ?** La démonstration.  
**Le nécessaire et le contingent.** Y a-t-il différentes manières de connaître ?  
**Est-il vrai qu'en science, « rien n'est donné, tout est construit » ?** L'indifférence.  
**Démonstration et argumentation.** Les mathématiques et la pensée de l'infini.  
**L'abstrait et le concret.** La technique n'est-elle qu'une application de la science ?  
**La notion d'évolution.** La définition.  
**La notion de possible.** Science pure et science appliquée.  
**Y a-t-il du synthétique a priori ?** Le normal et le pathologique.  
**La science est-elle une langue bien faite ?** Croyance et probabilité.  
**Evidence et certitude.** Peut-on dire que la science ne nous fait pas connaître les choses mais les rapports entre les choses ?  
**La science porte-elle au scepticisme ?** Qu'est-ce qu'une catégorie ?  
**Peut-on réduire la pensée à une espèce de comportement ?** Les ensembles.  
**Logique et existence.** Peut-on dire de la connaissance scientifique qu'elle procède par approximation ?  
**La science commence-t-elle avec la perception ?** Jugement analytique et jugement synthétique.  
**Y a-t-il de l'indémontrable ?** L'idée de logique transcendantale.  
**Les mathématiques sont-elles un langage ?** Qu'est-ce qu'un modèle ?  
**La méthode.** Peut-on se passer des relations ?  
**Peut-on dire d'une théorie scientifique qu'elle n'est jamais plus vraie qu'une autre mais seulement plus commode ?** Extension et compréhension.  
**Qu'est-ce qu'une révolution scientifique ?** L'identité.  
**Définitions, axiomes, postulats.** Y a-t-il une science de l'individuel ?  
**Connaissance et croyance.** Mathématiques pures et mathématiques appliquées ?  
**Les causes et les lois.** Y a-t-il une universalité des mathématiques ?  
**Les mathématiques du mouvement.** La dialectique.  
**Le mouvement.** Le possible et le probable.  
**La nature parle-t-elle le langage des mathématiques ?** Le concept.  
**Science et magie.** Sujet et prédicat.  
**Espace mathématique et espace physique.** La preuve.  
**Qu'est ce qu'une loi scientifique ?** Le non-sens.  
**L'induction et la déduction.** Logique et ontologie.

**L'idée de connaissance approchée.** La réfutation.  
**A quelles conditions une hypothèse est-elle scientifique ?** L'analogie.  
**La grammaire et la logique.** Le continu.  
**Découverte et invention dans les sciences.** Y a-t-il des propriétés singulières ?  
**Expliquer et interpréter.** Les lois de la nature sont-elles nécessaires ?  
**Le statut de l'axiome.** Y a-t-il un critère du vrai ?  
**Le jugement.** Y a-t-il des expériences cruciales ?  
**La logique et le réel.** Comment justifier l'autonomie des sciences de la vie ?  
**Analyse et synthèse.** Le hasard existe-t-il ?  
**Y a-t-il une unité de la science ?** Penser est-ce calculer ?  
**Qu'est-ce qui rend vrai un énoncé ?** Quel rôle attribuer à l'intuition *a priori* dans une philosophie des mathématiques ?  
**Démonstration et déduction.** La connaissance du singulier.  
**Observation et expérimentation.** Le vrai est-il à lui-même sa propre marque ?  
**Le mécanisme et la mécanique.** Concevoir et juger.  
**Vitalisme et mécanique.** La modalité.  
**La logique est-elle indépendante de la psychologie ?** L'idée de « sciences exactes ».  
**La connaissance des principes.** Le cerveau et la pensée.  
**Qu'est-ce que calculer ?** Le progrès des sciences infirme-t-il les résultats anciens ?  
**Prémises et conclusions.** L'abstrait est-il en dehors de l'espace et du temps ?  
**Est-ce par son objet ou par ses méthodes qu'une science peut se définir ?** Organisme et milieu.  
**La science peut-elle se passer d'institutions ?** Peut-on restreindre la logique à la pensée formelle ?  
**Formaliser et axiomatiser.** Peut-on distinguer différents types de causes ?  
**Physique et mathématiques.** La logique est-elle un art de penser ?

## Seconde leçon

*Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission.*

*Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.*

*Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.*

COMMISSION : M. KAMBOUCHNER, PRÉSIDENT ;  
MME PECHARMAN ; MM. DARRIULAT, FISCHBACH, JUNG.

Des quatre épreuves orales du concours, la leçon 2 (sans programme, avec bibliothèque) est celle qui a donné les résultats les moins satisfaisants, avec une moyenne de 6,71/20 et un certain nombre de notes très basses. La raison ne s'en trouve pas dans une particulière sévérité de la commission (formée du reste en partie des mêmes examinateurs que celle de Textes 2, épreuve dans laquelle la moyenne a été sensiblement supérieure). Le fait est seulement que, sans nulle attente de type doctrinal ou dogmatique (fût-ce dans l'ordre de la méthode ou de la présentation rhétorique), les prestations auxquelles cette épreuve a donné lieu nous ont paru en règle générale décevantes sur le fond et défectueuses quant à la méthode, avec un effet de masse que contribue à accuser un petit nombre de leçons proprement éblouissantes.

Réserve faite de la préparation et de la culture acquise, dont nous reparlerons plus loin, il faut rappeler que deux grandes erreurs guettent les candidats dès le début de leur épreuve.

La première tient à une insuffisante évaluation de la singularité et de l'étendue du sujet choisi. Beaucoup trop nombreux sont encore les candidats à céder ici à la *précipitation* qu'évoque Descartes, en confondant une question avec une autre ou en s'engageant dans le traitement d'une notion dont ils n'ont pas assez précisément repéré les contours. Ainsi la leçon sur « L'argent » s'est-elle changée en leçon sur *la monnaie* ; « La grâce » a été interprétée comme un pur sujet de théologie, et « Faire l'histoire » en grande partie confondu avec « *faire de l'histoire* ». L'exposé sur « L'unité de l'art » n'a rien dit ni du système des beaux-arts, ni de la correspondance des arts, ni de l'idée d'œuvre d'art totale. La formule : « Bien jouer son rôle » a été comprise comme ne portant que sur l'incarnation de personnages fictifs. La question : « Mon corps m'appartient-il ? » n'a donné lieu qu'à des réflexions sur l'aliénation politique et sur le problème classique de l'union de l'âme et du corps, sans nulle interrogation sur

la notion d'appartenance, sur l'expérience sensori-motrice du corps propre ou sur les problèmes juridiques liés aux dons d'organes, à la biométrie, etc. La question : « Qu'est-ce qu'une religion ? », s'est trouvée abruptement traduite en « La philosophie devant la religion ». Des sujets tels que « Le génie du mal », « Que veut dire l'expression : *aller au fond des choses* ? », ou encore « Y a-t-il de fausses religions ? » n'ont absolument pas été compris. Dans bien des cas, il aurait pourtant suffi d'une comparaison élémentaire - mais toujours indispensable - entre la notion proposée et d'autres voisines, ou entre la question posée et des questions voisines, pour prémunir le candidat contre un certain nombre de dévoiements.

La seconde erreur relève de ce que Descartes appelle *prévention*, et elle consiste à se réfugier dans un propos de convention, au lieu d'affronter avec résolution - en commençant donc par les *sonder* en les *développant* - les difficultés qu'on entr'aperçoit. Le résultat en est immanquablement une leçon très ennuyeuse, parfois telle dès ses premières phrases, et qui, par une conséquence également immanquable, ne procure de l'ennui à ses auditeurs que pour autant qu'elle a d'abord beaucoup ennuyé son auteur.

Ce second défaut a plusieurs symptômes, dont on peut craindre qu'ils ne soient couramment aggravés par l'autorité reconnue à des règles méthodologiques mal formulées ou mal comprises. Pour cette raison, il convient de s'attarder ici sur quelques malentendus courants.

1) Premier malentendu : le candidat qui, sur un sujet donné, résiste à la tentation d'un simple renversement du pour au contre, du négatif en positif, bref de la thèse dans l'antithèse - option en effet toujours catastrophique car incompatible avec un vrai développement analytique, et qui en conséquence a entraîné des notes très basses sur des sujets tels que « Faut-il condamner la rhétorique ? », « Vieillir », « La fidélité » ou « La naïveté » - ne doit pas pour autant s'estimer habilité à choisir dans une palette de questions diverses celles qui lui semblent les plus commodes à traiter. Il doit moins encore élire de manière arbitraire, avant d'avoir examiné à fond son sujet, trois thèses pour servir d'en-tête aux sacro-saintes trois parties (« nous verrons dans un premier temps que..., dans un deuxième temps que... »). D'abord, *dans la mesure où le propos le justifie*, deux ou quatre parties sont également possibles (et même un exposé en *cinq temps* n'aurait rien de désagréable). Ensuite, il est toujours plus efficace d'articuler son exposé à la formulation de *questions à instruire méthodiquement* plutôt qu'à celle de thèses précocement annoncées et en général peu originales. Enfin, la règle majeure doit en tout état de cause être celle de la *nécessité intellectuelle*, en dehors de laquelle il n'y aura ni démonstration ni persuasion. Pour voir clair dans telle question ou explorer la complexité de telle notion, il faut, *de toute nécessité*, porter le regard de l'esprit sur ceci et sur cela, passer par telle et telle étape, donc soulever telle ou telle question, et les réflexions menées ou livrées dans le cours du développement doivent elles-mêmes s'inscrire nettement dans le fil de cette interrogation.

La remémoration ou la présence à l'esprit de cette règle est, croyons-nous, le meilleur remède à l'obsédante *angoisse du plan* - un plan simple et clair découlant presque toujours de la simple réflexion sur les étapes par lesquelles il

est nécessaire de passer pour instruire une question donnée. C'est du reste aussi de cette manière qu'on évitera les répétitions et la lourdeur formelle qui caractérisent nombre de leçons, dans lesquelles une interminable introduction (souvent 8 à 10 minutes, quelquefois 11 ou 12), multipliant les questions et les aperçus, débouche sur une annonce détaillée du plan, avec en conséquence tout un nouveau départ, et, au titre du développement, une seconde énonciation des thèses principales, qui seront encore récapitulées dans une conclusion de style purement rétrospectif - d'où, dans certains cas, la *quadruple* énonciation des mêmes considérations, sans progrès manifeste dans l'approche ou dans la modulation.

2) Second malentendu : les candidats doivent certes donner témoignage de leur culture philosophique, exploiter leurs lectures passées, et au besoin s'attarder pour les commenter sur des textes précis, qu'ils peuvent vérifier en bibliothèque. La liste des ouvrages mis directement à leur disposition à la Bibliothèque de la Sorbonne a d'ailleurs été pour la session 2008 systématiquement revue et complétée dans des proportions importantes. Pour autant, leur premier réflexe ne doit pas être de se précipiter vers ces textes pour soumettre (ou abriter) leur approche du sujet à (sous) ce que tel ou tel auteur, même canonique, a pu en dire. Trop souvent, on ne peut manquer de le redire, le propos des leçons entendues par la commission reste purement livresque ou de second degré - ce qui lui manque n'étant pas seulement une initiative intellectuelle à la fois marquée et prudente, mais les données mêmes de l'expérience et si l'on peut dire la chair des choses, en tant qu'elle appelle soit une attention de type phénoménologique, soit une présentation fondée sur des données historiques. Les déceptions, à cet égard, ont été particulièrement nombreuses sur les sujets de philosophie morale et politique : « La guerre et la paix » n'a donné lieu à aucune espèce de description de l'état de guerre. Le problème du conflit avec soi-même (« Peut-on être en - ? ») a été réduit à celui de l'identité personnelle et à celui de l'*akrasia*. « L'humiliation » n'a été abordée que sous une forme très atténuée, sans dimension violente ni référence à la cruauté des rapports sociaux. Quoique traité avec une réelle virtuosité rhétorique, « L'inhumain » n'a porté aucun écho des horreurs du XXe siècle ni d'aucune autre époque. Mais dans d'autres registres, « L'événement » n'a été évoqué que sous l'angle très abstrait d'une limite donnée à la science, et « Les beautés de la nature » n'ont fait de place ni aux paysages, ni aux minéraux, ni à la flore, ni à la faune. En revanche, la leçon sur « Les droits de l'enfant » a pris son départ dans un exposé magistral sur le statut de l'enfant dans le droit romain. La question « Faut-il respecter la nature ? » a été rapportée aux problèmes les plus contemporains de l'écologie et de l'éthique de l'environnement. L'exposé sur « Le classicisme » a tiré profit de très appréciables connaissances en histoire littéraire et en musicologie. Celui sur « L'improvisation » (sujet pourtant *a priori* malcommode) a notamment donné lieu à une belle réflexion sur le jazz, et celui sur « La jalousie » à une magnifique méditation à partir des textes de Proust et de Barthes (avec, en arrière-fond, Descartes et Spinoza).

Les deux malentendus dont il s'agit, et d'abord les deux défauts de précipitation et de prévention ont à l'évidence partie liée. Sur le plan psychologique, ils participent - dans une situation évidemment propice à l'anxiété - de la tentation d'aller au plus court et de se raccrocher au plus familier, avec la crainte de se perdre autrement dans une interrogation difficile à arrêter. Mais nous croyons aussi que, sur un autre plan, ces défauts participent d'une insuffisante persuasion du caractère *objectif* des données et des tâches que le philosophe doit affronter. On a quelque scrupule à le redire : de même qu'il y a une objectivité des différences lexicales, sémantiques et conceptuelles, qui font que telle notion ne se traitera pas comme telle autre connexe, il y a une objectivité des données historiques, culturelles, textuelles, doctrinales, morales, psychologiques, etc., que les candidats traitant une question donnée ont d'abord pour tâche de *reconnaître* et de *présenter*. A cet égard, on doit aussi le redire, les leçons les plus philosophiques que la commission ait entendues sont également les plus pédagogiques, sans doute parce qu'elles prennent au sérieux solidairement l'obligation d'explorer réellement la question à traiter, donc de débrouiller au titre de cette question un certain complexe de données et de représentations, et celle de présenter les éléments, les résultats ou le protocole même de cette exploration sous une forme graduée et constamment limpide. Ce disant, on ne plaide en aucun cas pour un mode d'analyse ou d'exposé rigoureusement impersonnel : le style réflexif des meilleurs leçons est resté fort éloigné d'une telle impersonnalité, quand, à l'inverse, les marques de componction académique qui ont émaillé certains exposés n'ont pas précisément témoigné d'une réelle rigueur. Il convient seulement que les candidats, bien avant les épreuves orales, enregistrent tous ce simple principe : *ce dont on s'apprête à dire quelque chose, il convient tout d'abord de le présenter en termes précis*. Et en règle très générale, présenter revient déjà à analyser, sous une forme dont la fécondité tient à l'attention portée au dégagement même des données, et à l'économie de toute présupposition.

En somme, au titre du bagage méthodologique, on recommanderait volontiers aux candidats de veiller, en début de préparation, à répondre pour eux-mêmes à quelques questions élémentaires, qui se posent de manière non successive mais solidaire :

- (a) *De quoi s'agit-il précisément ?*
- (b) *Comment les choses se présentent-elles ? (y a-t-il divers registres à distinguer, et quelles sont, sur chacun d'eux, les données significatives?)*
- (c) *Quelles sont ici les questions capitales ?*
- (d) *Qui, en la matière, s'est approché des vérités les plus importantes ?*

N'ayant pas à intervenir successivement, ces questions sont tout à fait *impropres à constituer par elles-mêmes un plan*. Mais à la fin de l'exploration préliminaire du sujet telle qu'elle aura été guidée par ces questions, il est hautement probable que les candidats auront vu se dessiner un plan suffisamment clair, simple, solide et dynamique. En outre, ayant à l'esprit suffisamment d'éléments précis, ils seront relativement protégés contre la

verbosité qui a marqué un certain nombre de leçons, du moins à certains de leurs moments et parfois à la limite du non-sens.

Pour ce qui concerne la culture dont les leçons présentées portaient témoignage, les observations à faire n'iront guère au-delà de l'habituel. Dans les leçons les plus réussies, cette culture est impressionnante, avec toujours la même association de vastes lectures et de réflexion persévérante, d'où s'ensuit une parole savante, claire et vibrante d'interrogation, dépourvue par conséquent de tout pédantisme. A l'opposé, dans les leçons les moins réussies, on ne trouve guère en revanche que des références à des textes d'anthologie, restituées en termes assez approximatifs, et apparemment moins dans le souci d'établir un point précis que de meubler l'exposé et de rassurer son auteur.

Il n'est ni aisé ni indispensable d'établir un classement des auteurs les plus cités, en tête duquel se trouveront toutefois Aristote et Kant, précédant Platon, Rousseau, Spinoza, Pascal, Descartes, Nietzsche et Bergson. Le fait que plusieurs auteurs de cette liste figurent au programme de l'année n'est sans doute pas indifférent à cette répartition. Il a certainement joué dans les très nombreuses et quasi rituelles références à l'*Ethique à Nicomaque*, texte qui semble désormais rivaliser, dans un genre exemplairement mesuré, avec les grands livres de Nietzsche en tant que pourvoyeur de solutions philosophiques à toutes sortes de problèmes moraux.

Il n'est pas inutile de le redire aux candidats : l'usage des textes au programme des autres épreuves - en règle générale de grands classiques - est tout à fait apprécié lorsqu'il vient à point, avec exactitude et valeur concluante, dans le traitement d'une question donnée : il témoigne alors de l'intérêt véritable que l'auteur de la leçon a pris à leur étude, et de sa capacité d'exploiter les éléments de sa culture philosophique de manière inventive et diversifiée. Cet usage est en revanche contre-indiqué lorsqu'il reste approximatif ou fait effet de « placage », suggérant alors que le bagage philosophique du candidat se limite pour l'essentiel à ses lectures de l'année. Sous la première forme, nous inclinerions à penser que les textes au programme ont été plutôt sous-utilisés : ainsi de la *Rhétorique* d'Aristote (étrangement ignorée, y compris de la leçon sur « Faut-il condamner la rhétorique ? ») - ou des *Pensées* de Pascal (réduites à leurs lieux les plus connus). Ce défaut d'usage, dans ces deux exemples, s'entend notamment quoique non exclusivement pour l'extrême subtilité d'une anthropologie morale qui eût été d'une aide précieuse pour quantité de sujets proposés. Un candidat ayant réfléchi par lui-même aux problèmes de fond posés par les textes étudiés, et y ayant par conséquent puisé un enseignement pour lui-même, bref se les étant « incorporés » au sens où Montaigne use du mot dans son essai *Du pédantisme*, y aura gagné des armes précieuses pour l'exercice à affronter.

Mais certes, l'étendue des lectures et leur caractère « de première main » demeurent ici le facteur essentiel, et à cet égard, le sentiment de la commission a été que la majorité des candidats admissibles se déplaçaient dans un cercle trop étroit. Sans leur demander une considérable érudition, on peut attendre d'eux qu'ils prennent appui sur autre chose que sur les passages les plus

connus des textes les plus fréquentés (début de la *Politique* d'Aristote, Appendice de la Première partie de l'*Ethique*, chapitre 6 du livre I du *Contrat Social*...) et qu'ils livrent sur les textes qu'ils mentionnent autre chose que des exposés convenus ; qu'ils entrent dans leur matière, qu'ils en interrogent les formules, qu'ils les comparent et les fassent résonner les uns par rapport aux autres, que ce soit à l'intérieur d'un même corpus, d'une même époque ou d'une même tradition. On peut aussi attendre d'eux que leurs lectures généralistes (en histoire, littérature, sciences sociales, sciences tout court) les rendent capables d'exposés informés et substantiels sur des points qui ne relèvent pas de la seule philosophie. L'invitation qui leur est faite de venir la veille de l'épreuve examiner le fonds d'ouvrages mis à leur disposition à la Bibliothèque de la Sorbonne devrait être à cet égard plus couramment saisie. Dans le fait, qu'il s'agisse de l'histoire de la philosophie considérée dans son extension et dans sa complexité, des discussions cultivées dans la philosophie contemporaine ou de l'état des connaissances dans tel domaine des sciences de la nature ou de l'homme, très peu de leçons témoignent de manière directe d'un degré d'information appréciable. Quant aux références littéraires, lorsqu'elles interviennent à propos, elles ne donnent lieu que rarement à des analyses un peu développées.

On a évoqué plus haut les fréquentes déceptions créées par les sujets de philosophie morale et politique : ces sujets, qui ne présentaient pas de considérables difficultés techniques, ont été de fait les plus nombreux, la définition large du domaine mis au programme de la leçon 1 ayant conduit à laisser de côté pour la présente leçon 2 non seulement les sujets relatifs à la logique et aux sciences, mais de nombreux sujets de métaphysique (domaine du reste inscrit au programme de 2007).

En ces matières, outre la fuite dans un second degré souvent assez doxographique (et régulièrement en délicatesse avec la vérité philologique), on doit signaler d'assez grandes imprudences dans les jugements et dans les formulations, faisant système avec un assez notable défaut de culture en matière morale. L'imprudence est par exemple flagrante quand les candidats reprennent sans réserve ni distance historique ou critique certains thèmes désormais célèbres de la pensée de Carl Schmitt, ou quand une candidate par ailleurs brillante se demande sans sourciller « à quelles conditions on peut ou on doit faire usage de la terreur ». Elle n'est pas moindre, dans un genre plus inoffensif, quand un candidat construit sa leçon sur la différence entre une « bonne loi » et une « loi bonne » (comment faudrait-il dire par exemple en anglais ?), ou quand n'importe quel sujet semble fournir l'occasion d'énoncés sur « le propre » ou sur « l'essence de l'homme », qu'on croyait définitivement hors de mode. Dans aucun de ces cas, les candidats ne mesurent exactement le sens de leurs paroles, ce qui devrait pourtant être, formellement parlant, leur premier devoir. Dans bien des cas, ils donnent le sentiment de ne pas savoir distinguer, au moins *hic et nunc*, entre les énoncés selon leur valeur philosophique – entre le pertinent et le déplacé, entre l'intéressant et le trivial, entre ce qui se comprend aisément et ce qui reste obscur ou appelle un complément d'explication. En ce qui concerne les matières politiques, on ne

saurait assez leur conseiller de lire ou relire les historiens antiques ou modernes, et pour les matières morales, les auteurs classiques de tous les siècles en philosophie ou en littérature, moralistes bien sûr inclus. Ceux des candidats à qui nous devons les prestations les plus réussies se sont sans nul doute immergés d'assez longue date, et sans exclusive quoiqu'avec discernement, dans un bain quotidien de lectures et de réflexions dont ils ont d'abord su saisir, avec la nécessité, le plaisir vrai et en principe inépuisable. De cette immersion, Cicéron, Erasme, Montaigne et bien d'autres avaient fait la condition d'une vraie culture du jugement. Il est extrêmement regrettable qu'un certain nombre de candidats en restent en partie privés faute de moyens matériels ou de vrai loisir pour l'étude. Mais en cette matière comme en d'autres, l'essentiel réside, comme l'avait souligné un autre auteur déjà cité, dans une « ferme et constante résolution ». C'est elle que l'on souhaite à tous pour les sessions à venir.

*Rapport rédigé par M. Denis Kambouchner à partir des remarques formulées par les membres de la commission.*

## LEÇON 2 – 2008

### SUJET CHOISI. SUJET REFUSÉ

**Qu'est-ce qu'une bonne loi ?** L'enthousiasme.

**Le temps perdu.** Le prochain.

**L'abus de pouvoir.** L'instant.

**L'humiliation.** Y a-t-il un savoir immédiat ?

**Le génie du mal.** L'inachevé.

**Faut-il condamner la rhétorique ?** La transcendance.

**La parenté.** La lettre et l'esprit.

**Peut-on être en conflit avec soi-même ?** Le lieu commun.

**Sur quoi fonder la propriété ?** La grandeur d'âme.

**L'inhumain.** Tout savoir est-il transmissible ?

**L'anthropocentrisme.** Une éducation esthétique est-elle possible ?

**Nommer.** Le moindre mal.

**Le corps politique.** Le nihilisme.

**L'habitude.** L'idée d'une langue universelle.

**Qu'est-ce qu'un contrat ?** « Deviens qui tu es. »

**La profondeur.** De quel bonheur sommes-nous capables ?

**Le fait de vivre est-il un bien en soi ?** Le consensus.

**Instruire et éduquer.** L'absence.

**La béatitude.** Les forts et les faibles.

**L'ennui.** Les normes et les valeurs.

**L'acteur.** « L'homme est la mesure de toute chose. »

**Mon corps m'appartient-il ?** La présomption.

**L'amour de soi.** Les circonstances.

**L'unité de l'art.** Le lien social.

**La guerre et la paix.** L'érudition.

**L'amitié.** « L'histoire jugera. »  
**Le luxe.** Doit-on bien juger pour bien faire ?  
**Que veut dire l'expression « aller au fond des choses » ?** La discipline.  
**Savons-nous ce que nous disons ?** La justice divine.  
**Pourquoi punir ?** La différence sexuelle.  
**Où commence la servitude ?** La main.  
**La réputation.** Qu'est-ce qu'interpréter une œuvre d'art ?  
**La terreur.** Ce que sait le poète.  
**« La vie est un songe. »** Les vertus.  
**Bien jouer son rôle.** La ruine.  
**L'idéalisme.** Maître et serviteur.  
**La tradition.** La mauvaise volonté.  
**Rentrer en soi-même.** La sensibilité.  
**La vertu peut-elle être excessive ?** Le dire et le faire.  
**La rigueur de la loi.** La chance.  
**Le classicisme.** La tolérance a-t-elle des limites ?  
**Ici et maintenant.** La comédie humaine.  
**Faire l'histoire.** Le pur et l'impur.  
**Qu'est-ce que l'enfance ?** L'horrible.  
**La réminiscence.** La fête.  
**La honte.** « Petites causes, grands effets. »  
**Etat et société.** L'objet de l'amour.  
**Qui doit faire les lois ?** Le spectacle.  
**Qu'est ce qu'une religion ?** Le masque.  
**La bêtise.** Mythe et histoire.  
**Pourquoi des musées ?** La providence.  
**Faut-il respecter la nature ?** La banalité.  
**Vieillir.** La souveraineté du peuple.  
**Le mystère.** Y a-t-il un bien commun ?  
**L'arbitraire.** L'art contre la beauté ?  
**« Tu ne tueras point. »** L'esprit de système.  
**L'exception.** Jusqu'à quel point pouvons-nous juger autrui ?  
**Présence et représentation.** Que vaut l'excuse : « c'est plus fort que moi » ?  
**Les droits de l'enfant.** Art et vérité.  
**Qu'a perdu le fou ?** La séduction.  
**La conscience historique.** La beauté du diable.  
**L'harmonie.** La loi peut-elle changer les mœurs ?  
**Qu'est-ce qui fait un peuple ?** Le risque.  
**La conscience historique.** La beauté du diable.  
**L'argent.** Qu'est-ce qu'une situation tragique ?  
**Aimer une œuvre d'art.** L'inconséquence.  
**L'événement.** Misère et pauvreté.  
**La conversion.** Gérer et gouverner.  
**Le destin.** Faut-il avoir des ennemis ?  
**La fidélité.** Partager les richesses.  
**L'érotisme.** L'autonomie.  
**« Rien n'est simple. »** Le jeu.  
**« Rien n'est sans raison. »** Le deuil.  
**Les beautés de la nature.** Le désespoir.  
**La naïveté.** La domination sociale.

**La grâce.** La publicité.  
**La perspective.** La violence a-t-elle des degrés ?  
**La politesse.** Croire en Dieu.  
**L'anarchie.** L'oubli est-il un échec de la mémoire ?  
**L'obscénité.** Tous les hommes désirent-ils être heureux ?  
**Éternité et immortalité.** Le bon goût.  
**Le secret.** La loi du marché.  
**L'ironie.** La souveraineté.  
**« Dieu est mort. »** Langage et communication.  
**Etre chez soi.** L'impuissance.  
**L'intimité.** A quoi servent les utopies ?  
**La révolte peut-elle être un droit ?** L'horizon.  
**Communiquer et enseigner.** Le désir est-il sans limite ?  
**Donner du sens.** La haine de soi.  
**La solitude.** A quoi reconnaît-on une œuvre d'art ?  
**L'improvisation.** La volonté générale.  
**Y a-t-il de fausses religions ?** La générosité.  
**La jalousie.** La chose publique.  
**La vulgarité.** Qui a le droit de juger ?  
**La santé.** La justice peut-elle se passer d'institutions ?  
**La haine de la pensée.** La rencontre.

## Explication de textes français

*Explication d'un texte français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme.*

*Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5. Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme.*

*Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.*

### PROGRAMME POUR LA SESSION 2008 :

Kant, *Critique de la raison pure*, traduction par A. Renaut, 2<sup>e</sup> édition, Paris, GF Flammarion, dernier tirage : 2006.

Bergson, *L'Évolution créatrice*, rééd. Paris, PUF-Quadrige, 2003.

COMMISSION : M. CHATEAU, PRESIDENT ;  
MME SCHWARTZ ; MM. COQUIO, PANZANI, RAUZY.

Le programme des textes français comportait deux ouvrages dont l'explication mobilisait de par sa nature des exigences communes, mais présentait des difficultés assez différentes.

Il faut en effet rappeler, pour ce qui est de la nature de l'épreuve, que l'exercice attendu est une explication de texte : ni une paraphrase, simple répétition plate, même si elle peut être exacte, du passage proposé, ni un commentaire, dont ce passage ne serait que le prétexte, de la doctrine de l'auteur, fût elle réduite à ce qu'en exprime l'ouvrage dont il est tiré. Plusieurs prestations ont été manquées faute d'une attention suffisante à la nature de l'épreuve, alors même que ce qui était dit des ouvrages de Kant et de Bergson pouvait paraître exact et aurait pu être utile pour la compréhension du texte, si l'on avait pris soin de l'y rapporter. Les passages proposés sont découpés de telle sorte qu'ils aient la consistance et l'autonomie d'un moment thématique, problématique et argumentatif, dont le jury attend toujours qu'il soit d'abord étudié pour lui-même. Trop souvent, que ce soit à propos de Kant ou de Bergson (mais avec une tendance accentuée sur le second auteur), les candidats ont substitué à l'effort de confrontation rigoureuse avec le passage particulier

proposé une suite de remarques générales sur l'œuvre voire sur la doctrine telle qu'ils ont pu la découvrir chez certains commentateurs. Il est utile de rendre compte du contexte, de ce qui précède immédiatement le passage à étudier, de la place de ce dernier dans le chapitre et dans l'œuvre, mais cela ne doit pas être exécuté comme mécaniquement : en situant ainsi l'extrait, que ce soit sur un mode introductif ou conclusif, il s'agit toujours de faire voir le problème, l'enjeu, et tout ce qui est susceptible d'apporter une lumière à la compréhension de ce qui fait sa particularité, mais cela ne doit sûrement pas détourner de l'explication attentive et précise du texte lui-même, qui demeure l'essentiel de l'exercice.

Les deux œuvres au programme présentaient des régimes d'exposition différents, qui pouvaient conduire à des démarches d'explication différentes.

La difficulté propre à l'explication de la *Critique de la Raison Pure* est évidente. Il s'agit d'un ouvrage majeur, dont on rappelle qu'il était donné à étudier dans son intégralité, et que son auteur lui-même a admis dès la première Préface que la longueur n'en était pas compressible sans nuire à la clarté discursive ou de fond. D'autre part, l'ouvrage était proposé en traduction française du fait de la nature de l'épreuve, mais cela ne dispensait pas les candidats (et d'abord leurs préparateurs) de tout recours à l'original pendant l'année de préparation, notamment pour tirer au clair le sens des passages sur lesquels il arrive que les diverses traductions françaises divergent, et qui sont parfois des points essentiels. C'est l'œuvre de Kant lui-même qu'il s'agit d'étudier. La longueur et la difficulté du texte ainsi que de l'appropriation de quelques interprétations classiques, qui commencent avec Kant lui-même commentateur de sa première *Critique* dans les deux autres, ou avec l'ensemble de l'idéalisme allemand, écartent d'emblée toute possibilité de satisfaire raisonnablement à l'exercice pour des candidats qui ne s'y prépareraient qu'après l'écrit. Elles nécessitent normalement une préparation d'au moins toute l'année.

On pouvait penser, et le jury a d'abord pensé, que cette difficulté, certes grande, serait compensée par ce que l'on pouvait conjecturer d'une familiarité au moins minimale de tous les candidats avec un tel classique de l'histoire de la philosophie. Il a pourtant fallu déplorer - et il convient de le souligner car c'est une constatation dont il conviendrait sans doute de tenir compte dans l'organisation de la préparation - que de nombreux candidats admissibles aient donné les signes les plus inquiétants d'une quasi ignorance de la doctrine kantienne, fût-ce en ses thèses les plus fortes. Ainsi a-t-on entendu, entre autres choses, que Kant donne en exemple de jugement synthétique *a priori* « tous les corps sont étendus », qu'il distingue dans les Axiomes de l'intuition le cas des *quanta* et de la *quantitas* par le fait que les principes de la seconde mettent en jeu les choses particulières, ou par le fait que l'arithmétique propose une synthèse de l'homogène et la géométrie de l'hétérogène ; qu'il écarte dans l'Introduction la philosophie pratique du champ de la philosophie transcendantale parce que le concept de devoir est *a priori*, mais non *pur* (ce que le candidat avance sans se soucier du cas des principes dynamiques de la philosophie transcendantale théorique), puis parce que le concept de devoir, et non pas simplement celui des

mobiles et attraites qui servent à le définir, est d'origine empirique ; enfin et surtout, on explique ce texte par la doctrine de la seconde *Critique*, présentée comme identique à celle qui motive dans la première cette exclusion. La liste de ces surprenantes affirmations au sujet d'un auteur dont on est en droit d'estimer qu'il fait partie de la formation des étudiants en philosophie est loin d'être exhaustive. Elle apparaît d'autant plus inconvenante quand l'œuvre est au programme d'un concours qu'ils choisissent de passer.

Un défaut moins surprenant, mais également très fréquent et regrettable, a consisté dans l'importance des contresens commis non pas dans l'exposé de la doctrine mais dans l'explication *du texte* : soit qu'une explication fantaisiste ou arbitraire soit proposée d'un élément pourtant notable de la doctrine kantienne présent dans le texte mais non identifié comme tel, soit qu'un élément en lui-même justement exposé mais en fait totalement étranger au texte soit proposé comme explication.

Si le texte de Bergson était, au moins en apparence, moins imposant par sa massivité et sa difficulté technique, on a été surpris plus d'une fois par les dérives auxquelles un certain nombre de candidats l'ont soumis. Au premier rang des atteintes à l'intégrité du texte : la paraphrase appauvrissante. Outre qu'il n'est pas aisé de reprendre sur ce mode un écrivain aussi accompli que Bergson, la subtilité de sa pensée exige, pour qu'on n'en durcisse pas le mouvement, qu'on soit pleinement attentif à sa lettre, ce qui revient à proscrire l'arbitraire des lectures reposant sur une reprise de thèmes « bien connus » ordinairement prêtés à Bergson. Trop souvent les candidats ont oublié que le « bien connu » est le plus mal connu et ont sombré, à partir de gloses générales sur un mot ou sur des couples de notions, dans des commentaires arbitraires. Ainsi a-t-on entendu des candidats soutenir, à partir d'une compréhension durcie de ce qu'énonce Bergson quant à la limite spéculative de la science (à savoir que, quoique la science soit désintéressée dans ses fins immédiates, c'est toujours l'utilité pratique qu'elle vise), que la science ne pense pas et que Bergson peut être compté parmi ses ennemis. On ne peut qu'être surpris que le mot « pratique » accolé à celui de science puisse conduire à faire de Bergson un dénonciateur de la science. Penser que les catégories de notre pensée comme unité, multiplicité, causalité mécanique, finalité intelligente, qui trouvent dans la science une expression efficace, ne sauraient s'appliquer aux choses de la vie, ne fait pas de Bergson un ennemi de la science. C'est, bien loin de là, à partir d'un savoir très précis des sciences de son époque et d'une réflexion sur la théorie de la connaissance qui replace l'intelligence dans l'évolution générale de la vie que Bergson nous apprend comment les cadres de la connaissance se sont élaborés, et surtout comment les dépasser.

L'arbitraire est encore plus marqué lorsque le candidat fait un sort à un mot du texte qui évoque pour lui un pan entier de la doctrine bien que, dans le contexte de la phrase et du passage, ce mot soit pris par l'auteur en un sens tout à fait neutre. Ainsi se lancer dans un commentaire appuyé du concept de *réflexion* dans un texte de Kant, alors que ce texte indique qu'un trait de l'époque actuelle mérite attention et réflexion, conduit à une interprétation fantaisiste. Tout aussi arbitraire est le plaquage, sur un texte dont on ne

commente en propre presque rien, d'éléments de doctrine supposés l'éclairer : ainsi par exemple, un texte de la *Discipline de la raison pure* où Kant rend compte de la distinction entre mathématiques et philosophie par leur différence de forme et non de matière fut à peine abordé pour lui même, l'explication se trouvant précédée de très longues considérations à la fois générales et émaillées d'erreurs sur la nature de l'intuition pure, puis réduite à des propos caricaturaux sur la supposée absurdité de la connaissance philosophique, entendue comme aberration de la méthode dogmatique. Arbitraires aussi, les commentaires qui, dans un louable effort d'attention au ton d'un texte, prêtent à Kant des procédés « emphatiques », des « théâtralisations », suivies de « nonchalantes présentations », ou de « dégonflages de baudruche » : un texte philosophique n'est certes pas sacré, mais il est fâcheux de prendre pour des coquetteries ou des artifices certaines des articulations effectivement les plus rationnellement stratégiques, ainsi la mise en jeu par Kant de toute sa doctrine sur le cas des paralogismes.

Mais le contresens ou l'échec de l'explication sont bien aussi massifs lorsque le texte, évoquant *nécessairement sous un angle précis* (dès lors qu'il ne s'agit pas d'un simple résumé) tel ou tel point central ou crucial de la doctrine, se trouve noyé sous l'exposé de généralités : ainsi lorsqu'on convoque l'opposition de la philosophie dogmatique à la philosophie critique, chaque fois que Kant évoque la métaphysique, et même lorsqu'il parle élogieusement de Wolff ; ou bien quand, dès qu'il est question de Hume, et lors même que Kant s'interroge sur l'impopularité de l'empirisme face à un dogmatisme qui flatte la vanité, on se livre à un couplet convenu sur les insuffisances d'un empirisme réduisant la *theoria* au contingent, et en cela supposé populaire et non rationnel.

Ces différents défauts peuvent, on le voit, se réunir sous une dérive commune, consistant à présupposer en quelque sorte une doctrine de l'auteur toute constituée et qu'il s'agirait de retrouver dans les extraits proposés ; cela, au lieu de lire d'abord le texte comme un moment de pensée philosophique, où se constitue précisément parfois une telle doctrine.

Quelques candidats ont remarquablement su éviter ces écueils. C'est ainsi qu'une des meilleures explications du concours, confrontée à un passage où Bergson annonce son projet d'une philosophie de la vie, a réussi à en montrer la teneur en déployant une lecture très précise de la critique du finalisme et du mécanisme que l'auteur conduit dans *ce texte*, retrouvant dans le creux de sa critique les concepts majeurs de *l'Evolution créatrice*. Les bonnes explications sont celles qui ont su faire voir comment, dans l'extrait dont ils avaient la charge, une pensée s'éprouve ou se nuance, et comment il convient d'en restituer d'abord l'intention.

Certains des textes proposés, il est vrai, présentaient un résumé, un rappel, mais synthétisant et donc vivant, de résultats acquis dans des analyses ou spéculations antérieures, et il était utile d'en faire apparaître le sens et la fonction. La majorité, cependant, offraient plutôt un mouvement qu'il était indispensable de restituer. Et cela aussi bien lorsque, comme dans tel texte de Kant, l'intégralité de la doctrine n'y était pas ou pas encore présupposée par

l'auteur, usant des mots « intuition », « concept », « raison », « synthèse *a priori* » ; et à plus forte raison, on l'a dit, lorsqu'il donne la parole à d'autres, voire à des adversaires, Hume, par exemple, ou Wolff, notamment lorsqu'il s'agit d'exalter en eux les services rendus, en fait de pénétration critique comme d'esprit de profondeur, à la métaphysique future. Il y a plus : pour certains des grands textes de l'*Analytique Transcendantale*, tout lecteur attentif découvre vite, sans avoir eu besoin de s'immerger dans la notoire division des commentaires et des lectures de Kant par les grands philosophes qui lui ont succédé, que la doctrine est si peu déroulée de façon documentaire, si peu guidée par le seul impératif d'exposition pédagogique, bref que son architecture est si fortement l'expression d'un système vivant et non déposé comme lettre morte, qu'il existe au sein même de ces textes des hésitations, des reprises, des variantes, et jusqu'à des contradictions verbales.

C'est en particulier le cas du dernier chapitre de l'*Analytique* et de sa remarque finale sur l'amphibologie des concepts de la réflexion. Tout en prenant en compte la difficulté de ces textes, le jury n'a pu que sanctionner les explications qui ont adopté ici un point de vue unilatéral et renoncé à expliquer les tensions du concept de chose en soi, qui se trouve qualifié par le texte de « cause » du phénomène dans la même phrase qui en dit l'absence d'utilisation possible dans un cadre catégoriel ; mais surtout qui, guidées peut être par cette unilatéralité, n'ont expliqué que le rejet kantien de l'ontologie ou métaphysique générale, sans expliquer la nécessité de l'illusion mise par Kant à la racine de cette ontologie, sur laquelle le texte insiste aussi fortement. Cette insensibilité à tout un versant du texte s'exprime dans l'absence d'explication des passages en lesquels il s'agit de limiter la sensibilité, et non l'entendement, et dérive vers le contresens lorsque la cause de l'illusion est assignée à la possible confusion du pur et du sensible.

Ce risque de fausser le texte lu à travers le prisme d'une doctrine que l'on oublie de voir sortir des textes mêmes, et que l'on a tendance à croire unilatérale, est évidemment grand s'agissant d'un texte dont l'auteur a revendiqué l'austère méthode dogmatique, la précision et l'exactitude autant que la clarté discursive. Mais, même s'il faut savoir gré aux candidats qui connaissent l'ensemble des thèses de ladite doctrine, au moins en gros, d'avoir acquis ce bagage, ce n'est pas une raison pour croire que le texte n'est au fond qu'un prétexte pour exposer un contenu acquis et déposé ailleurs comme une chose, l'idée kantienne de la systématisme du rationnel étant, comme le disait l'un des textes proposés (qui ne fut pas très bien servi), celle d'un système vivant et qui commence par oser penser par soi-même. Si l'*Evolution créatrice* n'a pas l'austérité de la *Critique de la raison pure*, elle n'autorise pas néanmoins les lectures dogmatiques résultant le plus souvent d'une mise à contribution de commentaires sûrement intéressants mais peu en prise sur le passage à commenter. Ils donnent au propos une rigidité peu conforme avec les tensions d'une pensée qui travaille les concepts qu'elle met en œuvre par des déplacements, des redéfinitions, afin d'ouvrir une brèche dans la langue d'une métaphysique dont elle n'a de cesse de montrer les impasses pour penser la vie. Les analogies avec la création artistique, par exemple, exigeaient qu'on prît au

sérieux le poète ou le peintre avec des exemples commentés pour réarticuler ce que gagnait la pensée de Bergson en empruntant ces chemins de pensée.

Il faut ajouter qu'il est de très mauvaise méthode pour conduire une explication de substituer à une lecture frontale la convocation massive et souvent échevelée, c'est-à-dire ni mesurée, ni justifiée, ni circonstanciée, d'autres passages de l'ouvrage. Cette démarche dilatoire, outre qu'elle ne peut que difficilement parvenir à ses fins, semble revenir à récuser le texte choisi, comme s'il ne possédait pas lui-même une consistance et une importance suffisantes. Le jury, qui a proposé ce passage, ne peut qu'être déçu, alors même que le candidat se dit peut-être qu'il a su faire montre de son savoir. Il est dommage qu'une connaissance de l'auteur qui doit bien sûr être solide et approfondie soit cependant engrangée et utilisée d'une manière qui risque de desservir au lieu d'aider les candidats.

Les observations présentées ici sont destinées d'abord à encourager et à aider les futurs candidats, qui ne doivent en aucune manière penser qu'on leur demande l'impossible, et au contraire avoir confiance dans les vertus de la méditation des textes. Qu'il nous soit du reste permis de rappeler que sur des ouvrages aussi célèbres et aussi difficiles, et d'une facture qui prêtait à un découpage de textes très différents de style et d'intention, le jury a eu plaisir à entendre des explications tout à fait réussies, telles que, par exemple, celle à laquelle il a donné la note supérieure : explication en tous points remarquable d'un texte tiré de *l'Esthétique transcendantale*, où Kant rappelle sans nommer leurs auteurs les objections faites en particulier par Lambert et Mendelssohn à sa théorie du temps, auquel est accordée réalité empirique mais non pas réalité absolue ou transcendantale.

*Rapport réalisé par M. Jean-Yves Chateau à partir des observations de Mme Elisabeth Schwartz et de M. Dominique Panzani.*

**A. Kant, Critique de la raison pure**

p. 64-65, de « Le fait est qu'il est vain de vouloir affecter... » à « Critique de la raison pure par elle-même. »

p. 67-68, de « Je ne connais pas de recherches... » à « la déduction objective conserve en tout cas toute sa force. »

p. 68-69, de « Enfin, pour ce qui touche à la clarté... » à « porter un jugement sur son unité et sur sa solidité. »

p. 75, de « La mathématique, depuis les temps les plus reculés... » à « il y avait mis lui-même conformément à son concept. »

p. 76-77, de « En ce qui concerne la métaphysique... » à « que ne l'ont été ceux qui nous ont précédés ? »

p. 81, de « Dans cette tentative pour transformer la démarche... » à « *superasset agendum*. »

p. 82-83, de « On croira percevoir, à la faveur d'un survol... » à « penser ces objets aussi comme choses en soi\* ». »

p. 87-88, de « La Critique n'est pas opposée... » à « la philosophie en philodoxie. »

p. 93-94, de « C'est par conséquent, pour le moins, une question... » à « un concept qui ne peut être tiré que de l'expérience. »

p. 94-95, de « Il importe ici de disposer d'un critère... » à « dont chacun est par lui-même infaillible. »

p. 99-100, de « C'est ainsi justement que Platon... » à « entre ces deux sortes de connaissance. »

p. 104-105, de « On devrait certes, au premier abord... » à « la synthèse est possible. »

p. 110, de « De tout cela résulte donc l'idée... » à « s'appellerait philosophie transcendantale »

p. 112-113, de « A la critique de la raison pure appartient... » à « qui relèvent des sources empiriques de la connaissance. »

p. 118-119, de « Dans le phénomène, je nomme matière... » à « logique transcendantale. »

p. 121, de « L'espace n'est pas un concept discursif... » à « et non pas un concept. »

p. 124-125, de « Cela dit, il n'y a pas non plus en dehors de l'espace... » à « on ne s'interroge jamais dans l'expérience. »

p. 130-131, de « Contre cette théorie qui concède au temps une réalité empirique... » à « au sujet qui les intuitionne. »

p. 131, de « Cela dit, la raison pour laquelle cette objection... » à « nécessairement au phénomène de cet objet. »

p. 135, de « La philosophie leibnizo-wolffienne... » à « à rien d'autre qu'à des phénomènes. »

p. 162-163, de « Diverses représentations sont ramenées... » à « il s'en éloigne très fortement dans la mise en œuvre. »

p. 175-176, de « La Déduction transcendantale de tous les concepts... » à « contredire par le fait. »

p. 194-195, de « Nous avons défini l'entendement, plus haut... » à « ne sont possibles quant à la forme qu'à travers celle-ci. »

- p. 196, de « Si les objets auxquels a affaire notre connaissance... » à « possible quant à sa forme. »
- p. 218-219, de « Simplement, il n'y a que deux voies... » à « manquerait aux catégories la nécessité qui appartient par essence à leur concept. »
- p. 222-223, de « Cela dit, bien que la logique générale... » à « non pas des concepts purs de l'entendement. »
- p. 225-226, de « Le schème est toujours, en lui-même... » à « in concreto. »
- p. 237-238, de « Ainsi donc ne compterai-je pas parmi mes principes... » à « l'usage objectif des catégories. »
- p. 240-241, de « C'est sur cette synthèse successive de l'imagination... » à « mais celui de formules numériques. »
- p. 282-283, de « L'idéalisme... » à « de l'expérience externe. »
- p. 304, de « Cependant, quand nous désignons... » à « pris dans le sens positif. »
- p. 307-308, de « Je trouve cependant, dans les écrits des Modernes... » à « répondu négativement. »
- p. 325, de « Si nous entendons, par objets simplement intelligibles... » à « aucune signification positive susceptible d'être indiquée. »
- p. 326-327, de « L'entendement limite donc la sensibilité... » à « l'intuition qui est limitée à nos sens. »
- p. 342-343, de « Platon remarquait très bien... » à « nous en tenir éloignés. »
- p. 367-368, de « Il est manifeste que... » à « (bien que purement logique). »
- p. 369-370, de « Nous avons, dans l'Esthétique... » à « en tant que phénomène. »
- p. 404-405, de « Ce serait, vis-à-vis de toute notre critique... » à « comme objet à la pensée. »
- p. 460-461, de « En ce qui concerne enfin le troisième moment... » à « à admettre ou à croire »
- p. 516-517, de « Ce qui pour nous est un idéal... » à « à une simple fiction. »
- p. 534-535, de « Quand je pense donc une chose... » à « de la simple possibilité. »
- p. 568-569, de « La raison prépare donc à l'entendement... » à « des espèces et des sous-espèces. »
- p. 572-573, de « L'entendement constitue pour la raison... » à « l'unité intégrale et dérivé de lui. »
- p. 604-605, de « La connaissance philosophique considère donc... » à « pour l'objet du concept construit. »
- p. 606-607, de « Quelle peut bien être la cause... » à « unies au concept de ces objets. »
- p. 636-637, de « Puisque Hume, en outre... » à « ses légitimes possessions »
- p. 674-675, de « Sous le gouvernement de la raison... » à « d'après des principes. »
- p. 684-685, de « Telle est donc l'idée générale de la métaphysique... » à « rien que de la métaphysique. »

## **B. Bergson, *L'Évolution créatrice***

Introduction, p. VIII-IX, de « Faut-il donc renoncer à approfondir... » à « dans le sens même de la vie. »

Chap. I, p. 3, de « L'apparente discontinuité... » à « comme s'il n'existait pas pour nous. »

Chap. I, p. 4-5, de « La durée est le progrès continu du passé... » à « que nous désirons, voulons, agissons. »

Chap. I, p. 15, de « Par là, un être vivant... » à « même processus de vieillissement. »

Chap. I, p. 27-28, de « Or, plus on fixe son attention... » à « par les éléments que l'analyse y découvre. »

Chap. I, p. 29-30, de « Mais contre cette idée de l'originalité... » à « Mais là précisément est le rôle de la philosophie. »

Chap. I, p. 30, de « C'est pourquoi la vie a beau évoluer sous nos yeux... » à « qu'est le tout de l'univers. »

Chap. I, p. 39-40, de « Le mécanisme radical implique une métaphysique... » à « pour un esprit placé au centre des choses. »

Chap. I, p. 42-43, de « Mais la vérité est que la position du vitalisme... » à « la vie entière dans une seule indivisible étreinte. »

Chap. I, p. 44-45, de « L'erreur du finalisme... » à « dans les mêmes nécessités vitales. »

Chap. I, p. 46-47, de « La durée réelle est celle qui mord... » à « mais en profondeur. »

Chap. I, p. 50-51, de « Telle est la philosophie... » à « La vie, elle, progresse et dure. »

Chap. I, p. 52-53, de « Jamais l'interprétation finaliste... » à « sur la cause d'où il émane. »

Chap. I, p. 90-91, de « En général, quand un même objet apparaît... » à « représenté le tout comme un assemblage. »

Chap. I, p. 93-94, de « Mais c'est ce que nous avons beaucoup de peine... » à « correspond une partie du résultat. »

Chap. II, p. 100-101, de « Car la vie est tendance... » à « passer librement le grand souffle de la vie. »

Chap. II, p. 104-105, de « Si la vie réalise un plan... » à « à croire que tout est accidentel. »

Chap. II, p. 111-112, de « Entre la mobilité et la conscience... » à « dans la mesure où il se meut librement. »

Chap. II, p. 128-129, de « La vie en général est la mobilité même... » à « la plus petite somme d'effort. »

Chap. II, p. 136-137, de « De la vie végétale et de la vie animale... » à « ce qu'il ya d'intelligent dans l'intelligence. »

Chap. II, p. 139-140, de « L'invention devient complète quand elle se matérialise en un instrument fabriqué... » à « et d'en varier indéfiniment la fabrication. »

Chap. II, p. 141-142, de « L'instinct trouve à sa portée l'instrument approprié... » à « un plus grand empire sur la nature. »

Chap. II, p. 144-145, de « On s'est demandé... » à « est précisément ici ce que nous appelons conscience. »

Chap. II, p. 146, de « Car, là où l'instrument... » à « entre l'intelligence et l'instinct. »

Chap. II, p. 151-152, de « Si l'instinct est, par excellence, la faculté... » à « un être intelligent porte en lui de quoi se dépasser lui-même. »

Chap. II, p. 152-153, de « Nous avons dit que l'intelligence... » à « partie intégrante de la réalité. »

Chap. II, p. 154-155, de « Si l'on passait en revue les facultés individuelles... » à « L'intelligence ne se représente clairement que le discontinu. »

Chap. II, p. 156-158, de « Maintenant, fabriquer consiste à tailler... » à « c'est une vue de l'esprit. »

- Chap. II, p. 160, de « Il est présumable... » à « mais encore la vie et la pensée. »
- Chap. II, p. 163-164, de « De même que nous séparons dans l'espace... » à « Notre intelligence est là à son aise. »
- Chap. II, p. 177-178, de « L'intelligence, par l'intermédiaire de la science... » à « ne forme qu'une nébulosité vague. »
- Chap. III, p. 196-197, de « La science positive... » à « le reste de la réalité sous cet unique aspect. »
- Chap. III, p. 202-203, de « Plus nous prenons conscience... » à « la divise comme les besoins de notre action l'exigent. »
- Chap. III, p. 210-211, de « Quand un poète me lit des vers... » à « l'ordre admirable que notre mathématique y découvre. »
- Chap. III, p. 217-218, de « L'induction implique donc d'abord... » à « la géométrie même. »
- Chap. III, p. 232-233, de « Le problème capital de la théorie... » à « qu'à travers une brume d'états affectifs. »
- Chap. III, p. 236-237, de « Nous disions en effet que tout ordre apparaît... » à « ou plutôt on en pose deux. »
- Chap. III, p. 240-241, de « Quand nous remplaçons notre être... » à « qui s'ajouteront à tout ce qu'il y avait de lettres dans le monde. »
- Chap. III, p. 261-262, de « Essentielle est aussi la marche à la réflexion... » à « et surtout avec les espèces. »
- Chap. III, p. 263-264, de « La conscience d'un être vivant... » à « Ce n'est pas une différence de degré, mais de nature. »
- Chap. III, p. 264-265, de « Toute l'histoire de la vie... » à « pousse les meilleurs à monter plus haut. »
- Chap. IV, p. 284-285, de « Dès lors, qu'est-ce que penser l'objet A... » à « objet incompatible avec elle. »
- Chap. IV, p. 293-294, de « En résumé... » à « imprime en nous de son état présent. »
- Chap. IV, p. 296-297, de « En vain, nous montrons que... » à « pas tant l'absence d'une chose que celle d'une utilité. »
- Chap. IV, p. 298-299, de « Mais pensons-nous jamais la vraie durée?... » à « un avenir toujours fuyant. »
- Chap. IV, p. 325-326, de « A la continuité du changement évolutif... » à « dans ce qu'elle appellera le pur néant. »
- Chap. IV, p. 329, de « Quel est l'objet essentiel de la science ? » à « elle s'imposait déjà à celle des anciens. »
- Chap. IV, p. 340-341, de « Le peintre est devant sa toile... » à « qui durera autant que l'esprit humain ! »

## Traduction et explication de textes en langue étrangère

Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien  
extrait de l'ouvrage inscrit au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.  
Le programme est renouvelé chaque année.

### PROGRAMME DE LA SESSION 2008 :

- **Texte grec** : Plotin, *Ennéades* IV, 7 (*Peri athanasias psuchès*), 8 (*Peri tès eis tà sômata cathodou tès psuchès*) et 9 (*Peri tou ei pasai hai psuchai mia*), in Plotinus, II, *Enneades* IV-V, edited by P. Henry and H.-R. Schwyzer, Oxford, Clarendon Press, 1977.
- **Texte latin** : Thomas d'Aquin, *Quaestiones disputatae de veritate*, q. 1 (*de veritate*). Edition léonine, Rome, 1970 ; texte disponible également dans : Thomas d'Aquin, *Première question disputée sur la vérité*, édition bilingue, Paris, Vrin, 2002.
- **Texte allemand** : Marx, *Das Kapital*, Livre I, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sections jusqu'au chapitre V inclus (« Arbeitsprozess und Verwertungsprozess »), in Karl Marx - Friedrich Engels *Werke*, Band 23, Berlin, Dietz Verlag, 1962, pp. 49-213.
- **Texte anglais** : J. S. Mill, *Considerations on Representative Government*, in *On Liberty and Other Essays*, ed. by J. Gray, Oxford University Press, Oxford World's Classics, 1991, réimpression 1998, pp. 203-467.
- **Texte italien** : Dante, *Convivio*, Premier et deuxième traités, édition de P. Cudini, Milan, Garzanti, 1980, 6<sup>e</sup> réimpression 2005, pp. 3-133.
- **Texte arabe** : Al-Kindi, *Kitâb al-Kindî ilâ al-Mu'tasim bi-Llâh fî al-falsafa al-ûlâ* (*Livre de la philosophie première*) in J. Jolivet et R. Rashed, *Œuvres philosophiques et scientifiques d'Al-Kindî*, vol. II, *Métaphysique et cosmologie*, Leyde, Brill, 1998, pp. 9-99.

COMMISSION : M. KAMBOUCHNER, PRESIDENT ;  
MME PECHARMAN ; MM. BALAUDE, BIARD, DAGRON, FISCHBACH, HORVILLEUR.

### REPARTITION DES INTERROGATIONS :

Grec : 11. Latin : 20. Allemand: 19. Anglais : 41. Italien : 5. Arabe : 0.

## Texte grec

Figuraient au programme de l'épreuve d'oral de texte en grec ancien trois traités de Plotin : *Ennéades* IV, 7, IV, 8, et IV, 9. Onze candidats admissibles avaient opté pour cette langue. Les résultats s'échelonnent de 01 à 17. Cinq candidats ont obtenu la moyenne de 10 ou plus, et la note moyenne s'élève à 9,63. Cette moyenne assez élevée reflète un ensemble satisfaisant de prestations orales. Un candidat seulement n'était pas du tout préparé à l'exercice (méconnaissance de la langue, des textes au programme), tandis qu'une moitié des candidats (cinq) a présenté un niveau de grec faible ou assez faible, qui a conduit à des traductions fautives à de multiples reprises, suivies dans tous les cas d'un commentaire imprécis. Les bonnes ou très bonnes prestations conjuguèrent une traduction juste à un commentaire informé. Les différences entre les meilleurs candidats se sont faites au vu de l'ensemble traduction-commentaire. Il a pu arriver qu'une bonne traduction tempère l'appréciation d'un commentaire un peu décevant, et inversement qu'un commentaire enlevé compense quelques faiblesses de traduction. Il faut néanmoins rappeler que l'une des deux parties de l'exercice ne saurait être négligée, et qu'elles doivent en réalité être pensées solidairement. Une traduction précise, attentive à la lettre, et soucieuse d'un rendu élégant, place naturellement dans les meilleures conditions pour fournir un commentaire pertinent.

Certains candidats sont tombés dans le défaut du commentaire préconçu, qui présente deux variantes : convoquer en guise de commentaire l'ensemble du traité dont le texte est tiré, et finir par noyer l'extrait dans un ensemble trop large ; appliquer au texte une grille d'analyse toute faite, en fonction de ce que l'on appréhende comme étant la thématique générale du traité. Dans les deux cas, le résultat est que le texte est lu négligemment, sans que sa spécificité soit restituée. Les meilleures prestations, sanctionnées respectivement par un 16 et par un 17, ont parfaitement su éviter les écueils évoqués, et mis en œuvre les recommandations qui viennent d'être rappelées. Dans les deux cas, une traduction très précise précède un commentaire du texte examiné en lui-même, et problématisé comme tel : scruté dans sa structure, ses articulations, ses détails, éventuellement ses obscurités, il a été éclairé par le commentaire proposé, et ses enjeux rendus pleinement intelligibles.

Un tel résultat n'est pas inaccessible. Il suppose un niveau de langue honorable certes, mais il exige aussi et surtout que le texte au programme soit travaillé régulièrement et suffisamment tôt dans l'année, tant du point de vue de la langue, que du point de vue du commentaire. Il est de fait à peu près impossible de résoudre un problème textuel ou exégétique sérieux (les traités de Plotin en recélaient un nombre non négligeable) que l'on découvrirait le jour même de l'épreuve.

*Rapport rédigé par M. Jean-François Balaudé.*

## Texte latin

Vingt candidats, sur les 96 admissibles, avaient choisi le latin pour l'explication d'un texte en langue étrangère, soit un pourcentage tout à fait satisfaisant de près de 21%. L'impression générale du jury a été que les explications étaient dans leur majorité de grande qualité. De là résulte une moyenne de 9,45 (pour des notes s'échelonnant de 1 à 18).

Les explications proposées comportaient entre 24 et 30 lignes dans l'édition au programme. Ces textes étaient un peu plus longs que ceux qui avaient été donnés l'année précédente sur Lucrèce, mais cet auteur avait été jugé très difficile du point de vue de la langue, alors qu'avec Thomas d'Aquin l'on avait affaire à un latin plus accessible au premier abord. La langue n'était cependant pas sans difficultés, et quelques candidats n'ont pas su les surmonter. Rappelons que l'épreuve suppose que l'on commence par une traduction impeccable, faute de quoi l'on ne saurait comprendre et commenter le texte dans tous ses détails. Cela implique une préparation minutieuse durant l'année.

Les textes n'ont pas tous été choisis dans la « solution » ou « détermination » des questions, c'est-à-dire dans les passages où l'auteur expose directement sa propre position. Il y avait à cela deux raisons : la plus immédiate est que le jury ne donne pas deux fois le même texte et devait par conséquent en choisir en dehors de ces seuls passages. La seconde est que les arguments contraires et les réponses à ces arguments non seulement font partie du texte écrit par l'auteur, mais révèlent souvent des détails importants de son argumentation. Bien entendu, cela suppose que l'on sache parfaitement situer ces arguments par rapport à la doctrine de l'auteur, restituer leur arrière-fond historique, se reporter aux réponses qui y seront apportées, aussi parfois discerner ce que Thomas d'Aquin en retient. Il fallait donc avoir en tête l'ensemble de la question (voire des questions traitant du même sujet) et savoir rapidement s'y repérer. Quelques candidats, sans se laisser désarçonner, ont parfaitement satisfait à ces exigences.

Parmi les explications entendues, quelques-unes, néanmoins, ont surpris par leur extrême indigence. Si l'on peut traiter avec indulgence quelques erreurs de traduction, parfois dues à des erreurs de lecture, parfois d'ailleurs rattrapées dans le commentaire, on n'a pu qu'être surpris par deux ou trois tentatives de traduction accumulant les contresens à chaque ligne, au point qu'on peut se demander pourquoi ces candidats avaient choisi cette langue-ci de préférence à une autre. Indiquons au passage, même si ce n'est pas l'essentiel, qu'il est surprenant (et irritant) de voir que certains candidats ne savent pas lire les quelques chiffres présents dans le texte.

La plupart des candidats que nous avons entendus ont manifesté une bonne connaissance des théories exposées par Thomas d'Aquin dans cet ouvrage. Quelques-uns ont prouvé qu'ils les comprenaient parfaitement, qu'il s'agisse des différents sens du vrai, de la théorie des énonçables, de la conception des transcendants, de l'analogie... On pouvait difficilement admettre, en revanche, des explications projetant sur tel ou tel aspect de ces questions des

conceptualités étrangères à Thomas d'Aquin et à la pensée médiévale en général, ou tout simplement faisant intervenir des concepts non pertinents pour expliquer le texte (entendement, sujet/objet, altérité...). Heureusement ces travers étaient rares, et la plupart des candidats avaient visiblement bien travaillé le texte et saisissaient la spécificité des thèses de Thomas d'Aquin. Le jury a particulièrement apprécié quelques excellentes explications qui, outre la sûreté de la traduction, montraient chez les candidats une précision sans défaut dans l'analyse des concepts, une capacité à restituer rapidement l'argumentation, une grande agilité à circuler dans le texte proposé et dans l'ensemble de l'ouvrage, une compréhension fine des problèmes soulevés par l'auteur.

*Rapport rédigé par M. Joël Biard.*

## **Texte allemand**

Dix-neuf candidats admissibles ont cette année choisi le texte allemand, c'est-à-dire les Chapitres 1 à 4 des deux premières Sections du Livre 1 du *Capital* de Marx. La moyenne des notes obtenues par les candidats est de 10,26/20. Il s'agit d'un bon résultat d'ensemble dont il faut se réjouir : les candidats germanistes ont, dans l'ensemble, fait montre à la fois d'un bon niveau de langue, et d'une bonne connaissance du texte au programme. Les quatre premiers chapitres du Livre 1 du *Capital* de Marx ont, de manière générale, réellement été préparés par les candidats : le texte de Marx a été lu, travaillé et considéré par les candidats comme un texte pleinement philosophique (et non comme un texte de théorie économique où l'on pourrait, en cherchant bien, trouver un peu de philosophie). A deux ou trois exceptions près, aucun candidat n'a donné l'impression d'avoir découvert le texte de Marx la veille ou l'avant-veille de l'épreuve : au contraire, le sérieux de la préparation est très souvent apparu de manière nette dans les explications qui nous ont été proposées. On ne peut que s'en féliciter. Nous n'avons également eu que très rarement, lors du commentaire, le sentiment d'avoir affaire à un morceau de cours qui aurait été appris et que le candidat aurait pu plaquer sur n'importe quel extrait du texte de Marx : la plupart des candidats ont produit l'effort indispensable de rendre compte de l'extrait qui leur était proposé, sans le dissoudre dans un propos général sur Marx. Cela nous a évité des exposés dogmatiques et ennuyeux, et a même donné quelques commentaires lumineux.

Rappelons d'abord ce qui est à ne pas faire et à éviter absolument.

- Il ne faut pas commencer par une introduction générale que son caractère vague rend parfaitement inutile. C'est autant de temps perdu pour la traduction et le commentaire. Il faut au contraire immédiatement et directement commencer par la traduction.

- Il ne faut pas commencer en donnant la lecture de l'ensemble du texte à expliquer, mais lire les phrases du texte en les décomposant par propositions et donner aussitôt sa traduction également proposition par proposition. S'agissant

d'une traduction de l'allemand vers le français, cela exige une certaine gymnastique intellectuelle puisque les termes d'une proposition subordonnée allemande ne sont pas dans le même ordre que ceux d'une subordonnée française : les candidats doivent s'entraîner à cela durant leur année de préparation et ne pas donner l'impression de découvrir le jour de l'épreuve la manière dont on traduit oralement de l'allemand vers le français.

La traduction suppose des choix : non seulement il faut faire un choix (et ne pas énumérer plusieurs traductions possibles pour un même terme), mais, une fois le choix fait, il faut s'y tenir (ainsi, *Mehrwert* peut être rendu classiquement par « plus-value » ou par « survaleur », mais pas une fois par l'un et une autre fois par l'autre) – quitte à justifier ce choix au moment du commentaire lorsqu'il s'agit d'un choix discutable. Cela vaut pour le choix des termes, mais aussi et *a fortiori* pour les propositions ou les phrases : une fois une phrase traduite, il ne faut pas en proposer une seconde traduction possible. Le candidat doit avoir tranché entre plusieurs traductions possibles durant son temps de préparation.

Une fois la traduction proposée, il faut s'engager dans le commentaire du texte traduit : très concrètement, cela signifie qu'il faut garder sous les yeux le texte allemand pour pouvoir s'y référer de façon précise pendant le commentaire. Il est absolument désastreux de voir des candidats qui, une fois la traduction terminée, poussent le livre sur le côté, certains allant même jusqu'à le refermer ! Rappelons donc l'évidence : on ne peut commenter de façon précise qu'un texte qu'on a effectivement sous les yeux... Cela permet aussi à l'examineur de voir si le candidat a ou non suffisamment d'aisance pour pouvoir se référer directement au texte allemand pendant son commentaire et pour en retraduire librement les passages que son commentaire désigne comme particulièrement significatifs.

Le commentaire peut commencer par une situation du passage dans l'œuvre : mais si c'est pour présenter une sorte de résumé de l'œuvre ou des chapitres de l'œuvre au programme, cela est parfaitement inutile et il vaut mieux l'éviter. Si c'est pour commencer avec un propos général sur l'auteur ou sur l'œuvre, c'est-à-dire par un propos qui aurait pu être tenu quel que soit l'extrait que l'on doit traduire et commenter, c'est également à proscrire. Bien situer le passage proposé suppose d'en avoir déterminé l'enjeu, de sorte qu'on est à même de dire ce que ce passage-là apporte à l'argumentation d'ensemble de l'auteur. Situer le passage suppose d'avoir déterminé ce qu'il a de singulier et de propre : une bonne situation n'est donc pas un propos introductif vague et général, mais, au contraire, c'est une manière d'approcher et de désigner une première fois ce qui constitue l'enjeu propre du passage précis (la question qu'il pose et le problème qu'il cherche à résoudre) qu'il faut expliquer et sur lequel sera centré le commentaire.

Le commentaire doit faire apparaître la logique argumentative du texte : tout n'est pas forcément à commenter dans un texte, et tout ne doit pas être commenté de la même manière parce que tout n'y est pas d'égale importance. Il faut donc être capable de souligner les concepts qui y jouent un rôle majeur, de faire ressortir les moments décisifs de l'argumentation, et les commenter davantage ou plus longuement que le reste. Seul le fait d'avoir déterminé

l'enjeu précis du texte singulier qu'on a à expliquer, d'en avoir saisi l'objet propre, rend ensuite capable de distinguer entre l'essentiel et l'accessoire et de pointer les difficultés du texte en même temps que les éléments qui, au terme de l'analyse de l'argumentation, continuent à faire problème ou à poser difficulté.

Il convient d'éviter absolument d'introduire dans le texte des éléments extérieurs lorsque ceux-ci sont étrangers au texte, voire au chapitre même auquel appartient le texte qu'on a à expliquer : par exemple, la mention du concept de « salaire » n'avait pas lieu d'être dans l'explication d'un quelconque passage des 3 premiers chapitres de la première section du livre 1 du *Capital*. Marx explique lui-même que son enquête porte *ici* sur l'objectivation du travail humain dans la forme marchandise de son *produit* : la question de la vente, de l'achat et du prix de la force de travail suppose la prise en compte de la forme marchandise de la force de travail elle-même et non plus seulement de ses produits. Cela ne devenait légitime que lorsqu'il s'agissait d'expliquer un texte de la fin du chapitre 3 ou du chapitre 4, *mais pas avant*. Le texte de Marx contient des concepts extrêmement précis qui ne tolèrent aucune forme d'approximation dans leur définition et, par conséquent, dans l'usage qu'en fait le candidat dans son commentaire : par exemple, toute explication qui fait l'économie de toute définition précise de concepts aussi importants que ceux de « forme naturelle », de « forme valeur » et de « forme équivalent » des marchandises ne peut qu'être sanctionnée. Certaines approximations montrent que le texte au programme n'a pas été suffisamment préparé pendant l'année : l'indice d'une lecture trop rapide ou trop superficielle du texte de Marx est par exemple le fait de penser que, par « travail *privé* », Marx désignerait un travail *isolé*, c'est-à-dire un travail sans lien avec d'autres travaux ou avec les travaux des autres, alors que la juxtaposition de travaux privés est au contraire une manière spécifique dont s'effectue le travail *social*.

En conclusion, il faut insister sur le fait que les candidats n'ont de chances de réussir cette épreuve qu'à la condition d'avoir mis à profit les mois de préparation pour travailler le texte en langue étrangère au même titre et avec le même sérieux que les œuvres inscrites au programme de l'écrit. On ne saurait trop conseiller aux candidats de produire cet effort : un bon niveau de langue conjugué à un réel travail sur le texte au programme permet d'obtenir une note honorable susceptible de compenser les notes obtenues à d'autres épreuves orales, notamment aux Leçons.

*Rapport rédigé par M. Franck Fischbach.*

## Texte anglais

Des cinq textes en langue ancienne ou vivante qui – en l'absence d'admissibles arabisants – ont fait l'objet de la présente épreuve, le texte anglais a été dans l'ensemble le moins bien servi. Portés par l'idée qu'ils maîtrisent une langue apprise dès le début de leur scolarité, de trop nombreux candidats se présentent avec une connaissance approximative de l'œuvre originale, dont ils semblent découvrir le jour même les nuances et les inflexions, et se voient contraints de consacrer la plus grande partie de leur temps de préparation à la translittération, souvent hésitante, du passage qui leur est proposé.

Il est vrai que la longueur des extraits (environ quarante lignes), bien que de rigueur depuis quelques années, pouvait dérouter certains d'entre eux. Un tel découpage s'expliquait d'abord par notre volonté de préserver la segmentation argumentative d'une pensée qui, comme celle de John Stuart Mill, éprise à la fois de l'empirie et des raisons adverses, prend constamment appui sur les réfutations virtuelles pour se construire et se moduler. Il s'expliquait aussi par le souci d'équité avec les textes d'autres langues, où les difficultés syntaxiques et terminologiques sont d'une autre ampleur, ainsi que par la conviction qu'un candidat admissible à l'agrégation doit savoir lire pratiquement à livre ouvert un texte avec lequel il lui appartient de s'être familiarisé de longs mois durant par un travail quotidien sur la traduction – comme c'est usuellement le cas en grec, en latin et en allemand. On peut toutefois se demander s'il ne vaudrait pas mieux adopter provisoirement comme postulat que les étudiants connaissent aussi peu, voire moins, l'anglais que n'importe quelle autre langue – ce qui n'exclut pas l'existence parmi les candidats d'anglicistes confirmés, comme il y en a en effet, et de remarquables.

Et pourtant, s'il est une épreuve à l'oral pour laquelle on peut être assuré que le travail porte ses fruits, c'est bien celle-ci. Il serait par ailleurs navrant d'être recalé à l'agrégation de philosophie parce qu'on aurait sous estimé la différence pourtant triviale entre la langue ordinaire telle qu'on la parle dans l'insouciance de la communication, et la même lorsqu'elle est le terrain d'une élaboration et d'une exigence intellectuelles. Quant à la facilité apparente de compréhension que présente souvent l'œuvre anglo-saxonne inscrite au programme, et qui fait peser sur elle le soupçon récurrent et totalement injustifié de « platitude », elle devrait inciter les candidats à redoubler d'efforts pour en dégager les subtilités, grâce à une fréquentation assidue qui peut même être rendue enrichissante et presque divertissante par l'exercice de traduction.

Nous ne ferons pas ici l'échantillonnage des contresens, parfois insolites, qui ont émaillé la majorité des prestations. Nous déplorons seulement ce qui, dans de nombreux cas, aura été en fin de compte une occasion perdue de conduire avec les outils appropriés une véritable explication. D'autant que la plupart des candidats ont pu profiter de cours dont nous voudrions saluer encore une fois la qualité et l'exceptionnel sérieux, si l'on en juge d'après l'étendue et la

précision des informations dont ils disposaient : qu'il s'agisse de la problématique générale de la représentation, des tensions du courant utilitariste, des nuances et de l'évolution de la pensée de Stuart Mill, des influences qui l'ont nourrie ou du contexte historique de l'écrit, etc., les étudiants faisaient fond sur des connaissances acquises qui en ont parfois imposé au jury. Le fait est seulement qu'un tel savoir se changeait en branche morte lorsque son autorité supplantait la sensibilité à la singularité du texte à commenter.

On ne saurait incriminer ici une préparation trop pointue : bien au contraire, les meilleures performances ont témoigné d'une réelle maîtrise du cadre, conceptuel et politique, de l'ouvrage. Mais cette préparation n'est pleinement utile qu'à la condition expresse de seconder une maturation personnelle, que seule favorise la pratique régulière d'une lecture réfléchie, propre à aiguïser le jugement dont la vertu prudentielle était tout particulièrement requise à la bonne compréhension des *Considerations on Representative Government*. Ainsi la cause principale de notre déception a-t-elle été le contraste flagrant entre la connaissance des lignes générales et l'attention imprécise aux articulations de la démonstration. C'est là, bien sûr, le défaut typique que l'on dénonce à longueur de rapports : mais en l'occurrence, pour une œuvre dont l'intérêt et la difficulté reposaient essentiellement sur l'application des principes, ce défaut conduisait à une mésinterprétation systématique.

Partons du cas emblématique de ce candidat appelé à commenter un passage, apparemment secondaire, du chapitre XII sur le mandat impératif (pp. 374-5 : « *When it is said that the question is only one of political morality...* »). Il commence en introduction par exposer, plutôt clairement, en s'inspirant des travaux de B. Manin, quatre caractéristiques du gouvernement représentatif. Mais comme il ne parvient pas à dégager la problématique propre à Stuart Mill concernant les « *pledges* », son explication tourne aussitôt court, et se borne à survoler sans conviction un propos pourtant très rigoureusement structuré : s'il faut rejeter l'institution de ces *pledges* comme contraire à la liberté des représentants, il convient tout autant de tenir compte de l'exigence qu'ils aient à rendre compte de leurs actes devant les électeurs. Ce pourquoi Mill se réfère aux maximes de la *constitutional morality* dont il souligne l'importance en analysant, de façon graduelle, la différence entre trois cas : dans les *unbalanced governments*, elles préservent du despotisme tendanciel, dans les *imperfectly balanced*, elles tiennent lieu des *checks and limitations* que ces régimes sont supposés avoir, enfin pour ceux qui sont *well-balanced*, elles permettent à ces freins de fonctionner correctement. Tandis qu'appliquées aux deux premiers, elles ont un rôle défensif en protégeant les gouvernés des abus du pouvoir, pour les derniers, elles sont la condition positive et effective de son exercice (« *their beneficial operation* »). Aussi la question du mandat impératif ne relève-t-elle pas de la nature du gouvernement, de l'appareil institutionnel, mais de son moteur, de l'esprit dans lequel les électeurs *shall direct their choice*, et apparaît-elle politiquement cruciale : ce qu'on s'interdisait de voir tant qu'on prêtait à Mill, au rebours de la démonstration circonstanciée fournie par le texte, une position tranchée sur ce point.

De même, un candidat fut particulièrement disert à propos d'un passage (VII, pp. 315-6 : "*In every government there is some power stronger than all the rest...*") destiné à illustrer la "fonction de l'antagonisme", chose dont il ne dit pourtant pas un mot, sinon lors d'une remarque incidente sur le progrès. Au lieu de cela, il propose une digression, très instruite, sur la « tyrannie de la majorité », sans s'aviser du paradoxe dont il est ici question, à savoir que l'injustice et l'imperfection des régimes autres que la démocratie rendent inévitable la dissension de la multitude, sur le pouvoir moral et social de laquelle peut alors s'appuyer une opposition à l'arbitraire du gouvernement, qui sera facteur de progrès, tandis qu'un consensus trop complet entraînera stagnation et déclin.

Ce thème de la « tyrannie de la majorité » revenait du reste avec l'insistance d'un lieu commun qui a détourné plus d'un candidat de discerner l'objet exact des textes, notamment sur la question du scrutin, à laquelle Mill attache tant d'importance dans les chapitres centraux de l'ouvrage : cela, notamment, avec la défense du système proportionnel quelque peu sophistiqué de Thomas Hare, et surtout avec celle d'un « vote pluriel » (certains citoyens disposent de plusieurs voix) dont le principe a été étrangement banalisé alors même que Mill s'enquiert (VIII, pp. 335-6 : « *To connect plurality of votes with any pecuniary qualification...* ») d'un critère de discrimination qui s'imposerait équitablement à une époque d'égalisation des conditions. Il était dommage d'aplatir sous des généralités une idée si contraire à l'idéal démocratique, auquel, par ailleurs, Mill souscrit sans réserve.

Autres exemples des inconvénients d'un usage massif ou irréfléchi des étiquettes: le trop simple recours au thème de l'utilitarisme dans le commentaire de ce passage (III, pp. 251-2 : « *There are, no doubt, in all countries, really contented characters...* ») où Mill, distinguant deux types de satisfactions selon que l'on a un « caractère » actif ou passif, montre que le premier inclut l'excellence du second. De même pour le texte, d'une simplicité remarquable (VI, pp. 296-7 : « *When we talk of the interest of a body of men...* ») où il est question de deux sortes d'intérêts égoïstes, ceux dont prend soin et ceux dont on ne se soucie pas - distinction recoupant celle des intérêts présents et des intérêts éloignés, et qui est laissée en friche au cours de l'explication. De même encore, l'invocation du 'principe d'agora' écrase totalement l'intelligence du texte conclusif du chapitre V (pp. 283-4 : « *Representative assemblies are often taunted by their enemies...* ») où la « publicité » est défendue par le retournement même des arguments (« *mere 'bavardage'* ») de ses détracteurs. Et la simple « réputation » de proto-féministe dont jouit Mill empêche un candidat de faire ressortir la ligne d'une argumentation (VIII, pp. 343-4 : « *Nobody pretends to think that women would make a bad usage of the suffrage...* ») qui, assumant, stratégiquement, le préjugé de la minorité sociale des femmes, établit qu'il n'est pas besoin d'attendre qu'elles soient éduquées puisque c'est justement le droit au suffrage qui suffira à leur donner le « *political point of honour* » dont elles seraient actuellement dépourvues.

Même lorsque les exposés étaient de fort bonne tenue, on pouvait regretter qu'une timidité excessive ait conduit à privilégier l'interprétation convenue au

détriment de l'originalité du propos. Tel fut le cas de cette candidate qui, sur un passage récapitulatif (VI, pp. 300-1 : « *In a state of society thus composed...* »), a axé son commentaire autour du problème de savoir comment surmonter la division sociale, alors que le génie politique de Mill s'emploie plutôt à faire de cette division même l'instrument d'un équilibre, puisque pour faire prévaloir ses intérêts de classe, il est toujours besoin de rallier à soi la minorité du camp opposé, avec ses propres « *selfish interests* ». Il y a une inventivité propre au conflit, dont on peut attendre qu'il conduise, pourrait-on dire, lorsqu'il est intelligemment encadré, à un 'déséquilibre stable', tout à l'opposé de l'*unstable equilibrium* qui est, selon le chapitre I, la marque des régimes imparfaits laissés à leur inertie. Cette pensée du déséquilibre contrôlé a été recouverte par une trop facile apologie des bienfaits de la discussion.

Le plus souvent, en somme, les *ressources* spéculatives de l'ouvrage de Stuart Mill ont été largement sous estimées, en même temps et du même fait que ses retombées politiques. L'ouvrage, volumineux, pouvait certes donner à première lecture l'apparence trompeuse de la facilité : c'était pourtant une raison de plus de ne pas s'en tenir là, encore moins à une esquisse générale. Si intimidante que soit l'épreuve, son succès dépend en partie de la capacité de dialogue avec une œuvre, capacité qu'on aura développée, avec la familiarité avec cette œuvre durant les mois de préparation. La réalité de ce dialogue et de cette familiarité rend seule possible, le jour venu, l'attention sélective à l'extrait nécessairement singulier qui est proposé.

C'est d'une telle disponibilité, qui ne doit rien à l'improvisation, qu'ont témoigné cette année encore les meilleures performances : ainsi ce commentaire étonnant de maîtrise, de pertinence et de fraîcheur tout à la fois (VIII, pp. 340-41 : « *It may, perhaps, be said, that a constitution which gives equal influence...* ») où le candidat décortique les raisons avancées par Mill en faveur du suffrage universel mais gradué, destiné à sauver la démocratie contre elle-même au nom d'une échelle de modération du pouvoir accordé à chacun ; ou, sur un autre registre, à propos d'un texte assez technique sur les corps représentatifs locaux (XV, pp. 423-25 : « *The authority which is most conversant with principles...* »), cette explication d'une réelle maturité politique qui interroge les modes de circulation (verticale ou horizontale) et de visibilité de l'autorité, et parvient à mettre les principes directeurs de la pensée millienne à l'épreuve de questions empiriques, comme la perception des impôts, prouvant de la sorte sa fécondité. Dans les deux cas, le jury ne pouvait être que reconnaissant envers ces candidats qui, pourvus des connaissances les plus solides et délivrés des idées préconçues, mettaient avec des qualités différentes leur intelligence au service d'un texte, dont ils restituaient la profondeur et la rigueur, simplement parce qu'ils acceptaient de penser avec lui. Nous souhaitons aux futurs candidats de se trouver dans de telles dispositions, et les encourageons à travailler en ce sens.

*Rapport rédigé par M. Dominique Horvilleur*

## Texte italien

Dans leur ensemble, les candidats ont témoigné d'une connaissance correcte de la langue italienne et du texte au programme (Dante, *Convivio* I et II). Ils ont compris le principe de l'épreuve : une traduction accompagnant la lecture (groupe de mots par groupe de mots) suivie d'un commentaire.

On rappellera aux candidats que la traduction est importante et doit être soignée. Elle doit proposer un choix unique. Il est donc mal venu, à l'oral, de proposer successivement trois traductions possibles d'un même syntagme. Les problèmes de traduction de l'italien tiennent souvent à la proximité sémantique avec le français : il est cependant nécessaire de ne pas calquer la traduction sur l'original, comme on l'a entendu trop souvent. Ainsi *manifestare* ne saurait être toujours rendu par « manifester » (mais parfois par « exposer » ou « faire voir »...), *condizioni*, par « conditions » (mais, en certains lieux, par « espèces ») ; *orazioni* n'a que très rarement le sens convenu d'« oraisons » (mais le plus souvent celui de « discours »). Chaque fois le contexte doit commander ces choix. Il ne s'agit pas de laisser penser que l'italien a été compris « en gros », mais de proposer une version française claire, précise et aussi fluide que possible.

Certains commentaires ont donné lieu à des développements incongrus sur l'ésotérisme de Dante, à propos de passages regardant, au contraire, l'intention de Dante dans le *Convivio* de livrer un commentaire vernaculaire adressé au grand nombre des « illettrés », et un commentaire expressément « philosophique ». On a aussi entendu des candidats parler de l'intention de forger une « poésie philosophique », là où le texte parlait au contraire de la prose *da tutto accidentale adornamento discompagnata...*

On a particulièrement apprécié les commentaires qui ont été capables de situer le texte dans l'ensemble des œuvres de Dante et dans la tradition et la culture littéraire et doctrinale de son temps, et surtout de proposer une explication claire, concise et circonstanciée des principaux arguments du texte. En ce sens, il est important encore que les candidats s'expriment distinctement et maîtrisent leur temps de passage.

*Rapport rédigé par M. Tristan Dagrón.*

**Texte grec : Plotin, *Ennéades*, IV, 7-9**

- IV 7, 1, 1-25, de « *Ei dé estin...* » à « *hè psukhè autos.* »  
IV 7, 9, 1-23, de « *hè dé hetera...* » à « *on aei estai.* »  
IV 7, 10, 1-24, de « *hoti dé tè theiotéra...* » à « *athanaton einai.* »  
IV 7, 10, 27-52, de « *dei dé tèn phusin...* » à « *eôè einai.* »  
IV 7, 12, 1-20, de « *Eti ei pasan...* » à « *einai anagkè.* »  
IV 7, 13, 1-20, de « *Pôs oun...* » à « *di'energeias apaustou.* »  
IV 8, 6, 1-23, de « *Eiper oun...* » à « *en khariti dontos* »  
IV 8, 7, 1-23, de « *Dittès dé phuseôs...* » à « *kai psukhès energeia.* »  
IV 9, 1, 1-23, de « *Ar' hôsper...* » à « *ouk eurethèsetai.* »  
IV 9, 2, 1-24, de « *Prôton men oun...* » à « *ouk adunaton.* »  
IV 9, 5, 1-21, de « *Pôs oun ousia...* » à « *ei pais légoi.* »

**Texte latin : Thomas d'Aquin, *De Veritate***

- Art. 1, p. 50-52, de « *Dicendum quod...* » à « *quidditatem vel vel essentiam entis* »
- Art. 1, p. 52-56, de « *Omnis autem cognitio ...* » à « *, de inferioribus iudicamus* »
- Art. 2, p. 62-64, de « *Secundo quaeritur...* » à « *principaliter in intellectu* »
- Art. 2, p. 64-66, de « *Dicendum quod non oportet...* » à « *in intellectu artificis* »
- Art. 3, p. 74-76, de « *Dicendum quod, sicut...* » à « *per ordinem ad intellectum* »
- Art. 4, p. 86-88, de « *Veritas autem quae...* » à « *a qua sanus dicitur* »
- Art. 5, p. 94-96, de « *Quinto queritur...* » à « *ergo veritas est aeterna* »
- Art. 5, p. 106-108, de « *Ad primum ergo dicendum...* » à « *prima esse aeterna* »
- Art. 5, p. 112-114, de « *Ad quintum decimum dicendum...* » à « *est veritas prima* »
- Art. 6, p. 118-128, de « *Sexto quaeritur...* » à « *veritas est immutabilis* ».
- Art. 6, p. 120-122, de « *Dicendum est quod aliquid...* » à « *eadem species coloris* »
- Art. 6, p. 122-124, de « *Unde, ut prius dictum est...* » à « *, de veritate in falsitatem* »
- Art. 7, p. 130, de « *Dicendum quod veritas...* » à « *, de vera religione* »
- Art. 8, p. 138-140, de « *Dicendum quod in rebus...* » à « *VI° Ethicorum* »
- Art. 8, p. 142, de « *Ad secundum dicendum...* » à « *, de causa efficiente* »
- Art. 9, p. 146-148, de « *Dicendum quod veritas...* » à « *cognoscit essentiam suam* »
- Art. 10, p. 154-156, de « *Dicendum quod, sicut...* » à « *in iudicio animae existunt* »
- Art. 10, p. 158-160, de « *Ad quintum, dicendum...* » à « *nata est fallere* »
- Art. 11, p. 164, de « *Dicendum quod cognitio...* » à « *dispositione rerum* »
- Art. 12, p. 170, de « *Dicendum quod nomen...* » à « *in prima principia* »

**Texte allemand : Karl Marx, *Le Capital*, Livre 1**

- Section I, Chap. I, p. 53, depuis « *Ein Gebrauchswert oder Gut...* » (l. 11) jusqu'à « *seines frühern Werts* » (bas de la page).
- p. 58-59 : depuis « *Sieht man ab von der Bestimmtheit ...* » (p. 58, l. 24), jusqu'à « *ein bestimmtes Quantum einfacher Arbeit dar.* » (p. 59, l. 18)
- p. 62 : depuis « *Im graden Gegenteil...* » (l. 8), jusqu'à « *für eine Ware.* » (l. 31)

- p. 71-72 : depuis « Indem die relative Wertform... » (p. 71, l. 35), jusqu'à « ihrer abstrakten Eigenschaft, menschliche Arbeit zu sein. » (p. 72, l. 29)
- p. 73-74 : depuis « Er [Aristoteles] sieht ferner ein ... » (p. 73, l. 31), jusqu'à « dies Gleichheitsverhältnis besteht. » (p. 74, l. 30)
- p. 86-87 : depuis « Woher entspringt... » (l. 4), jusqu'à « ... unzertrennlich ist. » (p. 87, l. 3)
- p. 87 : depuis « Dieser Fetschcharakter... » (l. 4), jusqu'à « ..., also ihr gleichgilt. » (l. 35)
- p. 88 : depuis « Die Menschen beziehen... » (l. 10), jusqu'à « fortbestehen lässt. » (l. 33)
- p. 89, depuis « Was die Produktaustauscher... » (l. 1) jusqu'à « ... ihre sachliche Form. » (l. 26)
- p. 97 : depuis « Wie sehr ein Teil der Ökonomen... » (l. 1), jusqu'à « Eine Perle oder rein Diamant hat Wert als Perle oder Diamant. » (l. 32)
- Sect. I, Ch. II, p. 102-103 : depuis « Dingen sind an und für sich... » (p. 102, l. 17), jusqu'à « Die Gewohnheit fixiert sie als Wertgrößen. » (p. 103, l. 11)
- p. 107-108 : depuis « Wir sahen, wie schon... » (p. 107, l. 8), jusqu'à « ... des Wahrenfetischs. » (p. 108, l. 6)
- Sect. II, Ch. IV, p. 168-169 : depuis « Der Gebrauchswert ist also... » (p. 168, l. 2), jusqu'à « oder legt wenigstens goldne Eier. » (p. 169, l. 12)
- p. 169-170 : depuis « Wenn in der einfachen... » (p. 169, l. 26), jusqu'à « in der Zirkulationssphäre erscheint. » (l. 20)
- p. 183-184 : depuis « Zur Verwandlung von Geld... » (l. 17), jusqu'à « ...verschiedensten ökonomischen Gesellschaftsformationen gemein. » (p.184, l. 12)
- p. 185 : depuis « Die Arbeitskraft existiert nur als Anlage... » (l. 2), jusqu'à « der notwendigen Lebensmittel gegeben. » (l. 30)
- Sect. III, Ch. V, p. 207-208 : depuis « Aber die Vergangne Arbeit... » (p. 207, l. 20), jusqu'à « gegen den Verkäufer. » (p. 208, l. 24)
- p. 209 et 210 : depuis « Vergleichen wir ferner... » (p. 209, l. 32), jusqu'à « Er will nicht bestohlen sein. » (p. 210, l. 25)

**Texte anglais: J. S. Mill, *Considerations on Representative Government***

- Chap. I, p. 207 : "Let us remember, then..." à p. 208 : "... unsuitable to the particular case."
- p. 213: "When it is said..." à p. 214: "... which can possibly be taken towards ranging the powers of society on its side."
- Chap. II, p. 222: "In support of the position..." à p. 223: "...thus understood, includes the whole excellence of a government."
- p. 227, de: "We may consider, then,..." à "... let it be ever so ample, would be wasted and of no effect."
- p. 229 : "We have, now, therefore, obtained..." à p. 230 : "...remain a distinct and much wider subject of study."
- Chap. III, p. 244: "There is no difficulty in showing..." à p. 245: "... of the personal energies enlisted in promoting it."
- p. 251 : "There are, no doubt, in all countries..." à p.252: "... all that is really excellent or desirable in the opposite type."
- p. 253 : "Very different is the state..." à p. 254: "... in any other mass of men, ancient or modern."

- p. 255: "Still more salutary is the moral part..." à p. 256: "... must be representative."

Chap. IV, p. 266: "Among the tendencies which..." à p.267: "... and by the executive over all."

Chap. V, p. 269: "The meaning of representative government..." à p. 270: "...in whom the really supreme power in the Constitution resides."

- p. 271: "There is a radical distinction between..." à p. 272: "...and the sole power it possesses is that of refusal."

- p. 273: "But a popular assembly is still less fitted.." à p. 274: "... which attempts to decide on special acts of administration."

- p. 282: "Instead of the function of governing..." à p. 283: "... not solely to present exigencies, but to tendencies in progress."

- p. 283: "Representative assemblies are often taunted..." à p. 284: "... or who appoint those by whom it is conducted."

Chap. VI, p. 289: "It thus appears that the only governments..." à p. 290: "... and which they usually die of, is routine."

- p. 291: "In all human affairs, conflicting influences..." à p. 292: "... that of superintendence and check."

- p. 294: "Suppose, again, a minority of skilled labourers..." à p. 295: "... in opposition to their immediate and apparent interest."

- p. 296: "When we talk of the interest of a body of men..." à p. 297: "... how much better it would be for him if he were an eagle."

- p. 300: "In a state of society thus composed..." à p. 301: "... and more comprehensive and distant views."

Chap. VII, p. 304: "The injustice and violation of principle are not less flagrant ..." à p.305: "... its fair share of voices in the representation."

- p. 313: "In the false democracy which, instead..." à p.314: "... with which they were in contact, or even in conflict."

- p. 315: "In every government there is some power..." à p. 316: "... which the ascendant public opinion views with disfavour."

Chap. VIII, p. 326: "Such a representative democracy..." à p. 327: "... the great interests of their country."

- p. 328: "It is by political discussion ..." à p. 329: "to regulate his destiny."

- p. 334: "But though every one ought to have a voice..." à p. 335: "... they are incommensurable."

- p. 335: "To connect plurality of votes..." à p. 336: "... its members could be admitted at once to a plurality of votes."

- p. 340: "It may, perhaps, be said, that a constitution..." à p. 341: "... with the complicated nature of human affairs."

- p. 341: "In the preceeding argument for universal, but graduated suffrage..." à p. 342: "... any honest employment to a human being."

- p. 343: "Nobody pretends to think that women..." à p. 344: "... under the operation of the political point of honour."

Chap. IX, p. 351: "It appears, therefore, that every benefit..." à p. 352: "... the election of Senators in the United States."

Chap. X, p. 354: "This is the decisive reason why the argument..." à p. 355: "...must be of strikingly exceptional character."

- p. 367: "What must the elector think..." à p. 368: "... of an occupation essentially precarious."

Chap. XII, p. 374: "When it is said that the question..." à p. 375: " ... to certain opinions laid down for him by his constituents."

- p. 378: "Individuals, and peoples, who are acutely sensible..." à p. 379: "...irrespective of any direct political consequences."

- p. 381: "A man of conscience and known ability..." à p. 382: "...as to make the dissenting voice of that particular individual unimportant."

Chap. XIII, p. 386: "That there should be, in every polity..." à p. 387: " ... in some conceivable modes, impede its attainment."

Chap. XIV, p. 402: "The question, however, is, whether in the peculiar position..." à p. 403: "... making him responsible for them."

Chap. XV, p. 412: "In an earlier part of this inquiry, I have dwelt..." à p. 413: "...and the conduct of imperial affairs."

- p. 423 (dernière ligne): "The authority which is most conversant with..." à p. 424-5: "... shall be permitted to use."

Chap. XVIII, p. 454: "As it is already a common..." à p. 455: "... if those penalties will often fall in the right place."

### **Texte italien : Dante, *Convivio***

I, I, § 3-7, p. 5-7, de « Dentro da l'uomo possono essere due difetti... » à « e miseri quelli che con le pecore hanno comune cibo ! »

I, IX, § 6-11, p. 33-34, de « Ancora : non sarebbe lo latino stato datore d'utile dono... » à « anzi che a lo latino. »

I, X, § 6-11, p. 36-37, de « Dico che lo naturale amore... » à « fidandomi di me di più che d'un altro. »

I, X, § 11-14, p. 37-38, de « Mossimi ancora per difendere lui... » à « ché più notevole sia la loro infamia. »

II, I, § 1-4, p. 64-66, de « Poi che proemialmente ragionando... » à « secondo che per li poeti è usato. »

## *Bilan de l'admission*

Les principales données pour l'admission sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 17 femmes, 23 hommes (2007 : 18 femmes, 29 hommes), soit 42,5/57,5 % (2007 : 38,3/61,7%).

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles :	27 (admissibles : 54)
Lyon :	8 (20)
Grenoble :	1 (3)
Rennes :	1 (2)
Clermont-Ferrand :	1 (1)
Montpellier :	1 (1)
Orléans-Tours :	1 (1)
Aix-Marseille :	0 (1)
Bordeaux	0 (1)
Caen	0 (2)
Dijon	0 (1)
Lille	0 (1)
Limoges	0 (1)
Nancy-Metz	0 (2)
Reims	0 (2)
Rouen	0 (1)
Strasbourg	0 (2)

3. *Répartition par catégorie* :

- Elèves des ENS : 16 sur 25 admissibles (2007 : 15/23).
- Elèves IUFM 1<sup>ère</sup> année : 3/9 (2007 : 3/10)
- Etudiants hors IUFM : 16/44 (2007 : 20/51)
- Professeurs certifiés et stagiaires de l'enseignement secondaire : 4/15 (8/19).
- Stagiaires enseignement primaire : 1/1

4. *Répartition par année de naissance* :

1986 : 4	1981 : 2
1985 : 7	1980 : 1
1984 : 14	1979 : 2
1983 : 5	1971 : 2
1982 : 3	

Les élèves des ENS forment 40% des reçus (en 2007 : 32%), de même que les étudiants hors IUFM (même proportion l'année passée). En revanche, les reçus sont moitié moins nombreux qu'en 2007 parmi les enseignants du secondaire en

exercice (avec un nombre d'admissibles en baisse de 20%).

La proportion d'admis provenant des académies de la région parisienne est en légère augmentation (67,5 % ; en 2007, 66% = 31/47). L'académie de Lyon enregistre des résultats nettement améliorés (8 reçus contre 2 seulement en 2007), essentiellement imputables au rétablissement de l'ENS après une contre-performance en 2007. Seuls 5 postes reviennent aux candidats issus des autres académies, cela en très net contraste avec les résultats de 2007 (14 admis provenant des académies de province, hors Lyon, soit 44% des admissibles de la même catégorie). Le jury s'interroge sur ce résultat préoccupant, sans doute à mettre en relation avec la répartition des diverses catégories d'admissibles au sein du classement final. Au sein d'un contingent de postes dont le caractère limité donne à toute modification des masses un caractère critique, on attend de la session 2009 qu'elle marque à cet égard un rééquilibrage.

Il n'appartient pas au jury d'adresser à telle ou telle catégorie de candidats des recommandations spécifiques. A tous, candidats et futurs candidats, il conseille de s'investir dès que possible dans une préparation des plus intensives, recouvrant l'ensemble des exercices concernés, et impliquant, en même temps que le perfectionnement de leur culture générale sur tous les plans, une réflexion sur leurs responsabilités futures, notamment quoique non exclusivement au sein de l'enseignement du second degré.

Comme il a déjà été plusieurs fois souligné ici, que cette préparation doit recouvrir l'ensemble des exercices concernés signifie en particulier qu'en aucun cas la préparation du programme d'oral, et notamment l'étude des textes qui y figurent, ne peut être attendre les lendemains des épreuves écrites. Depuis la réforme du concours intervenue en 2002, les deux textes français (quatre auparavant) sont nécessairement choisis dans le nombre restreint des très grands livres classiques qui présentent une dimension philosophiquement encyclopédique. Autant dire qu'il s'agit de piliers de toute culture philosophique sérieuse, et que leur étude et leur connaissance page par page sera pour les candidats d'une inappréciable utilité. Quant aux textes en langue ancienne ou vivante, textes eux-mêmes choisis pour leur richesse philosophique et leur importance historique, un travail approfondi de traduction et d'explication, mené avec régularité au cours de l'année, est de nature à garantir aux candidats pour l'épreuve considérée une note soit excellente soit au moins honorable, augmentant ainsi leurs chances de succès dans une très notable proportion. D'une manière générale, toute avance acquise dans la préparation des épreuves d'admission aura valeur d'atout pour les épreuves d'admissibilité.

Le contexte appelle, de la part de tous ceux qui ont fait métier de la philosophie ou qui entendent s'y consacrer, rigueur, imagination et solidarité. Le jury compte sur l'ensemble des candidats pour qu'avec l'aide de leurs préparateurs ils considèrent le travail exigé d'eux comme un moment essentiel et indispensable de leur propre formation, digne comme tel de la plus grande application, avec pour enjeu non seulement leur destin personnel mais celui, institutionnel et collectif, de la philosophie comme matière d'enseignement - au lycée comme à l'université.

## ANNEXES

# I Statistiques

## Ecrit

### 1. Moyennes

	Inscrits	Présents	Admissibles	Moy. présents	Moy. admissibles
1 <sup>ère</sup> épreuve	1184	651	96	06.12	09.89
2 <sup>ème</sup> épreuve	1184	631	96	06.68	11.39
3 <sup>ème</sup> épreuve	1184	622	96	06.03	09.82

### 2. Répartition des notes

#### 1<sup>ère</sup> épreuve

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
$\geq 1$ et $< 2$	18	0
$\geq 2$ et $< 3$	41	0
$\geq 3$ et $< 4$	57	0
$\geq 4$ et $< 5$	77	0
$\geq 5$ et $< 6$	85	1
$\geq 6$ et $< 7$	115	6
$\geq 7$ et $< 8$	70	9
$\geq 8$ et $< 9$	65	13
$\geq 9$ et $< 10$	50	18
$\geq 10$ et $< 11$	30	14
$\geq 11$ et $< 12$	17	12
$\geq 12$ et $< 13$	12	10
$\geq 13$ et $< 14$	4	3
$\geq 14$ et $< 15$	4	4
$\geq 15$ et $< 16$	4	4
$\geq 16$ et $< 17$	2	2
Absent	527	0
Copie blanche	6	0

**2<sup>ème</sup> épreuve :**

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
≥ 1 et < 2	20	0
≥ 2 et < 3	25	0
≥ 3 et < 4	56	0
≥ 4 et < 5	78	0
≥ 5 et < 6	74	0
≥ 6 et < 7	84	0
≥ 7 et < 8	70	2
≥ 8 et < 9	57	12
≥ 9 et < 10	54	14
≥ 10 et < 11	26	10
≥ 11 et < 12	23	10
≥ 12 et < 13	24	13
≥ 13 et < 14	21	17
≥ 14 et < 15	8	8
≥ 15 et < 16	8	7
≥ 17 et < 18	2	2
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	551	0
Copie blanche	2	0

**3<sup>ème</sup> épreuve : histoire de la philosophie**

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	2	0
≥ 1 et < 2	15	0
≥ 2 et < 3	52	0
≥ 3 et < 4	68	0
≥ 4 et < 5	70	1
≥ 5 et < 6	79	0
≥ 6 et < 7	82	8
≥ 7 et < 8	78	12
≥ 8 et < 9	55	11
≥ 9 et < 10	42	9
≥ 10 et < 11	26	14
≥ 11 et < 12	27	19
≥ 12 et < 13	13	9
≥ 13 et < 14	5	5
≥ 14 et < 15	5	5
≥ 15 et < 16	2	2
≥ 16 et < 17	1	1
Absent	561	0
Copie blanche	1	0

### 3. Répartition par académies

Académie		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02	D' AIX-MARSEILLE	48	19	1
A03	DE BESANCON	19	10	0
A04	DE BORDEAUX	36	24	1
A05	DE CAEN	24	18	2
A06	DE CLERMONT-FERRAND	21	13	1
A07	DE DIJON	16	12	1
A08	DE GRENOBLE	39	23	3
A09	DE LILLE	56	24	1
A10	DE LYON	124	84	20
A11	DE MONTPELLIER	27	7	1
A12	DE NANCY-METZ	21	12	2
A13	DE POITIERS	16	12	0
A14	DE RENNES	28	14	2
A15	DE STRASBOURG	37	21	2
A16	DE TOULOUSE	35	20	0
A17	DE NANTES	26	8	0
A18	D' ORLEANS-TOURS	22	10	1
A19	DE REIMS	27	11	2
A20	D' AMIENS	14	3	0
A21	DE ROUEN	16	6	1
A22	DE LIMOGES	8	3	1
A23	DE NICE	20	6	0
A27	DE CORSE	6	4	0
A28	DE LA REUNION	10	1	0
A31	DE LA MARTINIQUE	10	3	0
A32	DE LA GUADELOUPE	8	2	0
A41	DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	0	0
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	469	289	54

## Oral

### Moyennes

	Admissibles	Présents	Reçus	Moy. Admissibles	Moy. Reçus
Leçon 1	96	96	40	08.02	10.43
Leçon 2	96	95	40	06.71	09.10
Explic. Français	96	96	40	07.90	09.83
Allemand	19	19	11	10.21	12.55
Anglais	41	41	12	06.83	10.00
Grec	11	11	4	09.64	13.75
Latin	20	20	11	09.45	11.91
Italien	5	5	2	09.40	14.00

## Bilan de l'admission

**Concours EAE AGREGATION EXTERNE**

**Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Nombre de candidats admissibles : 96  
Nombre de candidats non éliminés : 95 Soit : 98.96 % des admissibles.

*Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).*

Nombre de candidats admis sur liste principale : 40 Soit : 42.11 % des non éliminés.  
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0  
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

### Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.10 / 20 (soit en moyenne coefficienté ~~0~~109.23 )  
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.79 / 20 (soit en moyenne coefficienté ~~0~~129.47 )  
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée : )  
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée : )

### Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 07.83 / 20 (soit en moyenne coefficienté ~~4~~6.97 )  
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.29 / 20 (soit en moyenne coefficienté ~~0~~61.73 )  
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair / 20 (soit en moyenne coefficientée : )  
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée : )

### Rappel

Nombre de postes : 40  
Barre de la liste principale : 09.38 / 20 (soit en total coefficienté : 0112.50 )  
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée : )

*(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)*

**II**  
**Texte réglementaire**  
**B.O. du 9 janvier 2003**

**Modalités d'organisation des concours  
de l'agrégation et du CAPES**

**NOR : MENP0202279A**

**RLR : 820-2a ; 822-3**

**ARRETÉ DU 18-11-2002**

**JO DU 21-12-2002**

**MEN - DPE A3**

*Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.*

**Article 1** - À l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves de certaines sections du concours externe de l'agrégation, les dispositions ci-après relatives à la section philosophie sont **insérées** avant les dispositions relatives à la section lettres classiques :

**"Section philosophie**

**A - Épreuves écrites d'admissibilité**

- 1) Composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 2) Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 3) Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

**B - Épreuves orales d'admission**

- 1) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

- 2) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

- 3) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ;

durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

4) Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat devra indiquer au moment de son inscription, la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Les programmes du concours font l'objet d'une publication au B.O.

Fait à Paris, le 18 novembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

III  
Programme de la session 2009

**Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 mai 2008**

**CONCOURS EXTERNES DE L'AGREGATION - SESSION 2009**

Note du 14-5-2008

NOR : MENH0800398X

RLR : 820-2

MEN - DGRH D1

**Philosophie**

**Écrit**

2ème épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

L'individu.

3ème épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.

Platon.

Hume : Traité de la nature humaine. Enquête sur l'entendement humain. Enquête sur les principes de la morale. L'Histoire naturelle de la religion. Dialogues sur la religion naturelle.

**Oral**

1ère leçon. Domaine

La politique.

**Textes français ou traduits en français**

Leibniz, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, édition de J. Brunschwig, GF-Flammarion, nouvelle présentation, 1993.

Husserl, Idées directrices pour une phénoménologie, I - Introduction générale à la phénoménologie pure. Traduction de P. Ricœur, Paris, Gallimard, rééd. coll. Tel., 1985.

**Texte grec**

Pseudo-Longin, Peri Hupsous (Du Sublime), édition de H. Lebègue, Paris, Les Belles-Lettres, Collection des Universités de France, 1939, réimp. 2003.

**Texte latin**

Anselme de Cantorbéry, De Libertate arbitrii. De Casu Diaboli, in Opera Omnia, éd. par F. S. Schmitt, Seckau, 1938, t. I, pp. 207-276 ; texte reproduit dans L'Œuvre de saint Anselme de Cantorbéry, sous la dir. de M. Corbin, t. II, Paris,

Cerf, 1986, pp. 208-246 et 282-368.

**Texte allemand**

W. Dilthey, Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften, Francfort, Suhrkamp Taschenbuch, 1990, réimp. 2001,

pp. 87-232.

**Texte anglais**

G. E. Moore, Principia Ethica (sans les préfaces), Revised Edition, Cambridge-Londres, Cambridge University Press, 1993, p. 53-273.

**Texte arabe**

Ibn Sînâ (Avicenne), Lettre au Vizir Abû Sa'd; Du Décret [divin]. Editio princeps par Y. Michot, Beyrouth, Editions Al-Bouraq, 2000, p. 1-107.

**Texte italien**

Vico, Principi di scienza nuova, éd. de F. Nicolini, Milan-Naples, Mondadori, Oscar Classici, 1992: Idea dell'opera ; Libro primo ; Conclusione dell'opera, pp. 1-31, 34-134 et 503-513.

**Bulletin officiel n° 44 du 20 novembre 2008**

**Programmes des concours externes de l'agrégation - session 2009 (rectificatif)**

NOR : MENH0800878X

RLR : 820-2e

note du 6-11-2008

MEN - DGRH D1

Réf. : *B.O. spécial n° 4 du 29-5-2008*

**Concours externes de l'agrégation**

**Philosophie**

Page 50 - colonne de droite

**Texte italien**

**Au lieu de :** Vico, Principi di scienza nuova, éd. de F. Nicolini, Milan-Naples, Mondadori, Oscar Classici, 1992 : Idea dell'opera ; Libro primo ; Conclusione dell'opera, pp. 1-31, 34-134 et 503-513.

**Lire :** Vico, La Scienza nuova, éd. de P. Rossi Monti, Biblioteca Univ. Rizzoli (collana Classici) : Idea dell'opera ; Libro primo ; Conclusione dell'opera.